L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1393 - VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Dates de semis du blé et de l'orge

Diversifier les situations sur son exploitation



Photo: Réussir

En Bourgogne Franche-Comté, la plage de dates de semis possible des blés et des orges est d'une durée d'environ un mois. Cette caractéristique offre donc une grande souplesse que l'on peut mettre à profit pour gérer à la fois les adventices et les aléas climatiques. *Page 18*

Pages19 - 22

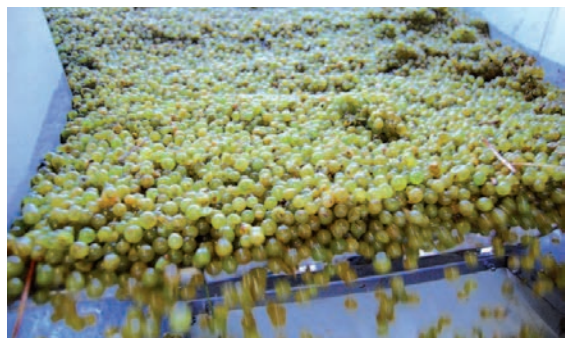
En direct de la MSA

Encartés avec cette édition: Fiche prévention GAN assurance (sur certains cantons) - Supplément Terres d'élevage

Côte d'Or

› Vendanges

Un casse-tête pour débuter



Nièvre

› Journée «Osez les légumineuses» à Pazy

Une culture exigeante qui vous le rend bien...



Yonne

› Vendanges

C'est parti !



fendt.fr FENDT



Fendt 500 Vario SCR

Un idéal sans compromis

Dernier né de nos nouvelles chaînes de production à Marktoberdorf, le 500 Vario exacerbe les sommets sur une toute nouvelle série de tracteurs. Les dimensions du légendaire 500 Favorit, associées à la cabine VisioPlus et sa toute dernière génération de terminal VarioTronic, sont des signes visibles des raffinements techniques apportés. De 125 à 165 Ch, ce tracteur est animé par un moteur 4 cylindres SCR. Avec ces trois niveaux de finitions, le 500 Vario SCR met la rentabilité à la portée de tous.

G. BUCHEZ

Corbigny
Moulins Engilbert
Autun - Luzy - Nevers
03 86 20 17 38

AGCO Your Agriculture Company

PLUS D'INFOS

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois/Bardage métallique
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
metal.construction58@gmail.com - metalconstruction.fr

Sommaire

Côte d'Or
04 • Vendanges: Un casse-tête pour débuter
05 • Syndicalisme: Une lettre pour François Hollande
06 • Charolais: Une rentrée bien effectuée
07 • Reproducteurs charolais: Les rendez-vous de l'automne
08 • Formations: Pulvérisation bas volume et agriculture de conservation

Nièvre
09 • IBR: «*A force de réglementer en étant hors-sol...*»
10-11 • Journée « Osez les légumineuses » à Pazy: Une culture exigeante qui vous le rend bien...

Yonne
12 • Vendanges: C'est parti !
13 • Viticulture: Une profession qui manque encore de bras
14 • Cerfrance Yonne: Visite danoise

Bourgogne et ailleurs
15 • Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté: «*Oui*» à la solidarité
16-17 • 25ème Sommet de l'élevage: Un programme prometteur

Filières
18 • Cultures Dates de semis: Diversifier les situations sur son exploitation

Dossier
19-22 • En direct de la MSA

Infos Services
24-25 • Analyses et tendances
26-29 • Petites annonces
30-33 • Annonces légales
34 • Vie quotidienne
35 • Paroles de Jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 200 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgrBourgogne.fr

DDT Côte d'Or et Nièvre

Dégrèvement d'office de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) pour les agriculteurs touchés par les intempéries et les conditions climatiques défavorables en 2016

Dans le cadre des mesures d'accompagnement en faveur du secteur des grandes cultures annoncées par le Gouvernement le 27 juillet dernier, les agriculteurs de Côte-d'Or, et de la Nièvre bénéficient d'un dégrèvement d'office de leur taxe sur le foncier non bâti (TFNB).
Ce dégrèvement est de 30 % en Côte-d'Or et de 35 % dans la Nièvre. Sont concernées par la mesure les parcelles agricoles classées dans la catégorie des terres arables.

Cette baisse forfaitaire sera automatiquement imputée sur le montant de TFNB à payer pour 2016, sans aucune démarche de la part des agriculteurs concernés.

Lorsque l'exploitant n'est pas le propriétaire foncier, c'est le propriétaire qui est dégrevé, mais la loi lui fait obligation d'en restituer le bénéfice à l'exploitant.

Le niveau de dégrèvement collectif retenu correspond au taux de perte de récolte moyen constaté au sein de chaque département, conformément aux dispositions du code général des impôts.
Toutefois, les agriculteurs justifiant de pertes supérieures à ce taux moyen peuvent solliciter auprès de la direction des finances publiques (DDFiP ou DRFiP) une remise gracieuse sur le montant de TFNB restant à payer.
Ils pourront également demander des délais de paiement et remises gracieuses sur les autres impôts directs auxquels ils sont par ailleurs assujettis.

COMMUNIQUÉ

PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?
Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Accueil Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat). Nous organisons des sessions collectives au Point Accueil Installation, contactez Maëlle SUREAU au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)
Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez-vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 40 99.

Saône et Loire Bien s'informer pour bien céder
Le mardi 18 octobre à Saint Germain du Bois : journée d'information «Bien s'informer pour bien céder» avec la participation de la MSA (retraite), la Chambre d'Agriculture (juridique) et le CERFrance (fiscal). Pour tout renseignement, contactez Agnès Grozellier (Chambre d'Agriculture) au 03 85 29 55 71.

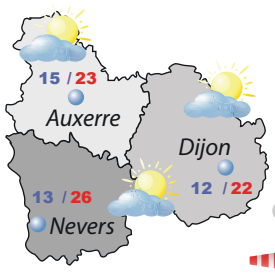
Yonne Le Point Info Transmission Association : préparer son projet de cessation - transmission
Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 30 septembre au 9 octobre 2016

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 30 Septembre

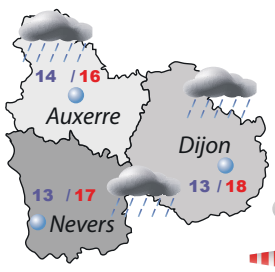


Beau temps
Le soleil sera présent et accompagné de quelques nuages de beau temps.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 25 à 27 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Jérôme
Soleil : 07:45 - 19:28
Lune : 06:58 - 19:28

Samedi 1er Octobre

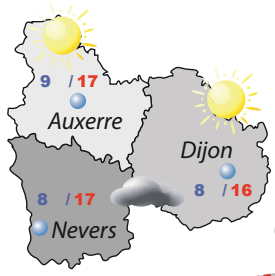


Pluvieux
Ce samedi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 17 à 19 °C
Vents : Sud 20 km/h

Ste Thérèse
Soleil : 07:46 - 19:26
Lune : 08:00 - 19:54

Dimanche 2 Octobre



Mitigé
De belles éclaircies et quelques passages très nuageux localement. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 16 à 18 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Léger
Soleil : 07:48 - 19:24
Lune : 09:00 - 20:20

Prévisions à 7 jours

Lundi 3 au Mercredi 5 Octobre :

Un ciel nuageux s'annonce pour ces prochains jours.

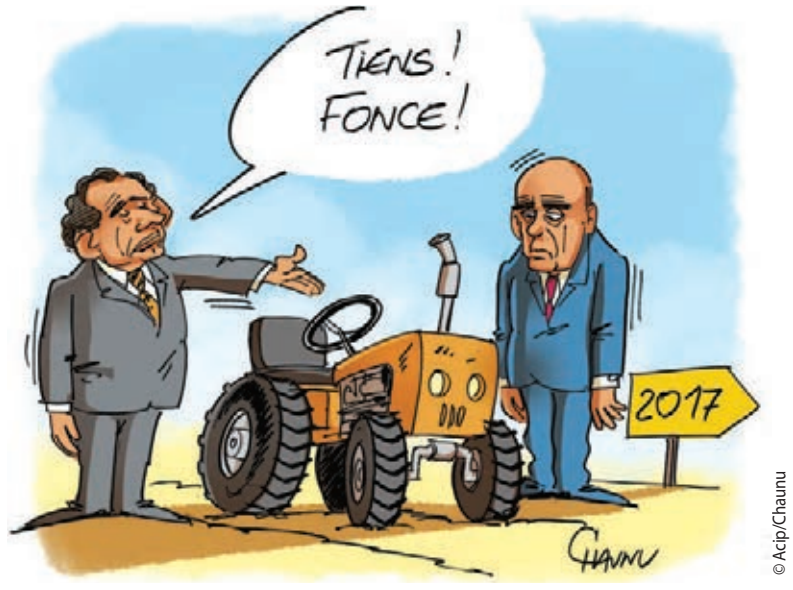
Vents : Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 7 à 14 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Jeudi 6 au Dimanche 9 Octobre :

Le ciel sera clair et le soleil bien présent pour ces prochains jours.

Vents : Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 8 à 13 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

DÉVELOPPEZ VOTRE VENTE DIRECTE
1 abattoir volaille CE avec services sur mesure
Ferme du Luteau

Notre métier, un poulet de qualité
Contactez-nous :
Abattoir Péricat - 02 38 34 94 17 - BEAUNE LA ROLANDE

Agriculture biologique

Les débouchés sont là, les défis aussi...

Jusqu'à quand la dynamique bio va-t-elle se poursuivre ? Du champ à l'assiette tous les indicateurs sont au vert, mais la filière forte de son succès va être confrontée aux défis du changement d'échelle : équilibre et transparence du marché, organisation des filières, animation territoriale, Pac post 2020.

Avec 21 nouvelles fermes bio par jour depuis le début de l'année (soit 3 900 nouveaux agriculteurs installés en bio depuis janvier), l'agriculture biologique continue de séduire, surtout en cette période difficile pour la plupart des productions. Le nombre total de producteurs engagés en bio s'élevait ainsi à 31 880 fin juin 2016, ce qui représente 7,2 % des exploitations françaises et 10 % des emplois agricoles. L'Agence Bio, qui a présenté le 21 septembre ces premiers chiffres pour 2016, estime que la Surface agricole utile (SAU) française bio devrait approcher 5,8 %, soit plus d'1,5 million d'hectares en 2016. Les engagements sont plus nombreux dans la filière laitière (562 éleveurs supplémentaires au premier semestre 2016), les grandes cultures (740 nouveaux producteurs) et l'élevage allaitant (394 nouveaux éleveurs), mais la viticulture et le maraîchage progressent également. Le nombre de producteurs bio, toutes filières confondues, a ainsi augmenté de 10 % au premier semestre 2016 (contre 8 % l'année précédente). La région Occitanie est la première en nombre de producteurs bio (7 204), suivie par Auvergne-Rhône-Alpes (4 719) et Nouvelle Aquitaine (4 637). La façade Ouest affiche aussi un fort dynamisme lié à l'engagement des producteurs de lait, note l'Agence bio qui prévoit une augmentation de 30 % de la collecte de lait bio d'ici 2018. L'Agence bio appelle pour sa part à un développement "maîtrisé et équilibré" pour négocier ce changement d'échelle et relever les défis qui attendent la filière.

Éviter les déséquilibres et accompagner la filière

La vague de conversion va nécessiter de relever de nombreux défis comme la maîtrise du marché, un des points clés étant l'adéquation entre l'offre et la demande pour éviter les déséquilibres et les risques de recours aux importations ou de voir chuter les prix. Autre défi, le financement de l'animation des territoires pour répondre aux besoins grandissants, alors que les financement régionaux s'épuisent. Globalement le sort des crédits nationaux (État, Régions, Départements) préoccupe la filière bio, mais à moyen terme il s'agit aussi de positionner les productions bio dans le cadre renouvelé d'une post-Pac 2020 qui prendrait en compte les services rendus par cette agriculture à la société.

Enfin, en grandes cultures, un des défis posés est le développement du stockage pour les coopératives. Les coopératives représentent 75 à 80% de la collecte de céréales bio et pour répondre à l'augmentation des surfaces comme à celle de la demande il faut des équipements dédiés au stockage comme au triage des productions bio.

Une progression à deux chiffres sur certains produits

Ce développement, accentué en 2015 et 2016, est tiré par la consommation de produits bio qui, avec un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros, a progressé de 20 % depuis début 2016, par rapport à la même période en 2015. D'après le dernier baromètre Agence Bio / CSA, 89 % des Français ont déclaré avoir consommé bio au moins occasionnellement en 2015, contre 54 % en 2003, et 65 % au moins une fois par mois, contre 49 % en 2014 et 37 % en 2003. La tendance devrait se confirmer dans les années à venir puisque 93 % de personnes interrogées ont l'intention de maintenir ou augmenter leur consommation de produits bio. En ce qui concerne les achats, la croissance est plus soutenue dans les magasins spécialisés (+25 %), mais les grandes surfaces ont progressé de 18 % et leurs ventes représentent 30 % de l'ensemble du marché. La progression serait la plus marquée sur les fruits et légumes (de l'ordre de 25 à 30 % supplémentaires). Une réflexion sur l'emplacement des nouveaux magasins est d'ailleurs en cours pour satisfaire au mieux la demande locale des consommateurs, et *«ne pas réserver les produits bio aux urbains : il serait paradoxal que dans les campagnes on produise bio mais que l'on ne puisse pas en manger»*, souligne Florent Gühl, directeur de l'Agence Bio.

Plus généralement, cette croissance record incite la filière à réfléchir à son développement : ni trop lent pour éviter de devoir recourir aux importations, ni trop rapide pour éviter une chute des prix. Les perspectives d'avenir seront ainsi au cœur des 9èmes Assises de la bio qui se tiendront le 14 novembre 2016. La journée sera aussi l'occasion de lancer le travail de réflexion sur le plan Ambition Bio 2017, demandé fin août par Stéphane Le Foll à l'Agence Bio, afin de maintenir la dynamique de développement.

Étienne Gangneron, vice-président de la FNSEA

«Le bio s'installe durablement dans nos assiettes»

Les derniers chiffres de l'Agence bio confirment l'engouement sans précédent des consommateurs français pour les produits issus de l'agriculture biologique. Dans un même temps, les conversions s'accélèrent. Retour sur les opportunités et les risques associés à une telle croissance pour la profession agricole.

Peut-on dire encore aujourd'hui que le bio est un «marché de niche» ?
Etienne Gangneron : *«Les derniers chiffres de l'Agence bio parlent d'eux-mêmes : un marché qui poursuit sa croissance à deux chiffres (+ 20 % au premier semestre 2016) et qui devrait atteindre près de 7 milliards d'euros d'ici la fin de l'année, plus d'un million d'hectares certifiés bio, 1 200 nouvelles entreprises bio sur les 6 premiers mois… le changement d'échelle est bel et bien confirmé ! La consommation de produits bio n'est plus l'affaire de quelques-uns : près de 9 Français sur 10 déclarent consommer des produits bio en 2015 selon un sondage IFOP. Ces chiffres confirment également une tendance structurelle. Les produits issus de l'agriculture biologique s'installent durablement dans nos assiettes. à nous, producteurs, de saisir cette chance de répondre à un marché porteur, plébiscité par un grand nombre de nos compatriotes».*

Quels sont les enjeux d'une telle croissance pour la profession agricole ?
EG : *«Une croissance rapide s'accompagne bien souvent de nombreux défis qu'il convient de relever collectivement. L'un des risques pourrait être la déstructuration de certaines filières existantes. La première étape consiste donc à inciter les récents convertis à rentrer dans ces filières structurées, et ainsi protéger le marché des produits bio français. Le risque de dévaluation des produits bio est également présent. La politique du « prix le plus bas » menée par les enseignes de la distribution française, bio ou conventionnelle, pourrait bien mettre à mal l'ensemble de la filière. Le maintien d'un prix rémunérateur est indissociable du développement de filières bio pérennes. Par ailleurs, dans un contexte de crise, il est du devoir du syndicalisme de prévenir des éventuelles difficultés techniques de la conversion. Le passage d'une exploitation conventionnelle à une exploitation bio doit bien souvent se faire par paliers. L'accompagnement technique par le réseau des chambres d'Agriculture de ces nouveaux producteurs bio est primordial. Enfin, nous serons particulièrement attentifs à ce que le niveau d'aide aux producteurs bio soit équitable d'une région à l'autre et à la hauteur des objectifs de développement que le gouvernement s'est fixé».*

Peut-on en déduire que les agriculteurs bio ne connaissent pas la crise ?
EG : *«Si dans certaines productions les prix sont au rendez-vous, dans d'autres les producteurs ne bénéficient pas toujours d'un prix rémunérateur. C'est par exemple le cas des œufs bio, pourtant plébiscités par le consommateur, ou de la viande bovine. De plus, l'année climatique que nous venons de vivre a été particulièrement dure en maraîchage, en viticulture et dans le secteur des grandes cultures biologiques. Les baisses de rendement ont été majeures… Si en 2015, 76 % des produits bio consommés en France étaient des produits d'origine française, la baisse de la production dans plusieurs secteurs pourrait entraîner un recours massif aux importations qu'il faut à tout prix éviter. Le consommateur devra être vigilant quant à la provenance des produits bio qu'il consomme !»*



Vendanges

Un casse-tête pour débuter

La récolte de raisins a commencé le 21 septembre chez Lucien Rocault, viticulteur dans les Hautes-Côtes de Beaune.


Lucien Rocault, viticulteur dans les Hautes-Côtes de Beaune, cultive également 130 hectares de grandes cultures à Orches

Année très difficile dans les vignes. *«Elle est même chaotique d'un point de vue climatique»* soulignait Lucien Rocault la semaine dernière, à l'occasion du début des vendanges effectué pour sa part dans une parcelle de Saint-Aubin Premier cru. *«Conséquence d'une météo très spéciale des derniers mois, rien n'est mûr en même temps cette année. Nous avons encore eu 65mm ces derniers jours... La décision de commencer les vendanges n'a pas été simple à prendre. Pire, il n'est même pas possible d'enchaîner dans une autre parcelle. Je vais devoir attendre au moins deux jours pour retourner récolter»* poursuivait le Côte d'orien de 32 ans, habitant Saint-Romain mais vinifiant à Orches, siège de son exploitation. Lucien Rocault, bien connu dans le réseau départemental des Jeunes agriculteurs pour avoir présidé la Ferme de JAnne en juin 2015, déplorait un manque d'*«euphorie»* en ce début des vendanges : *«il y a d'habitude beaucoup d'enthousiasme cumulé à une certaine dose de stress. D'ordinaire, nous avons des équipes de vendangeurs un peu partout dans les vignes et nous sommes constamment dans les starting-blocks. Cette année, ce n'est pas le cas, et il y a moins de monde. Nombreux sont les viticulteurs qui prendront moins de vendangeurs avec cette récolte très particulière, où les raisins se font rares. Il y a moins d'embauches et dans le même temps, il est particulièrement difficile de trouver des saisonniers. Les étudiants sont déjà rentrés en cours et peut-être que certains travailleurs ont préféré se diriger vers d'autres régions pour trouver davantage de travail»*.

Du gel et des maladies

Le gel de fin avril cumulé à une très forte pression maladies sont *«clairement responsables»* de la situation, selon Lucien Rocault : *«le gel a détruit une grande partie des récoltes, dans des conditions plus ou moins importantes selon les appellations et les secteurs. J'espère sauver quelque peu les meubles ici à Orches. Nous sommes en altitude, à environ 540 mètres : les vignes sont plus tardives et ont beaucoup moins souffert. En avril, à l'annonce des périodes de froid, je ne m'étais pas dépêché pour les tailler. Les parcelles habituellement les plus gélives sont celles qui vont s'en sortir le mieux cette année. Elles étaient en avance d'un mois et ont été relativement épargnées»*. La donne sera toute autre pour l'appellation Beaune, touchée à plus de 95% : *«il y a une grappe tous les quinze pieds... C'est du jamais vu. Je ne pourrai pas produire l'appellation et les vins seront déclassés en Bourgogne»* regrette le vigneron. Ses six hectares menés en viticulture biologique ont également très souffert du mildiou et de l'oïdium : *«la pluie du printemps a été continue et ne s'est arrêtée qu'au 25 juin. Il a été très difficile de contenir les maladies. J'ai dû traiter tous les trois jours avec du cuivre qui est autorisé en bio. Il était systématiquement lessivé et il fallait recommencer à chaque fois. J'ai utilisé du souffre pour tenter de vaincre l'oïdium. Nous avons testé quelques préparations de plantes mais nous avons bien vite abandonné tellement la pression était importante... Non, ce n'était pas vraiment une année pour faire du bio ! J'ai explosé toutes mes charges, avec des traitements deux fois plus importants que l'an passé»*. Lucien Rocault s'attend à réaliser une demi-récolte, après des dernières années déjà très compliquées en terme de rendements : *«les épisodes de grêle ont été nombreux depuis 2012. Cela n'est pas sans conséquences dans la commercialisation. Il n'est pas toujours possible de répondre à la demande et certains clients ne comprennent pas forcément. J'ai déjà perdu plusieurs clients au Japon. Trouver un client est long et compliqué, le perdre est beaucoup plus rapide !»* D'un point de vue qualitatif, les vins de 2016 n'auront en revanche aucun souci à se faire selon le vigneron: *«il y a un très beau potentiel et*



Vous avez le projet de vendre votre domaine viticole ?
Depuis 10 ans, **Fabrice HENRY et son équipe** accompagnent efficacement leurs clients dans leurs projets de cession au travers la Bourgogne : Chablis, côte de Nuits, côte de Beaune, côte chalonnaise et côte mâconnaise. Ils mettent à votre disposition leur expérience et leur professionnalisme dans la préparation, l'organisation et la cession de votre domaine, afin que cette étape importante de votre vie soit réalisée dans les meilleures conditions.
Tél. 03 80 73 13 45
www.achat-vignoble-bourgogne.com
Imm. le Stratège - 1, rue du Dauphiné - 21121 FONTAINE-LÈS-DIJON
f.henry@fmp-vignoble-conseil.fr - Fax 03 80 72 28 45
719698400

▶ Zoom

Histoire des climats



Orches est le village *«idéal»* pour comprendre les caractéristiques du vignoble bourguignon selon Lucien Rocault : *«Les falaises sont la résultante de l'émergence des Alpes datant de plusieurs millions d'années. Quand on créé un tas de terre, il faut en prendre quelque part : Orches est l'un des endroits de la dépression occasionnée. Celle-ci a créé un gros chamboulement au niveau des horizons du sol. Cela explique l'existence de très nombreuses parcelles très différentes dans un secteur donné. C'est ce qu'on appelle les climats»*.

un très bel équilibre. Tout est réuni pour obtenir de très bons vins. Nous avons un potentiel de sucres en naturel à 12,5, avec une belle acidité. Le millésime 2016 devrait bien tenir dans le temps, avec des PH plus que corrects».

Coup de pouce de la presse

Lucien Rocault, qui exerce également une activité de négociant, vend environ un tiers de sa production à des particuliers, un peu plus de 40% à des cavistes et restaurateurs français et le reste à l'export, principalement en Belgique, au Japon et aux États-Unis. *«Je me concentre actuellement sur le marché belge en y allant régulièrement. Ma petite sœur y habite et cela m'aide considérablement. Il y a beaucoup de relationnel à assurer dans ce métier, avec des relances à effectuer en permanence».* Le marché américain se porte plutôt bien depuis peu. À ce titre, Lucien Rocault livre une petite anecdote : *«un homme était venu déguster des vins l'hiver dernier dans ma cave à Saint-Romain. Il s'est ensuite présenté en tant que journaliste du New York Times. Il réalisait un reportage de 36 heures en Bourgogne et logeait dans le village. Il a rédigé un article quelques jours plus tard. Celui-ci eu un succès fou puisque mon téléphone n'a pas cessé de sonner durant le mois qui a suivi. Mes ventes américaines ont considérablement augmentées et certains marchés latents se sont concrétisés».* S'il n'attend pas les mêmes conséquences économiques après son passage dans Terres de Bourgogne, Lucien Rocault espère tout de même voire *«débarquer»* plusieurs de ses amis agriculteurs d'ici la fin d'année.

AURÉLIEN GENEST



Le producteur déplore l'hétérogénéité de la maturité des raisins.

Céréalier et syndicaliste



En plus de son vignoble, Lucien Rocault a la particularité de cultiver 130 hectares de grandes cultures à Orches : *«cumuler ces différentes productions est un peu historique dans le secteur, nos terres sont mixtes et le permettent. Nous utilisons généralement le même matériel pour les travaux, c'est très pratique».* Le Côte d'orien profite de l'occasion pour dresser un rapide bilan de ses moissons: *«ce secteur plateau très séchant supporte relativement bien l'eau et j'obtiens globalement une belle récolte, je ne vais pas me plaindre par rapport à mes collègues de la plaine. Je termine entre 62 et 65q/ha en blé avec des PS variant de 76 et 80. L'orge arrive presque à 60 q/ha mais le colza ne dépasse pas 26q/ha. La moutarde est la seule grosse déception puisqu'elle n'a pas supporté le gel et a été intégralement détruite».* Malgré des résultats corrects en orge et en blé, d'un point de vue économique, *«il en manquera un bout car les prix ne sont pas du tout au rendez-vous». Lucien Rocault est également très impliqué dans le syndicalisme. Membre du conseil d'administration de JA 21, l'agriculteur souligne l'importance de défendre le modèle français: «notre pays doit continuer sa production de qualité. N'oublions pas que la France était encore le premier producteur européen en céréales il n'y a pas si longtemps. J'espère que la conjoncture va s'améliorer dans les années à venir, il faut absolument que des jeunes continuent de s'installer. Dans un tel contexte économique et climatique, cela devient extrêmement compliqué. C'est historique, toutes les productions sont touchées en même temps cette année. Il y a beaucoup d'inquiétudes et d'incertitudes chez les jeunes. Pour moi, redonner de la visibilité passe par une assurance récolte ou une assurance chiffre d'affaires dignes de ce nom. Les dispositifs doivent évoluer pour permettre aux producteurs d'affronter les nombreuses années atypiques qui se profilent à l'horizon».*

Syndicalisme

Une lettre pour François Hollande

Les Jeunes agriculteurs de Côte d'Or viennent d'envoyer un courrier à l'Élysée.

C'est une première pour JA21. Le conseil d'administration du syndicat côte d'orien a décidé de correspondre directement avec le Président de la République, au moyen d'un courrier envoyé il y a quelques jours à l'Élysée.

Le chef de l'État n'est pas le seul destinataire puisque les ministres de l'Agriculture, de l'Économie et de l'Environnement sont également mentionnés. *«C'est un courrier de ras-le-bol général. Il ne se passe absolument rien face à la crise agricole que nous traversons, toutes les productions sont durement touchées : ni l'État, ni la région ne réagissent»* déplore le président des Jeunes agriculteurs François-Xavier Lévêque. Le jeune Côte d'orien *«ne se fait pas de grandes illusions»* quant à une éventuelle réponse : *«ce courrier est peut-être un coup d'épée dans l'eau, nous n'aurons peut-être pas la moindre réponse de leur part puisque la seule chose qui compte pour eux aujourd'hui est l'élection présidentielle, rien d'autre. Nous verrons bien. Notre équipe JA a tout de même souhaité communiquer ses doléances par écrit, compte tenu de l'urgence de la situation».* François-Xavier Lévêque profite de l'occasion pour évoquer le plan Le Foll : *«il devait sortir début septembre, puis fin septembre et maintenant en octobre… C'est vraiement n'importe quoi et à vrai dire, on n'y croit plus. Et si ce plan est le même que celui-ci sorti il y a un an, aucun doute : il n'arrivera pas à sauver les jeunes agriculteurs».*

AURÉLIEN GENEST

Le courrier daté du 16 septembre

Monsieur le Président de la République,

L'agriculture est le fondement de l'humanité. La France, unique aux yeux du monde en ce domaine, a su se hisser sur les plus hautes marches du podium mondial. Le classement du repas à la française en 2010, ou encore celui des climats de Bourgogne en 2015, n'existeraient pas sans l'agriculture. Les titres honorifiques ne suffisent plus. Nous, jeunes agriculteurs de Côte d'Or, avons besoin de réalités économiques pour continuer notre métier. L'agriculture en Côte d'Or génère près de 30 000 emplois, un chiffre qu'il semble difficile à sauvegarder sans une réelle politique agricole. Nos ainés ont mis en place une politique agricole commune qui est aujourd'hui inadaptée, incompréhensible, inapplicable, utopiste et inacceptable. Nous sommes passés à une politique agricole divisée où les normes franco-françaises nous pénalisent face à nos voisins européens. Vous ne nous écoutez pas. Vous ne nous soutenez pas. Vous n'agissez pas. Désemparés face à une telle situation, nous vous exhortons à soutenir enfin le monde agricole. Savez-vous combien d'agriculteurs mettent fin à leurs jours chaque année ? Serez-vous le bourreau de l'agriculture française ? Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de notre haute considération.

LES JEUNES AGRICULTEURS DE CÔTE D'OR



LE SPÉCIALISTE POUR VOTRE PROJET DE ROBOT DE TRAITE
Chapuis Frères, expert en robotique
Contactez
Ets Chapuis Frères Montage soigné - SAV 24h/24
21450 St. Marc sur Seine - 03 80 93 22 28
Commercial : Alexis Chapuis - 07 78 87 26 57
+ de 8 ANS d'EXPÉRIENCE
EXPERT ROBOTIQUE
robotique

▶ Agenda

11/10 Prestation analyse de fourrages

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or vous propose de faire analyser vos fourrages (ensilage, enrubannage et foin) et de commenter vos résultats. Vous pourrez déposer vos échantillons le mardi 11 octobre de 09h00 à 12h00 sur l'un des 3 sites de la Chambre d'agriculture (Chatillon-sur-Seine, Créancey ou Bretenière). Renseignements, modalités et tarifs : Chambre d'agriculture de Pouilly-en-Auxois au 03.80.90.68.79 ou au 06.80.92.89.65

18/10 Rendez-vous bio à Flavigny

Bio Bourgogne convie les agriculteurs à une visite de ferme d'élevage biologique. Pour le département de la Côte d'Or, le rendez-vous est donné le 18 octobre à Flavigny-sur-Ozerain à 14 heures, avec la thématique "Produire du lait bio en limitant l'usage des médicaments". Contact: Aurélie Billon, 03 86 72 92 26, 06 80 43 16 97 ou aurelie.billon@biobourgogne.org

Jusqu'au 15-10 Concours photo de la FDSEA

La FDSEA de Côte d'Or organise un concours photos sur le thème des nouvelles technologies, du progrès et de l'innovation. Les photos sont à envoyer (jusqu'au 15 octobre) à l'adresse concoursphotos.fdsea21@gmail.com accompagnées du bulletin de participation (disponible sur www.fdsea21.fr). Un jury se réunira fin octobre pour sélectionner les photos gagnantes. Le palmarès et la remise des prix auront lieu lors de la ferme Côte d'Or. Les photographies gagnantes seront exposées sur le stand de la FDSEA 21.

18-19/10 - 20-21/10 Formation au GDS

Le GDS propose une formation de deux jours sur les intérêts et l'utilisation au quotidien des plantes médicinales et des huiles essentielles en élevage. L'objectif de la formation est de faire évoluer les pratiques de santé du troupeau vers un élevage durable, adapté aux enjeux écologiques et à la demande sociétale. Le vétérinaire Philippe Labre sera en Côte d'Or pour cette formation organisée par Virginie Pabiou. Les dates à retenir sont les suivantes : 18 et 19 octobre, 20 et 21 octobre (formation déjà complète pour ces deux derniers jours). Pour s'inscrire, appeler le 03 80 68 67 30. Le lieu de la formation reste encore à définir mais devrait se situer autour de Venarey-Les Laumes.

Charolais

Une rentrée bien effectuée

Quarante-deux veaux sont arrivés lundi à la station d'évaluation de Créancey. Les cases affichent complet, après la rentrée des futurs reproducteurs UCC quelques jours plus tôt.



Denis Mimeur et Nicolas Baudion ont chacun deux veaux retenus pour cette édition, issus du même père *«Invincible».*

Les veaux du GIE Charolais Évaluation ont effectué leur rentrée à la station de Créancey en ce début de semaine. Chacun y restera jusqu'au vendredi 10 février, date de la grande vente aux enchères organisée au pôle agricole. Les membres du GIE relevaient lundi matin une très bonne qualité d'animaux dans ce nouveau millésime, avec une majorité de futurs reproducteurs typés viande. «*Ils représentent environ 50% de l'effectif, l'autre moitié sont des animaux typés élevage et vêlages faciles*» indiquait le président du GIE Jean-Pierre Godot, précisant que cette progression des typés viande était un choix délibéré, «*en lien avec les attentes de la filière et des consommateurs*».



Les veaux ont été sélectionnés début septembre. Deux d'entre eux sont issus de taureaux récemment achetés en station. L'un appartient à Jean-Marc Lucotte (Créancey) et l'autre au Gaec Lépée (Millery).

Jean-Pierre Godot tenait en outre à saluer le roulement des éleveurs et l'arrivée de «*petits nouveaux*» : «*certains ne viennent pas une année mais n'hésitent pas à revenir la suivante s'ils ont l'animal répondant au niveau de sélection requis. Aussi, il est toujours intéressant d'avoir de jeunes éleveurs parmi nous. Le renouvellement des générations est très important, il est même essentiel en génétique. Les éleveurs se sentent concernés et c'est une très bonne chose*».

Une histoire de famille

L'une des particularités de cette rentrée était la présence de quatre veaux nés du même père. Le Gaec Mimeur de Thoisy-le-Désert et Nicolas Baudion de Créancey présentaient effectivement deux veaux chacun, tous issus d'Invincible, taureau en copropriété se distinguant par son potentiel de croissance et ses facilités de vêlage, dont l'un des fils avait réalisé la top-vente en février dernier.

Pour l'anecdote, deux autres bovins du Gaec Mimeur, également fils d'Invincible, ont rejoint le lot sélectionné cette année pour la station de Jalogny. «*Nous nous étions procuré ce taureau il y a quatre ans dans un élevage de Saône-et-Loire. La station de Créancey est la vitrine de l'élevage de Côte d'Or. Une participation assure une petite publicité pour l'élevage, une valorisation du travail et une motivation supplémentaire à poursuivre l'inscription*», indique Nicolas Baudion. Les éleveurs ont donc à cœur de proposer leurs meilleurs veaux.

Un impact crise ?

Si le contexte de l'élevage français s'arrange quelque peu, «*il n'y a aucune raison que la vente de février soit moins bonne que les autres années. J'attends de voir les futures décisions politiques concernant les échanges intra-communautaires, et notamment le cas de la Turquie qui pourrait débloquer pas mal de choses. De toute façon, des éleveurs achèteront toujours des taureaux par passion de la génétique, beaucoup sont convaincus -et ils ont raison- que la génétique leur apportera toujours quelque chose, notamment de la croissance chez leurs animaux. Des éleveurs investissent tous les ans et viendront tous les ans à la station*» note Nicolas Baudion.

Les apporteurs de veaux à la station auront la possibilité de faire génotyper leurs animaux cette année. La grande majorité des éleveurs a fait ce choix. «*Je suis convaincu de l'intérêt des évolutions techniques : elles ne peuvent être que positives avec leur avantage d'apporter de meilleures indications sur des animaux que l'on veut se procurer*» précise Nicolas Baudion.

AURÉLIEN GENEST

Des jeunes frappent à la porte

Anthony Amand, éleveur de 34 ans habitant Quarré-les-Tombes dans l'Yonne, faisait ses premiers pas à la station avec son veau Milord : «*C'est la première fois que je viens ici, c'est un réel plaisir car l'équipe du GIE est sympa et tout est parfaitement calé. Créancey, je n'y avais mis les pieds que lors de la dernière vente aux enchères du GIE. Ce jour-là, j'avais été séduit par cet événement, très vendeur, très bien organisé et avec un site internet très bien fait.*
J'ai voulu tenter ma chance cette année en remplissant le dossier de pré-inscription. L'un de mes veaux a été finalement retenu, c'est une satisfaction. Je restais sur une première bonne expérience au Marault, où j'avais vendu un animal en Roumanie l'an passé. Cette nouvelle participation va me permettre de me comparer aux autres élevages : ici, tous les animaux ont la même ration, il y a moins l'effet éleveur et moins l'effet terrain. Je reviendrai voir mon veau le 29 octobre lors du concours de l'Auxois-Sud».





Reproducteurs charolais

Les rendez-vous de l'automne

Les concours de l'Auxois-Sud et de Semur-en-Auxois arrivent à grands pas.



Les manifestations auront lieu le 29 octobre à Créancey puis les 16 et 17 novembre à Semur.

Tous à vos agendas : deux grands concours se profilent à l'horizon en Côte d'Or. Le premier en date est celui de l'Auxois-Sud organisé samedi 29 octobre au pôle agricole de Créancey. Éric Bize, président du comice de Pouilly-en-Auxois, annonce une organisation similaire aux huit précédentes éditions avec les traditionnels grands prix et récompenses spécifiques (trophées viande et vêlage facile, prix de ville et de la communauté de communes...). Une entrecôte charolaise sera notamment proposée au déjeuner. Les membres du jury seront monopolisés à partir de 8 heures, la proclamation des résultats et le défilé des lauréats sont prévus aux alentours de 15h30. Éric Bize espère une belle présentation d'animaux malgré la crise : *«Le contexte est vraiment délicat et la motivation s'en ressent fortement chez les éleveurs. La baisse des effectifs apparaît quasi-certaine mais nous travaillons pour tenter de maintenir un certain nombre d'animaux»*. Le président pollien tente de trouver un brin d'optimisme dans cette forte zone de turbulence : *«ce concours est un moment convivial à ne pas négliger, il permet aux éleveurs de sortir de chez eux et ne pas garder tous leurs problèmes pour eux. Rencontrer du monde et échanger permet parfois de trouver des bouts de solutions...»* Le second rendez-vous se déroulera sous le hall agricole de Semur-en-Auxois les 16 et 17 novembre. Seul concours de Côte d'Or a être reconnu par le Herd book Charolais, Semur rassemble environ 200 bovins inscrits chaque année, tous sélectionnés parmi les plus beaux spécimens de la race, provenant de six départements. Le concours se déroulera de 8 heures à 12 heures le mercredi avec ouverture au public dès 9 heures. La visite officielle se déroulera le lendemain à 15 heures et sera suivie de la lecture du palmarès et de la remise des récompenses. De la viande chaloraise sera au menu du déjeuner des deux journées. Une vente permanente de reproducteurs sera proposée par les exposants. Renseignements et inscriptions pour ces deux concours : Chambre d'agriculture de Côte d'Or au 03 80 90 89 09.

AURÉLIEN GENEST

Sommet de l'Élevage et Ferme Côte d'Or

Le Sommet de l'Élevage se déroulera les 5, 6 et 7 octobre à Clermont-Ferrand. Trois élevages du département feront le déplacement avec l'EARL Guenot Nicolas (deux bovins), François Lucand (3) et le Gaec Lechenault Frères (1). D'autres animaux côte d'oriens seront de la partie avec le Gaec Debeaupuis et le Gaec de l'Épicéa (un taureau chacun en Blonde d'Aquitaine), l'EARL L'Abrepin (Mony Hubert, avec quatre Romane), le Gaec Poillot et fils (neuf Suffolk) et Thierry Maréchal (sept Charollais). Autre rendez-vous de l'automne, la Ferme Côte d'Or aura lieu du 3 au 6 novembre, dans le cadre de la foire gastronomique de Dijon.

Fédération charolaise

Journées commerciales ce week-end

Douze élevages ouvrent leurs portes aujourd'hui, demain et dimanche en Côte d'Or.



La liste des animaux est consultable sur le site internet de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Plusieurs photos et une vidéo sont également disponibles (ici, animal de l'EARL Tursin Bernard, à Villargoix).

La Fédération Charolaise de Côte d'Or organise ses traditionnelles journées commerciales d'automne en cette fin de semaine. De nombreux reproducteurs charolais de race pure et inscrits au HBC sont à vendre, avec toutes les garanties sanitaires et de performances. Le président Thierry Léchenault, sans occulter les difficultés de l'année, annonce une très bonne qualité d'animaux à découvrir dans leur élément naturel : *«C'est l'avantage de ces journées commerciales : aller voir les animaux dans les prés permet de se donner une idée concrète, l'animal n'étant pas dans sa robe de mariée comme il peut l'être dans les différents concours... L'acheteur peut voir les parents et se donner une idée globale sur l'élevage. Douze fermes participent à cette nouvelle édition malgré une conjoncture pas favorable, une crise structurelle, des cours toujours à la baisse et une année climatique catastrophique: il faut saluer les éleveurs qui continuent de garder espoir»*.

Un rendez-vous d'habitués

Yves Lechenault, éleveur à Foissy près d'Arnay-le-Duc, est un habitué de ces journées commerciales. Le Côte d'orien proposera une dizaine de reproducteurs et même plusieurs génisses pleines à cette occasion : *«La Fédération nous offre la possibilité de participer à cet événement et il faut en profiter. La conjoncture n'est pas bonne et un certain nombre d'exploitants risquent d'être aux champs. Malgré tout, ces contraintes étaient déjà présentes l'année dernière et le bilan n'avait pas été si mauvais avec cinq ou six visites, pour un total de deux transactions dans mon élevage. Ces journées permettent aussi d'anticiper le prochain concours de l'Auxois-Sud, dans lequel nous revoyons parfois des personnes qui nous ont rendu visite»*. Les élevages participants: Nicolas Baudion (Pouilly-en-Auxois, 06 88 94 68 00), EARL Lechenault Yves (Foissy, 06 68 67 74 41), EARL Tursin Bernard (Villargoix, 06 73 95 62 82), Sébastien Février (Grignon, 06 30 18 57 21), Gaec Baudot Élevage (Pont-et-Massène, 06 07 75 59 74), Gaec Baulot Y. et S. (Semur-en-Auxois, 06 70 12 20 09), Gaec de la Fontaine (Sainte-Sabine, 06 77 00 86 27), Gaec de Pergeot (Châtellenot, 06 24 69 61 13), Gaec Henriot (Villebichot, 06 21 88 22 77), Gaec Noireaut (Meilly-sur-Rouvres, 06 14 13 59 11), Gaec Virely (Ecutigny, 06 75 78 55 96), SCEA Lucotte Jean-Marc (Créancey, 06 80 98 96 57). Renseignements : 03 80 90 68 80 (heures bureau) ou 06 24 24 69 93 (heures repas). Site internet : www.cote-dor.chambagri.fr



Formations

Pulvérisation bas volume et agriculture de conservation

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise deux formations à Saint-Seine-l'Abbaye.


Les techniciens Florent Sauvadet et Jérémie Nobs interviendront durant les formations.

De plus en plus sollicitée sur ces sujets, la Chambre d'agriculture a décidé de lancer deux formations spécifiques à la technique de pulvérisation bas volume et l'agriculture de conservation. Ces deux sessions s'adressent notamment aux néophytes et se dérouleront à chaque fois à l'Auberge campagnarde de Saint-Seine-l'Abbaye, sur une journée et en présence de techniciens grandes cultures. *«Les nombreuses demandes que nous avons eues ces derniers temps nous ont motivés à organiser ces deux formations. À cette occasion, nous sortons quelque peu de nos groupes de développement où ces techniques sont très régulièrement abordées. Ces deux formations sont ouvertes à tous»* communique Mathilde Matrat, responsable des formations grandes cultures. Le semis direct sous couvert sera au programme du mercredi 16 novembre. L'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour commencer dans cette technique sera l'objectif principal de cette session animée par Florent Sauvadet, conseiller à la chambre d'agriculture de Côte d'Or, qui conduit des expérimentations et accompagne des agriculteurs depuis plusieurs années sur cette technique. Les bases de la pratique et le matériel à disposer seront présentés. Les limites du semis direct sous couvert (ravageurs, adventices...) seront abordées. Un travail sur des résultats d'essais et un exercice de mise en situation seront proposés aux participants. La seconde formation se déroulera jeudi 24 novembre et sera dédiée à l'optimisation de la pulvérisation. La réduction de doses de produits et la diminution du volume d'eau des bouillies seront étudiées, avec présentation des bonnes pratiques, des conditions climatiques favorables et de l'influence de la qualité de l'eau sur la réussite des différents traitements. L'aspect matériel de pulvérisation fera également partie du programme et sera présenté par Jérémie Nobs conseiller machinisme et grandes cultures à la Chambre d'agriculture. Renseignements et inscriptions auprès de Mathilde Matrat (03 80 91 06 76, 06 32 71 92 14 ou mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr).

AURÉLIEN GENEST

Quétigny

Le lycée agricole recherche des agriculteurs innovants

L'établissement scolaire sollicite les exploitants pour des travaux à donner aux étudiants.

Depuis plus de quinze ans, le lycée agricole de Quetigny travaillle en partenariat avec les agriculteurs de la région. Le principe est simple : un agriculteur propose un thème d'études personnalisé tenant compte de ses attentes professionnelles. Les étudiants de BTSA «*agronomie et productions végétales*» réunis en groupes de trois, travaillent sur ce projet et proposent une réponse innovante. Les thèmes sont choisis en octobre et les étudiants présentent leurs travaux devant les agriculteurs invités au lycée agricole pour l'occasion en février. Chaque année, huit à dix projets sont traités parmi les quinze proposés en moyenne : achat d'un petit moulin pour transformer le blé en farine, établissement d'un système de cueillette à la ferme en agriculture biologique, intérêts d'un atelier de poules pondeuses, intérêts du chanvre, culture de lin d'hiver ou de printemps, allongement de la rotation, meilleurs outils de déchaumage, l'introduction de la luzerne dans les rotations à base de colza permet-elle de réduire les problèmes de desherbage, introduction du soja dans un bassin d'alimentation de captage.... Dans tous les cas, les étudiants et agriculteurs sont satisfaits de ce partenariat. Des agriculteurs coutumiers de cet exercice n'hésitent pas à proposer des thèmes chaque année. La démarche est enrichissante car les agriculteurs et étudiants de BTSA avec l'aide d'experts échangent leurs approches pour trouver ensemble la solution la plus adéquate. Pour toutes ces raisons, le lycée agricole fait appel à tous les agriculteurs qui ont un projet innovant à soumettre à aux étudiants. Malgré un contexte économique difficile, des projets d'adaptation et de réorientation de l'exploitation existent certainement. Contact : bernard.bourgeon@educagri.fr, gerard.moilleron@educagri.fr, ou fax au 03 80 71 80 10.



Groupama

L'été des manifestations se poursuit

Les manifestations estivales se poursuivent pour Groupama avec une des plus importantes foires du département, puisque la mutuelle d'assurances était présente le premier week-end de septembre à la foire de Montbard. Dès le jeudi, le service communication installait un magnifique stand de 18 m² au cœur des animations et le vendredi matin, les équipes commerciales et institutionnelles étaient prêtes à accueillir le large public que cette manifestation draine durant quatre jours. Jean-Claude Choublier, président de la caisse locale de Montbard, accompagné des présidents des caisses locales de Semur-Epoisses (Hervé Benoist) et Venarey-Les Laumes (Thierry Talpin), ont répondu aux questions des nombreux sociétaires et visiteurs, que ce soit en matière de prévention ou d'assurances. Ils étaient relayés par les commerciaux du secteur venus nombreux retrouver leurs clients. Après les officiels lors de l'inauguration, Groupama a reçu divers sportifs, assurés du soutien de Groupama dans leur communication.

La foire a été l'occasion de mettre en jeu trois stages de conduite Centaure au Centre de Gevrey-Chambertin, dans le cadre des soixante ans de la prévention fêtés cette année. Environ 25 000 visiteurs avaient fait le déplacement, du nord de la Côte d'Or bien sûr, mais aussi des départements limitrophes. Voici une belle réussite et le rendez-vous est d'ores et déjà donné pour l'année prochaine.



Sur le stand Groupama à la foire de Montbard.

IBR

«À force de réglementer en étant hors-sol...»

Raymond Lacombe, alors président de la FNSEA, avait un jour clamer qu'un ministre était fait pour décider et un fonctionnaire fait pour fonctionner. Drôle de France désormais où manifestement les rôles sont inversés … Emmanuel Bernard, président de la section bovine FDSEA 58 et mobilisé avec la FNB sur l'évolution du dossier IBR depuis plusieurs mois, livre son analyse du dernier épisode de la saga IBR où le directeur de la DGAL, décide seul de nuire au devenir de centaines d'exploitations et ce, alors que la crise frappe durement les producteurs de viande bovine.

Depuis plusieurs mois un dossier nous accapare une partie de notre temps dans un climat administratif hallucinant. Il s'agit de cette modification de la réglementation autour de l'IBR. Après des échanges parfois houleux, les choses devaient prendre une tournure plus calme. Avec d'un côté une prise de conscience des éleveurs que le décret signé par le ministre finirait par être appliqué, de l'autre côté, les organisations professionnelles pensant que laisser un délai deux ans avant application de la réglementation semblait acceptable pour que les éleveurs puissent se conformer aux nouvelles exigences du texte. Réunis mercredi dernier au ministère de l'Agriculture devant le directeur de la DGAL (direction générale de l'alimentation) , nous étions sûr d'entendre l'annonce d'une position de compromis. Quelle surprise ! L'application de la nouvelle règle débutera le premier octobre. Au delà du fait d'un déplacement pour rien de représentants de l'élevage qui défendent l'intérêt de producteurs sans revenu, face à un panel de cinq représentants de l'Etat qui doivent justifier leur salaire, la colère et le découragement dominent. Le problème n'est pas un sujet sanitaire. Les éleveurs qui depuis longtemps sont perclus de soucis savent que l'enjeu est commercial. C'est sur ce sujet que l'on devine l'incompétence permanente des représentants de l'Etat et notamment du directeur de la DGAL, décisionnaire sur le dossier. Par sa décision une partie des animaux commercialisés cet automne sera dévalorisée pour des raisons réglementaires. Cette expérience montre que laisser à ces personnes la négociation des certificats sanitaires avec des pays intéressés par nos animaux semble aléatoire. Des éleveurs seront en difficulté face à cette nouvelle norme et surtout les cotations seront directement impactées dans les semaines à venir. Ces décisions sont prises avec l'aval de notre ministre de l'Agriculture. Celui-ci nous explique que l'export, c'est la solution. Il n'a fait aucun déplacement pour aider à la promotion de nos animaux, pire avec la DGAL et la pression du rédacteur en chef du journal Le Monde, il a décrété des contrôles sur le bien-être animal au niveau du transport des animaux et notamment du port de Sète. L'impression que l'on peut avoir aujourd'hui, c'est que l'administration française cherche à arrêter le commerce d'animaux vivants. L'export vers l'Italie sera encore toléré car la réaction des éleveurs serait trop forte.

En revanche, la pression des associations de protection animale agit au plus haut de l'Etat. Le directeur de la DGAL est un vétérinaire... Celui-ci n'a certainement pas une très grande expérience de praticien en zone rurale, ce qui ne lui permet pas de connaître l'exigence de notre métier. A force de réglementer en étant hors sol, le risque de rupture avec les vrais acteurs économiques est visible. La colère et le découragement peuvent entraîner des situations non maîtrisables. Vous en serez responsables !

EMMANUEL BERNARD

Emploi

Nouveau visage pour la présidente de la section employeurs FDSEA

Les membres de la section employeurs de la FDSEA de la Nièvre ont procédé à l'élection d'une nouvelle présidente.

Le 12 septembre dernier, les membres de la section employeurs de main d'œuvre de la FDSEA de la Nièvre se sont réunis afin de procéder à l'élection de son nouveau président, en lieu et place de Laurent Cornu, ayant émis le souhait de se retirer au printemps dernier.
À l'issue de cette réunion, la présidence a été confiée, à l'unanimité des voix, à Mathilde Lafaye, exploitante agricole de 34 ans en maraichage et grandes cultures sur la commune de Sauvigny les Bois. De nombreuses missions attendent cette dynamique et jeune présidente. Ainsi elle aura notamment pour mission la représentation des employeurs agricoles de la Nièvre lors des négociations paritaires, le développement de services répondant aux besoins des employeurs de main d'œuvre ainsi que le développement d'actions de promotion des métiers agricoles.

C'est avec sérieux et motivation que Mathilde prend ses nouvelles fonctions.

SERVICE EMPLOI FDSEA 58



Emploi

Pénibilité : le DUER pour vous sécuriser

Depuis le 1er juillet 2016, 6 nouveaux facteurs de pénibilité sont applicables, parmi eux, le facteur agent chimique.

Le facteur agent chimique tel qu'il est définit entraine l'exposition de nombreux salariés agricoles à ce critère de pénibilité, avec paiement d'une cotisation liée à cette exposition.

Or les services du ministère du travail ont prévu certains cas de dispense de déclaration à ce facteur, notamment pour les employeurs dont le document unique d'évaluation des risques (Duer) permet de conclure à un risque faible (mesures de prévention suffisantes pour réduire ce risque), ou dont le Duer révèle un risque mais les mesures et moyens de prévention mis en place permettent de supprimer ou de réduire le risque au minimum. Obligatoire pour tous les employeurs, la rédaction du Duer permet désormais une sécurisation de l'employeur sur le facteur agent chimique dans le cadre de la prévention de la pénibilité.

Rédiger son Duer : la FDSEA de la Nièvre peut vous aider

La FDSEA de la Nièvre propose diverses modalités d'accompagnement dans la rédaction du Duer. de la formation méthodologique en groupe à la réalisation sous forme de prestation.

N'hésitez pas à nous contacter au 03 86 93 40 92 ou par mail à emploi.fdsea58@orange.fr pour analyser vos besoins et vous conseiller dans la prévention des risques et la sécurisation de votre rôle d'employeur.

SERVICE EMPLOI FDSEA 58

Agenda

1-2/10 Fête de l'automne et des associations à Saint-Brisson

Samedi 1er octobre à partir de 14h et dimanche 2 octobre de 10h à 18h, la Maison du Parc à Saint-Brisson vous invite à participer à la Fête de l'automne et des associations, une fête gratuite et ouverte à tous, réunissant producteurs locaux et associations orvandelles, avec cette année comme invité d'honneur : les Parcs naturels régionaux des Vosges et du Haut-Jura. Pendant deux jours une soixantaine d'exposants seront présents autour des démonstrations et des expositions organisées à cette occasion.
Au programme : la projection du film «*Deamin*», un concert trad/folk, une bourse d'échanges aux graines et aux plantes, un marché fermier, une initiation à la pêche à la moucje, un rallye photos, des visites guidées, des marchés de producteurs rassemblant des différents parcs régionaux participant , des démonstrations de forge mobile, maréchalerie, vannerie, une «*gratiferia*» (bourse d'échanges gratuites d'objets)... et bien d'autres choises.
Programme complet à trouver sur : www.parcdumorvan.org



CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Journée «*Osez les légumineuses*» à Pazy

Une culture exigeante qui vous le ren

Ils étaient nombreux, techniciens, conseillers et exploitants, à avoir répondu à l'invitation de la Chambre d'agriculture pour la journée consacrée aux légumineuses. Un tour d'horizon complet, pour présenter les avantages et les contraintes d'une culture exigeante, mais qui peut contribuer sous certaines conditions, à rendre les systèmes d'exploitation plus résistants aux aléas. Extraits.



Eric Roubeau s'est prêté au jeu des questions/réponses, avec humilité, mais en montrant bien que rien n'était laissé au hasard pour optimiser la culture et l'utilisation des légumineuses, au profit de l'atelier bovin comme au profit de l'atelier grandes cultures.



Une journée pour découvrir, comprendre, apprendre et apprécier les atouts des légumineuses et les subtilités de leur implantation de la conduite de leur culture.

Légumineuses pour les uns, protéagineux pour les autres, ces cultures partagent les mêmes avantages, certaines sont conduites à graine, d'autres non, en fonction de leurs utilisations et des conduites de cultures. Leur introduction dans un système d'exploitation ne se fait pas au hasard, mais quand les bonnes conditions sont réunies (choix des espèces, des variétés, conditions agronomiques, rotation, conduite des cultures...) les légumineuses permettent de remettre comme le précise Didier Ramet, élu professionnel en charge du dossier à la Chambre d'agriculture, «*un peu de complexité dans des systèmes trop simplifiés*» qui marquent le pas et montrent leurs limites sur le plan agronomique comme sur le plan sanitaire. Alors, certes «*les légumineuses ne sont pas une solution miracle*» prévient l'élu Chambre, «*mais elles représentent une piste de réflexion sérieuse, car elles contribuent à sécuriser les systèmes*». Pour preuve, l'exploitation de Régine et Éric Roubeau, qui accueillait la journée et témoigne, chiffres et courbes à l'appui, que ces cultures ont contribué année après année et en dépit des aléas, à sécuriser le système «*au fond*».

Une conduite délicate

Conduire une culture de légumineuses cela ne s'improvise pas, résume Christian Bourges, conseiller à la Chambre d'agriculture car «*elles peuvent s'avérer délicates à mettre en œuvre*», mais les bénéfices sur les plans agronomique, économique et sanitaire sont à la mesure des attentions à avoir et des précautions à prendre. À ceux qui objecteront que leur introduction coûte cher, on conseille de considérer la rotation dans son ensemble pour en apprécier les effets positifs. Si la ferme de Régine et Éric Roubeau est exemplaire à plus d'un titre, c'est d'abord par ses résultats économiques, le système est efficace et les chiffres le prouvent. L'audit économique de l'exploitation, qui objective les effets d'un suivi attentif et d'une gestion fine de tous les paramètres économiques, montre effectivement que l'introduction des légumineuses et leur conduite s'inscrivent dans le schéma global de gestion de l'exploitation et y participe au même titre que d'autres éléments. Dans cette exploitation d'élevage où chaque investissement est soigneusement réfléchi et la chasse au gaspi très active («*le premier sou gagné est celui qui n'a pas été dépensé*» se plait à rappeler Éric Roubeau), l'implantation de prairies temporaires (luzerne/dactyle) s'est organisée sur une ferme éclatée en deux sites en fonction des différentes productions bovines. L'assolement étant raisonné en

Les critères de réussite

Aucun paramètre n'est figé. Tout peut être remis en cause au vu des résultats. Ainsi le non-labour comme le labour ne sont pas systèmatiques (l'exploitation a été pionnière en matière de non-labour) . En revanche, il faut bon an mal an 80 ha de céréales pour couvrir les besoins en paille. Le colza revient tous les six ans seulement car cette culture est peu adaptée à ces sols difficiles.
Les rendements des cultures sont optimisés mais restent conformes au potentiel réel des sols («*mieux vaut 70 q qui gagnent que 80 q qui ne gagnent rien*»). Les variétés de légumineuses utilisées sont «*bien assises*», la conduite de culture est économe avec des passages limités. Praticité et simplicité des pratiques et matériels sont la norme, comme le recours aux services collectifs de la Cuma pour les matériels d'élevage (échographe) comme pour les cultures. Éric Roubeau est convaincu de l'importance du conseil en agriculture pour progresser. Conseil et analyses aident à orienter les pratiques et à faire évoluer le système. Recommandant à chacun d'effectuer un audit économique de son exploitation, Éric Roubeau en relève «*l'importance pour améliorer et progresser car la seule lecture des chiffres ne suffit pas, il faut voir au-delà. Etre exploitant ce n'est pas rester sur son tracteur, c'est voir autre chose, se former, apprendre aussi*» pour pouvoir avancer dans ses pratiques et son métier. Une visite à la ferme de Jalogny a ainsi permis de «*voir des choses intéressantes*». Les nouvelles orientations pourraient concerner le vêlage à deux ans (mais sans augmenter le nombre de vêlages), l'engraissement à l'auge et l'évolution de la composition des rations...

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

d bien...







Simplicité, praticité, économie... Le Gaec Roubeau joue la carte du collectif et du matériel en Cuma pour limiter ses coûts de production. Les légumineuses ne s'en portent pas plus mal et le compte d'exploitation s'en trouve plutôt bien.

Implantation et choix des espèces

«*En faire c'est bien, les réussir c'est mieux*»... l'enjeu est posé car la mise en œuvre des cultures de légumineuses est plus complexe qu'on ne le pense souvent. Le choix des semences (innoculées ou non) peut être lourd de conséquences (20% des luzernes sont ratées par défaut d'innoculation). Que l'on choisisse la luzerne, le trèfle violet, le trèfle blanc, le lotier... en solo ou en mélanges... les légumineuses requièrent un soin particulier à l'implantation. Les graines sont petites et peuvent lever plus difficilement. Il faut donc privilégier une préparation très fine du sol, un sol bien rappuyé et semer précisément à un centimètre de profondeur. Chaque espèce a ses avantages et ses inconvénients, chaque variété ses atouts propres en fonction des situations.
Au préalable, il faut se poser la question de la destination de la culture : fauche, ensilage, enrubannage, etc. Attention aux besoins des légumineuses (et donc des sols) en phosphore, potasse, bore et mobdylène. Enfin, au moment de la fauche, il faut trouver le bon compromis entre la teneur en protéines et l'apport énergétique. Il faut aussi être très réactif, car les fenêtres de tir peuvent s'avérer étroites, en fonction des configurations climatiques et pédo-climatiques. Enfin, il faut faire très attention à préserver les feuilles, car ce sont elles qui renferment les plus fortes teneurs en énergie et protéines.

fonction des prairies temporaires avec le double objectif d'améliorer la productivité et la qualité de sols morvandiaux très hétérogènes et à potentiel limité.

Un système en constante évolution

La force du système *«c'est qu'il n'est pas figé»*. *«On essaie des choses»* confirme Eric Roubeau, *«l'essentiel c'est de progresser régulièrement et de s'adapter»*. Ainsi, la bonne santé économique de l'exploitation et sa résistance aux aléas est *«l'aboutissement d'une recherche d'équilibre entre tous les secteurs de production»*. Aucune place à l'improvisation donc, mais une «*adaptation en continu au contexte»* et une observation : la production de légumineuses à base de luzerne/dactyle assure les besoins en protéines de l'élevage (cette année ce sera peut être un peu limite, les analyses qualité des fourrages en diront plus). La gestion du pâturage (tournant, mais en fonction des limites climatiques) et le rationnement adapté selon les périodes, les catégories d'animaux et leurs besoins, contribuent aussi à l'autonomie alimentaire du troupeau. En revanche, tout est analysé, les productions fourragères comme les sols qui, zone vulnérable oblige, sont couverts en pois de printemps et avoine de printemps. Ces cultures étant *«consommées par les animaux qui en ont besoin»*.
Ce système n'est bien entendu pas reproductible en l'état, il s'est construit au fil des années, de l'expérience acquise et des apports extérieurs en terme d'information. Mais les légumineuses ont trouvé leur place et participent directement à la réussite économique de l'ensemble, tout comme elles contribuent à sa résistance. À chacun d'en tirer ses propres enseignements, mais l'affluence à cette journée montre que le sujet intéresse. Et pas seulement dans la Nièvre, puisque qu'au niveau français, les achats de semences de légumineuses progressent (+ 15 à 20%) et que les associations graminées et légumineuses sont aussi en progression..

Anne-Marie Klein

HERD BOOK CHAROLAIS
CONCOURS
NATIONAL CHAROLAIS
AU SOMMET DE L'ÉLEVAGE
5, 6, 7 octobre à Clermont-Ferrand
CHAROLAIS EXPANSION VOUS INVITE À
la 1ère VENTE aux ENCHÈRES
de REPRODUCTEURS GÉNOTYPÉS
JEUDI 06 OCTOBRE à 18h00 au Zénith de Cournon (63)
en collaboration avec
CHAROLAIS UNIVERS
Catalogue, modalités d'achat, infos pratiques sur le **www.charolaise.fr**
Contact : Clément Perrodin - 07 89 05 42 39 ou par mail : cperrodin@charolaise.fr

Vendanges

C'est parti !

Les vendanges 2016 ont débuté un peu partout dans le département, mais la grêle et les gelées du printemps ont fragilisé les vignes et dans les secteurs les plus touchés, il faudra se passer de la machine et cueillir à la main



«On vide… !»

Lové dans sa cuvette ouatée de brouillard, le village d'Irancy s'éveille doucement en ce lundi matin. Il est 7h30 et en haut de la rue Soufflot, quelques rires fusent d'une maison et s'échappent dans la cour. Claquement de bises autour du café fumant, saluts amicaux... L'heure est aux retrouvailles pour la famille Richoux qui accueille son équipe de vendangeurs. Des habitués pour la plupart, qui au fil des années, ont pris leurs marques et ne cachent pas le plaisir de retrouver une ambiance bon enfant, où l'humain a encore sa place. Mais la grêle et les gelées sont passées par là et l'équipe sera réduite cette année, explique Thierry Richoux : *«une petite vingtaine, contre 35 personnes d'habitude. Faut dire qu'ici, on a pas mal trinqué, avec une moyenne de rendement estimée à 10 hl, à peine 10 à 20 % d'une récolte normale»*. Le chantier de collecte s'en trouvera forcément modifié : *«ici tout est ramassé en bac, mais comme on passera moins de temps à vider les seaux, le tri du raisin ne se fera que le soir, là où en temps normal, ils sont 5 ou 6 à s'en charger dans la journée»*. Bientôt l'heure de grimper dans les camionnettes. Prudente, Josette emporte avec elle une tenue de rechange, dans le cas où la pluie serait de la partie. Bientôt un quart de siècle que cette retraitée habitant Cravant, fait les vendanges au Domaine : *«la maison est comme l'ambiance, elle est bonne !»* Pierre, un autre fidèle, a pris un peu d'avance sur tout le monde et a déjà "quelques" grappes à son actif : *«j'arrive de Lugny, dans le maconnais, où je viens de terminer les vendanges, après celles en Côtes du Rhône et à Orange. Je suis chaud !»* Seuls *«petits nouveaux»* cette année, Alain et Dominique, un couple de jeunes retraités qui, faute d'entrainement, ont pour atout d'être de grands sportifs. Cela aura t-il une incidence sur le mal de dos...? Réponse dans quelques jours !

Il est 8 heures. Les bacs sont en place et attendent les premiers seaux, pendant que les vendangeurs vont se positionner dans les rangs. Chacun le sien, chacun sa vendangette ! Les feuilles *«pissent»* de l'eau, brouillard oblige et la terre colle aux bottes : *«qui est-ce qui a fait ce bout là, il y reste encore un peu de raisin...?»* Il sera rare cette année, toute grappe vaut son pesant d'or et Thierry veille au grain... C'est le cas de le dire !

Une année de challenges

De l'autre côté de la rivière, à Escolives, Benjamin Borgnat a fait ses comptes lui aussi : *«on devrait se retrouver avec une collecte réduite de deux tiers»* Déjà une semaine que le jeune vigneron a ouvert le bal des vendanges. Elle s'annoncent difficiles cette année : *«entre le verjus et ce qui est sec, on peut se retrouver avec trois générations de raisin sur un même lieu et là où on* était *habitué à régler une machine pour vendanger-mécaniquement, on sera sans doute amenés à effectuer plusieurs passages pour faire le tri,en alternant machine et vendanges à la main…»* D'autant que les parcelles sont hétérogènes, avec à certains endroits relativement épargnés par la grêle, des raisins précoces présentant une belle maturité et sur d'autres, frappés de plein fouet, un retard occasionné par le choc physiologique subi par la vigne : *«il faudra dans la mesure du possible, vinifier séparément, quitte à assembler après, mais on sent qu'il y a un potentiel malgré tout»*. Ici aussi, plus de surfaces seront vendangées manuellement car les bois, ont été fragilisés, hypothéquant la taille de l'hiver prochain : *«sur des vignes grêlées, la machine a l'inconvénient de faire de la casse car les branches sont plus fragile. Un petit surcroit de travail aujourd'hui, mais qui nous* évitera *une grosse surcharge de travail plus tard. Mais on sait* déjà *que ce sera une année de challenges !»*

Dominique Bernerd


«Portrait» de groupe côté pile… !


Josette la fidèle, Josette la doyenne, Josette la *«reine du sécateur»*, avec pas moins de 24 millésimes au compteur !


Le *«patron»* a l'œil à tout et veille au grain… (de raisin, bien sur !)

Viticulture

Une profession qui manque encore de bras

Basée à Préhy dans le chablisien, l'entreprise de prestations agricoles et viticoles PSAV a vu sa charge de travail augmenter, conséquence de l'obligation pour certains vignerons de revenir aux vendanges manuelles, suite aux vignes fragilisées par la grêle

Ne serait la difficulté à trouver de nouveaux salariés, Jean-Claude Duval serait un patron heureux ! C'est en 2010 que cet ancien du monde de l'industrie a créé son entreprise de prestations agricoles et viticoles dans le chablisien. Installée à Préhy, la société PSAV emploie aujourd'hui une quinzaine de collaborateurs à temps plein, plus autant de personnes en contrat longue durée de huit à dix mois. Avec toujours la difficulté d'en trouver de nouveaux : *«il est certain que la profession manque de notoriété. Autant les cuisiniers comme les pâtissiers, ont su mettre en valeur leur métier via certaines émissions télé, autant en milieu agricole ou viticole, il nous a manqué l'opportunité de remettre certains métiers au goût du jour…»* À l'automne dernier, l'entreprise signait avec l'État six contrats d'embauche dans le cadre des emplois d'avenir. Quinze mois après, ces jeunes sont toujours là et poursuivent leur formation, certains se voyant même offrir l'opportunité de prendre de nouvelles responsabilités : *«actuellement, on s'appuie sur eux pour encadrer les saisonniers le temps des vendanges…»* Jean-Claude Duval le reconnaît : *«pour certains, cela a été un peu difficile au départ, mais personne n'a lâché physiquement…»* Aidés en cela, par le souci permanent de leur faciliter le travail : *«on essaie de soulager certaines tâches, en les équipant de sécateurs électriques, de chenillettes, pour éviter la hotte…»* Il faut environ dix huit mois pour former un salarié en le rendant polyvalent aux différentes taches manuelles dans les vignes et il est important de se donner tous les atouts pour le voir rester dans l'entreprise. La difficulté étant au départ, de faire tomber certaines idées préconçues sur le métier : *«comme par exemple ce matin, on avait convoqué une vingtaine de saisonniers pour les vendanges et la moitié ne s'est même pas présentée…»* Difficile en pareil cas, de gérer efficacement les chantiers et satisfaire les clients, d'autant que l'urgence est là car depuis quelques jours, les raisins murissent vite…

Du travail supplémentaire dans les vignes

La zone d'intervention de l'entreprise couvre désormais tout le département, avec des prestations à l'année en vézelien et dans le jovinien, qui viennent compléter les secteurs traditionnels de l'auxerrois et du chablisien. Un atout supplémentaire pour le personnel, habitué à travailler sur plusieurs appellations et selon les méthodes de chacun : *«notre rôle est de nous adapter à chaque client. Ce sont leurs vignes, pas les nôtres…»* Si après les épisodes de grêle et gelées qui ont frappé le vignoble aux alentours, Jean-Claude Duval a pu craindre un moment de voir l'activité se ralentir, il n'en est rien : *«la végétation est repartie de plus belle après la grêle et certains clients nous ont appelé en catastrophe car ça poussait de partout ! D'ordinaire, il y a du travail jusqu'à mi-juillet et on s'est retrouvé avec un mois supplémentaire de prestations…»* Autre conséquence de la grêle, l'obligation de privilégier sur certaines parcelles des vendanges manuelles en se passant de la machine : *«certains nous ont appelé parce que la machine risquait de faire de la casse dans les bois fragilisés par les grêlons. Souvent, les clients ont un jour ou deux de prestations sur une parcelle et préfèrent faire appel à nous pour vendanger, plutôt que d'engager une équipe complète…»* Ne manque qu'une seule chose pour satisfaire pleinement Jean-Claude Duval : *«trouver du personnel supplémentaire, pour satisfaire nos clients !»* L'appel est lancé…

DOMINIQUE BERNERD



L'entreprise avait reçu l'an passé la visite de la secrétaire générale de la préfecture, Marie-Thérèse Delaunay, lors de la signature des contrats d'avenir avec six jeunes alors sans emploi

▸ Agenda

21 et 22/10 - Concours charolais d'Avallon

Le Syndicat d'Elevage de la race Bovine Charolaise de l'Yonne organise son concours interdépartemental de bovins reproducteurs les vendredi 21 et samedi 22 octobre, à Avallon. Il se déroulera sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord d'Avallon.
Ce concours est ouvert à tous les animaux inscrits au HBC LIVRE A. L'innovation 2016 consistera à la mise en place de section (s) «Animaux sans cornes». Les opérations du jury se dérouleront vendredi 21 octobre, dès 13 h 30. Les éleveurs désirant participer sont priés de prendre contact avec le Syndicat, 9 avenue du 11 Novembre à Avallon. Tél : 03 86 34 23 41 (entre 8 et 9 heures) - Fax 03 86 31 63 56 - Mail : c.bonin@yonne.chambagri.fr

13/10 Permanence APECITA

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 13 octobre à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Email : mel.dijon@apecita.com

Vannerie à Dracy

Jusqu'au 15 octobre, l'ancienne cidrerie propose une exposition de vanneries en provenance du monde entier : Afrique, Bali, Asie, Bourgogne… Un tour du monde à travers paniers, boites et chapeaux. Uniquement sur rendez-vous au 03 86 45 47 70 ou sur cidrerie-lawson@gmail.com. Entrée : seul, 3 €, couple, 5 €, gratuit pour les moins de 10 ans

02/10 Ronde des fromages et du foie gras

Randonnée de la «Ronde des fromages et du foie gras», dimanche 2 octobre. Départ de l'Office de Tourisme de Saint-Florentin, à 8 h 30. Parcours de 15km (prévoir votre retour depuis le lavoir de Soumaintrain), ou boucle de 25 km, à pied ou en vtt. Vous pouvez apporter votre pique-nique (possibilité vers l'ancien lavoir de Soumaintrain). Inscriptions au départ : 4 €, donnant droit à un ravitaillement sur le circuit. Gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements au : 03 86 35 11 86

01-02/10 Festival BD à Vallan

Festival BD samedi 1er et dimanche 2 octobre, Salle polyvalente, Chemin de la Douaie, à Vallan. Entrée 1 €. Gratuit pour les enfants

01/10 Fête du bourru et du raisin à Auxerre

L'édition 2016 de la fête du bourru et du raisin, se déroulera les rues Fécauderie, Joubert et du Pont, à Auxerre, samedi 1er octobre, de 10 h 30 à 17 h 30. Défilés des confréries à partir de 10 h 30, du haut de la rue Joubert au bas de la rue du Pont, accompagnées de plusieurs groupes folkloriques. Distribution du bourru et du raisin, offerts par les viticulteurs, avant la bénédiction en l'église Saint-Pierre à partir de 12 h 15, intronisations. Nombreux ateliers pour enfants, toute la journée. Programme complet sur : www.auxerre.com

02/10 Marché paysan à Epineuil

Dimanche 2 octobre, de 10 h à 18 h, le foyer rural organise son deuxième marché paysan au centre du bourg. Une quarantaine d'exposants présenteront produits du terroir, artisanat… Structure gonflable, animations musicales et artistiques. La salle André Durand accueillera une exposition consacrée aux carnavals et kermesses à Epineuil

02/10 Randonnée nature à Treigny

Dimanche 2 octobre, à partir de 9h30, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne organise une randonnée de 12 km à la découverte des joyaux du patrimoine naturel poyaudin : chemins creux, étangs, bois et landes… Pique-nique tiré du sac. Rendez-vous à la croix, au lieu-dit Le Chaineau. Renseignements et inscription au 03 80 79 25 99



▸Humeur

L'écosystème agricole en grand danger

Comparons l'agriculture à un vaste écosystème. Peut-être est-ce la solution pour se faire entendre de ses instances gouvernementales ? Je m'explique. Mettons au centre de cet écosystème l'agriculteur *(ce drôle d'animal vulnérable)* qui, depuis plusieurs années, subit les aléas climatiques, subit les pollutions d'origines gouvernementales et européennes. La population agricole diminue d'année en année. La LPA *(Ligue de Protection des Agriculteurs)* prévoit au dernier comptage une diminution de l'ordre de 10 % sachant que les autres 90 % sont en très mauvaise santé et un manque de soin *(financier)* risquerait de faire baisser plus amplement cette espèce. À cela s'ajoute une pollution d'origine franco-française, la surrèglementation. Elle serait aussi coupable de la disparition de l'espèce.

Dans cet écosystème, beaucoup d'autres espèces sont liées à cette *«petite bête»*. Les distributeurs de machinisme, les transporteurs, les OPA, les artisans, sont quelques maillons qui dépendent de l'activité agricole. L'agriculteur, c'est aussi le dernier lien et, bien souvent, la dernière activité en zone rurale. C'est lui qui entretient les chemins et paysages. Aujourd'hui, la Région Bourgogne et l'État sortent l'artillerie lourde pour sauver Alstom. C'est 400 emplois. 400, c'est le nombre d'agriculteurs qui risquent de disparaître dans chaque département bourguignon. Que cette entreprise soit sauvée, c'est tout à fait normal et important dans ce contexte de crise économique, mais que fait le Conseil Régional pour sauver l'agriculture bourguignonne ? Je vous laisse seul juge.

L'État, que fait l'État ? Mme Royal ? Si vous nous comparez à des *«gentilles petites bêtes» (prenons par exemple le crapaud : on dépense bien de l'argent pour leur construire des passages souterrains),* accepterez-vous de consacrer une partie de votre budget pour sauver l'espèce *«agriculteur»* menacée puisque le ministère de l'Agriculture est absent ?

L'équipe de la FDSEA de l'Yonne se démène pour trouver des solutions pour passer le cap de cette année difficile. Les organismes stockeurs font de gros efforts pour accompagner financièrement leurs adhérents/clients.

Mais, Mais… Urgence. Cet écosystème est menacé. Environ 450 millions d'euros de pertes agricoles cette année. L'agriculture bourguignonne, c'est 63 000 actifs permanents, est-ce suffisant pour faire comprendre à l'État et à la Région que l'agriculture est en danger ? Continuez-vous à faire la sourde oreille ou allez-vous oser prendre vos responsabilités pour sauver l'agriculture bourguignonne ?

Gilles Robillard
Secrétaire général adjoint de la FDSEA de l'Yonne

▸Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires

Vous venez de recevoir le calendrier formation dans vos boites aux lettres ! Retenez les dates et n'hésitez pas à vous inscrire dès à présent.
Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Les chiffres clés pour gérer mon exploitation

Auxerre, 4 et 7 octobre. Contact : Emeline Richard : 03.86.94.28.41

Optimiser l'organisation du travail dans mon élevage

4 novembre (lieu à définir). Contact : Nadège Michelin (Alysé) : 03 86 92 36 40

Des haies rentables et durables

Le 15 novembre (lieu défini en fonction des participants). Contact : Vincent Gallois, 03 86 94 26 34

Gérer ma trésorerie

Le 15 novembre à Auxerre. Contact Cyrille Fournier, 03 86 94 22 10

Réussir la transmission de mon exploitation

Les 15, 17, 22 et 24 novembre 2016 (3,5 jours) à Auxerre. Contact : Sylvie Huyghe, 03 86 94 22 16

Les leviers agronomiques : réduire ma dépendance aux herbicides

Les 22 et 29 novembre (1,5 jour) à Auxerre. Contact : Marjorie Lautier, 03 86 94 28 49

Créer et animer ma page Facebook

Le 23 novembre à Auxerre. Contact : Alice Demolder-Bilhot, 03 86 94 26 33


Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr
V·MAT Construction
Dallage Béton
Batiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
M. STRAUB - 06 83 41 72 77
m.straub@vmat-dallage-chape.fr

Cerfrance Yonne

Visite danoise

Une délégation danoise composée de quinze conseillers agricoles s'est rendue dans le département, à l'invitation de Cerfrance Yonne.


Les membres de la délégation danoise, avec à leurs côtés, Noelle Lecuyer, responsable juridique de Cerfrance Yonne

C'est à l'occasion d'un séminaire organisé par Noelle Lecuyer, responsable juridique de Cerfrance Yonne, qu'une délégation de quinze conseillers agricoles danois, s'est rendue dans le department, du 14 au 16 septembre dernier, avec pour objectif d'étudier les besoins des exploitants agricoles en matière de conseil et leurs échanges avec leurs différent partenaires et interlocuteurs.
Entre présentation de données économiques chiffrées et visites d'exploitations, du nord au sud du département, les Danois ont noté avec intérêt de nombreuses similitudes avec les actuelles difficultés rencontrées actuellement par l'agriculture française. Accueillis par Eric Coquille, président de Cerfrance Yonne et son Directeur Général, Laurent Beurienne, ces professionnels du conseil agricole ont posé de nombreuses questions sur la structuration des exploitations de l'Yonne. Loic Le Menn, directeur adjoint de la structure nationale de Cerfrance, venu de Paris pour l'occasion, a rejoint le groupe le temps d'une visite de l'unité de méthanisation des frères Dondaine, à Athie.
Nos amis Danois n'ont pas boudé le plaisir d'une visite de cave, à Chablis, au Domaine Vocoret, les explications sur les processus de fabrication du vin étant suivies d'une degustation. Sur la route du retour vers Paris, ils ont in fine, fait une halte très appréciée à la SEP de Bord, à Bligny en Othe, où Thierry Desvaux a fait une présentation anglophone d'une agriculture différente, avec un mode de culture non conventionnel, tourné vers la biodiversité.

Saint-Valérien

Le Crédit Agricole fait peau neuve

Chaque année, la Caisse régionale du Crédit Agricole de Champagne-bourgogne rénove une dizaine de ses 152 agences réparties sur le territoire.

Dernière en date à Saint-Valérien, au nord de l'Yonne où, après travaux, les locaux situés au 69 rue de la république, ont été officiellement inaugurés le 15 septembre dernier, en présence notamment, de Bernard Moissette, Vice-président de la Caisse régionale, Jacques Kermarrec, Directeur général, de Claire Boucher, Présidente de la caisse locale de Saint-Valérien, de Jérôme Lupi, Directeur du secteur Vallée de l'Yonne et Guillaume Bollaert, Directeur de l'agence et de son équipe.

Les collaborateurs de l'agence rénovée de saint-Valérien,



Le directeur, Guillaume Bollaert et son équipe.

accueillent la clientèle :
• Du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
• Le samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Les distributeurs de billet et l'espace libre-service, étant accessibles 24h/24h et 7 j/7.

À noter à proximité de l'agence, 2 relais de proximité *«Point Vert»* permettant aux clients Crédit Agricole d'effectuer un retrait d'espèces auprès de ces commerçants partenaires : Café Le saint Thomas, 11 place de l'Eglise à Domats et le restaurant La Grange, 23 Place de l'Eglise, à Jouy.

Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

«Oui» à la solidarité

À l'invitation de la profession agricole, la présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite Dufay s'est rendue mercredi sur l'exploitation du Gaec Picard Frères à Bresse-sur-Grosne (71). L'urgence est à l'action face à la détérioration des trésoreries d'exploitations et face aux crises des productions régionales, amplifiées par les aléas climatiques de l'année. Au final, c'est tout le tissu para-agricole et une partie de la ruralité qui jouent leur survie.



La présidente de région, Marie-Guite Dufay, a réaffirmé sa volonté d'agir pour faire face aux crises structurelles et conjoncturelles que traverse l'agriculture.

Prix de vente, coûts de production, export, zones défavorisées, Pac 2020, installations, retraites, circuits courts, concurrence, assurances, aléas, fiscalité… tous les dossiers agricoles ont été évoqués. Le constat dans toutes les filières est en effet inquiétant. Le président des JA BFC, Guillaume Gauthier, calculant une *«perte de 442 millions d'euros et ce, "que" depuis le début de l'année»* pour l'ensemble des productions agricoles en Bourgogne-Franche-Comté. Les nombreux témoignages et perspectives futures n'aidant pas à rassurer quiconque sur un avenir meilleur.

La présidente de la région, Marie-Guite Dufay a donc mis du temps à se détendre, tant la pression était grande. Les responsables listant les solutions envisageables à moyen et long terme en matière d'organisation des filières. Mais, finalement, c'est la responsable ovine, Michelle Michel qui a exprimé - simplement et avec une empathie contagieuse - la crainte de tous les agriculteurs de la région : *«on voit les bovins - et les céréales maintenant - vivre ce que la filière ovine a vécu. Une longue crise entrainant un manque d'investissement qui est très dur à remonter après, surtout sans vision politique pour gérer à long terme»*. Ce qui a visiblement fait mouche.

Un travail collectif

À ce dernier grief, Marie-Guite Dufay a alors pris la parole et prévenu tout le monde : elle était là pour *«agir»*. Pas pour une opération de communication puisqu'aucun autre média n'était invité. Car ces crises structurelles et conjoncturelles *«nécessitent qu'on travaille ensemble»*, invitait-elle. Le président de la FRSEA, Frédéric Perrot égrenait donc les solutions pour *«relancer la machine»*, à savoir rapidement renforcer directement les trésoreries des exploitations.

Cette fin de semaine, la Région va lancer son plan préparé au printemps dernier pour, dans un premier temps, *«auditer»* les exploitations en difficulté. Mais aucune enveloppe budgétaire supplémentaire n'a été annoncée pour l'heure. *«Oui à la solidarité mais prudence sur les montants»*, répétait avec fermeté Marie-Guite Dufay qui appelait aussi les Départements à s'associer. Rappelant au passage que la région a proposé aux huit conseils départementaux de conserver leurs prérogatives en matière de politique agricole jusqu'au printemps 2017 s'ils signent une convention (quatre l'ont fait pour l'heure). Mais au-delà des rouages administratifs et politiques à démêler, le président de la chambre régionale, Christian Decerle livrait un discours passionné pour l'encourager -avec le sénateur Jérôme Durain présent- à prendre la tête des élus faisant bouger les lignes nationales et européennes. Avec en ligne de mire déjà, la Pac 2020. Un appel qui faisait *«écho et résonnera en moi»*, promettait Marie-Guite Dufay.

CÉDRIC MICHELIN

Service de remplacement

Osez vivre un heureux événement l'esprit libre...

Concilier son rôle de nouveau parent avec son métier d'agriculteur n'est pas toujours facile. La grande majorité des agricultrices et agriculteurs ayant un enfant ne pense pas au service de remplacement pour prendre un congé maternité ou paternité. Pourtant, ce service permet de pouvoir vivre un heureux événement comme les autres...

Le service de remplacement intervient auprès des agricultrices afin qu'elles puissent vivre sereinement leur maternité. En effet, que ce soit pour préparer la naissance d'un enfant ou en cas d'adoption, l'agricultrice adhérente au service de remplacement bénéficie d'un congé maternité durant lequel un salarié est mis à sa disposition pour la remplacer dans son activité professionnelle.

Ce congé dure 16 semaines pour une famille avec deux enfants à charge ou 26 semaines si la famille a trois enfants ou plus. Son financement est pris en charge par la MSA.

Le service de remplacement assure, également, la continuité des travaux de l'exploitation lors d'un congé paternité. En effet, les agriculteurs peuvent, eux-aussi, bénéficier du congé de paternité (11 jours consécutifs, 18 pour les jumeaux, à prendre dans les quatre mois suivants la naissance) et d'adoption pour qu'ils puissent accueillir et s'occuper de leur enfant dans les premières semaines.

En Franche-Comté, le congé maternité représente 10,5 % de l'activité des services de remplacement. En 2015, le congé paternité, lui, a représenté 4,6 % de l'activité ; soit 9 % de plus qu'en 2014.
Le congé paternité est donc de plus en plus utilisé même si une majorité d'agriculteurs n'a pas connaissance de ce dispositif.

Le remplacement permet aux agriculteurs(-trices) de pouvoir consacrer du temps à l'arrivée d'un enfant, comme les autres catégories socio-professionnelles, sans que cela remette en cause la pérennité de leur outil de travail. Il est un facteur essentiel pour la qualité et les conditions de vie des agriculteurs(-trices). Alors pourquoi s'en priver ?

Il suffit de contacter votre MSA pour demander un dossier d'allocation de remplacement (rendez-vous sur www.msa.fr/j-attends-un-enfant) et votre service de remplacement, le plus tôt possible, afin d'anticiper et de planifier votre remplacement.

Retrouvez tous les renseignements et les contacts des services de remplacement sur le site www.servicederemplacement.fr ou sur la page facebook Service de remplacement Bourgogne Franche-Comté.

NOÉMIE PERRIGOT,
ANIMATRICE SR BFC





25ème Sommet de l'élevage

Un programme prometteur

Cette année, les 5, 6 et 7 octobre, le Sommet de l'élevage aura 25 ans. Si le contexte économique ne se prête pas vraiment à la fête, le rendez-vous incontournable de la filière se prépare à une édition pleine de promesses...



Avec plus de 2 000 animaux minutieusement sélectionnés, 1 400 exposants et plus de 85 000 visiteurs attendus, cette 25e édition du Sommet de l'élevage offrira un panorama complet de l'élevage aux professionnels, ponctué de rencontres d'affaires, concours d'envergure, animations et conférences mais également de nouveautés marquantes.

La fine fleur de l'élevage

Côté concours, la race charolaise revient à l'honneur avec plus de 400 reproducteurs en compétition nationale. En bovin lait, la race simmental organisera son "Euro-Simmental" et la race prim'holstein son "Challenge France". Quant aux ovins, les races texel, rava, charollais et île-de-France seront sur le devant de la scène avec leurs concours interrégionaux.

Le Sommet de l'élevage accueillera ainsi la fine fleur de l'élevage français et européen avec 750 bovins viande, 550 bovins lait, 400 ovins et 300 équins en concours ou en présentation.

Grande nouveauté 2016 : c'est désormais sur le ring du Zénith d'Auvergne, salle de spectacles d'envergure attenant au parc des expositions, que le public assistera aux différents concours et aux nombreuses présentations animales des races allaitantes.

Côté exposants, 1 400 sociétés venues des quatre coins du monde seront présentes pour l'occasion, sur une surface brute d'exposition de plus de 175 000 m². Avec 28 pays représentés, le salon se veut plus que jamais ouvert à l'international.

Autre preuve de son succès, la présence chaque année sur le Sommet de nombreuses personnalités politiques. Parions que pour cette nouvelle édition, dans un contexte de primaires et d'élections présidentielles, la classe politique ne déroge pas à la règle… À ce titre, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, et Phil Hogan, commissaire européen à l'Agriculture et au Développement rural, ont d'ores et déjà confirmé leur participation.

Cette 25e édition du Sommet de l'élevage promet donc une fois de plus d'être riche et intense alors qu'année après année, le rendez-vous s'est imposé comme la vitrine économique, génétique, politique et professionnelle des spécificités de l'élevage de notre grande région.

▶ En chiffres

- ▶ 175 000 m² d'exposition ;
- ▶ 76 000 m² de surface nette de stands ;
- ▶ 1 400 exposants, dont 270 internationaux de 28 pays ;
- ▶ 2 000 animaux d'élite et la présence de toutes les grandes races ;
- ▶ une trentaine de rencontres professionnelles, colloques et conférences ;
- ▶ un centre de conférences intégré ;
- ▶ un Club d'affaires international pour accueillir les visiteurs étrangers ;
- ▶ quatre restaurants gastronomiques.

Et aussi…

Matériel d'élevage, alimentation animale, produits vétérinaires, équipements pour le lait, machinisme, nouvelles énergies… Le Sommet représente une offre commerciale complète présentée par 1 400 sociétés exposantes, dont 270 étrangères de 28 pays.

- ▶ 75 % des exposants sont satisfaits du nombre de contacts professionnels ;
- ▶ 95 % des exposants sont satisfaits de la qualité des contacts professionnels.

Les exposants bourguignons au Sommet

- AGID : HALL 2 - Allée B - Stand 53
- AGRI CONSULT : Extérieur - Allée M - Stand 3111
- AGRIJUTE DUMARCHE : Extérieur - Allée X - Stand 3021
- AREAS ASSURANCES-SIMONOT LAURENT : HALL 3 - Allée B - Stand 61
- ATRIAL/MEGNAUD : HALL 3 - Allée A - Stand 15
- BERNARD MICHON HIPPOMOBILE : Extérieur - Allée A - Stand 1013
- BIGALLET : HALL 1 - Allée B - Stand 52
- BONNEFOY-FOURNIER : HALL 1 - Allée F - Stand 181
- BOUILLET : HALL 6 - Allée A - Stand 6
- BROUETTES ELECTRIQUES ZOETTE : Extérieur - Allée X - Stand 3015
- BUCHET : Extérieur - Allée L - Stand 3102
- CARROSSERIE CORNELOUP : Extérieur - Allée L - Stand 3010
- CHAROLAIS HORIZON : HALL 3 - Allée A - Stand 29
- CHAUVEAU MECANO SOUDURE : Extérieur - Allée L - Stand 3107
- CIALYN - SECTION OVIMONTS : Extérieur - Allée A - Stand 1029 et HALL 3 - Allée A - Stand 30
- COMPERAT CO-PRODUITS : HALL 1 - Allée A - Stand 19
- COUZON–MIX : Extérieur - Allée M - Stand 2110
- DELTA MICS : Extérieur - Allée C - Stand 1085
- ELEXINN : HALL 2 - Allée A - Stand 16 BIS
- FOURNIER : HALL 2 - Allée A - Stand 5
- GEOFFROY : Extérieur - Allée V - Stand 3012
- HELIX DEVELOPPEMENT : HALL 3 - Allée A - Stand 54
- HERD BOOK CHAROLAIS : HALL 3 - Allée A - Stand 11 BIS
- LABO 58 : HALL 3 - Allée A - Stand 7
- LAGROST ALIMENTS : HALL 3 - Allée A - Stand 8
- MAID.COUZON : Extérieur - Allée M - Stand 2110
- MAZERON–NAUDOT : Extérieur - Allée M - Stand 3124
- MICHEL VIARD DETECVEL : HALL 3 - Allée A - Stand 33
- NICOLAS INDUSTRIE : Extérieur - Allée M - Stand 2125
- OBIONE : HALL 1 - Allée F - Stand 206
- OS MOUTON CHAROLLAIS : HALL 5 - Allée D - Stand 8
- OXFORT NUTRITION ANIMALE/KNZ FRANCE : HALL 1 - Allée E - Stand 167
- PHILICOT : HALL 1 - Allée F - Stand 197
- PHYTALIE : HALL 3 - Allée A - Stand 3
- PONGE PERE ET FILS : Extérieur - Allée U - Stand 3026
- RCY : Extérieur - Allée K - Stand 3097
- RENOLIT ONDEX : HALL 6 - Allée C - Stand 31
- SICAFOME : HALL 3 - Allée A - Stand 5
- SIMMENTAL FRANCE : HALL 2 - Allée A - Stand 10
- SOCAVIAC : HALL 3 - Allée A - Stand 28
- TALON CO-PRODUITS : HALL 1 - Allée G - Stand 236
- TGB : Extérieur - Allée X - Stand 3069





Les temps forts

• La race bovine charolaise en concours national

Le concours national ouvre ses portes à la race charolaise, première race allaitante en France et en Europe. Déjà présente en 2005 et en 2010 pour son national "adultes", la race charolaise récidive cette année avec plus de 400 reproducteurs en compétion.
À cette occasion, Charolais Expansion, en collaboration avec le Herd-book charolais, organisera une vente aux enchères d'animaux génotypés le jeudi 6 octobre à l'issue des prix de championnat. L'occasion pour la race de réaffirmer ses objectifs de sélection qui font aujourd'hui son succès : ses qualités bouchères, sa facilité de conduite et ses qualités maternelles.

• Le Challenge France de la prim'holstein

Cette année, le ring du Hall 2 sera le théâtre du Challenge France de la race prim'holstein le jeudi 6 octobre. À ce titre, six fédérations régionales sont invitées à y participer avec dix vaches chacune, pour un total de 116 animaux rigoureusement sélectionnés, répartis en trois catégories : espoir, jeune et adulte. Organisé tous les deux ans et de façon itinérante, le Challenge France permet de faire connaître la race, de la valoriser grâce à la présence d'animaux de haute valeur génétique et de fédérer plusieurs régions françaises.

• L'Euro Simmental

Première race mixte en Europe, la simmental organisera une confrontation européenne avec 48 animaux en compétition. Ce seront donc 12 vaches étrangères originaires de Suisse, d'Autriche et d'Allemagne (4 vaches par pays) et 36 vaches françaises qui seront en concours le jeudi 6 octobre matin sur le ring Bovins Lait. Entre prix de la meilleure mamelle, meilleure fromagère, meilleure bouchère, championnat espoir… de nombreux prix seront attribués lors de cette compétition. À l'issue de la confrontation, une vente aux enchères des vaches issues des élevages étrangers sera organisée ,le jeudi 6 octobre également.

• Les pré-tours

L'envergure internationale du Sommet de l'élevage n'est plus à démontrer, en témoigne le nombre de visiteurs et de délégations étrangères toujours plus nombreux année après année. L'an passé, près de 4000 visiteurs internationaux de 75 pays étaient ainsi venus (re)découvrir le salon et 270 exposants étrangers étaient représentés. Entre le Club international, la soirée internationale de l'élevage et autres animations dédiées, le Sommet met un point d'honneur à accueillir ses visiteurs étrangers. En complément des 35 visites d'élevages traditionnelles, quatre circuits indépendants sont proposés, le mardi 4 octobre, à destination des visiteurs internationaux.



Viande bovine

«Des solutions existent, mais que fait le ministre ?»

Les éleveurs du grand bassin allaitant réclament l'accélération des demandes de certificats sanitaires, indispensables pour dégager le marché du broutard. Mais à priori, le ministère n'a pas saisi l'urgence de la situation. Explications avec Pascal Lerousseau, coordinateur du Berceau des races à viande.

Quel est l'enjeu actuellement sur le marché du maigre ?
Pascal Lerousseau: *«Nous sommes clairement face à une situation inédite depuis vingt ans. Jamais les éleveurs n'ont été confrontés à des cours aussi bas. Le plus grave, c'est que cette baisse tend à s'amplifier. Le climat est délétère dans les campagnes, et la colère est d'autant plus grande que la situation est loin d'être inéluctable. La perte de têtes exportées vers le marché italien n'est en effet pas une fatalité. La profession s'est mobilisée pour trouver de nouveaux débouchés. Le problème aujourd'hui, c'est que la France est incapable d'honorer de nouveaux contrats, faute d'avoir négocié les certificats sanitaires et les cautionnements nécessaires à l'exportation.*


Pascal Lerousseau, éleveur en Creuse et coordinateur du berceau des races à viande.

Qu'attendez-vous du ministre ?
P.L. : *«Qu'il apporte enfin des réponses tangibles en négociant sans attendre des certificats sanitaires et des cautionnements auprès des pays importateurs. Par ailleurs, la France doit absolument obtenir de l'Europe l'activation des mesures de dégagement de marché tant sur le gras que sur le vif. Il en va de la survie de nombreuses exploitations d'élevage.*

Envisagez-vous des actions dans les jours à venir ?
P.L. : *«Des délégations d'éleveurs vont s'inviter dans l'ensemble des préfectures du grand Massif central de manière concomitante, jeudi 29 septembre, de manière à porter ce message de fermeté auprès des représentants de l'État».*

PROPOS RECUEILLIS PAR SOPHIE CHATENET


Les éleveurs du grand Massif central se sont réunis, vendredi dernier à Aubière.

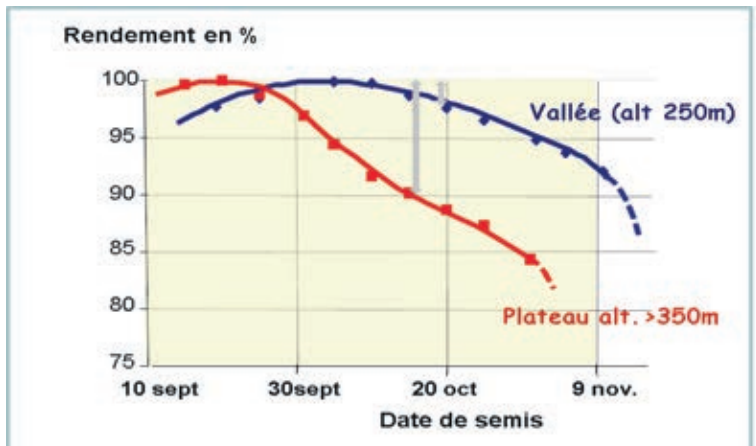
Cœur de gamme : «Les éleveurs devront retrouver leur petit»

«La profession a démontré par ses multiples actions qu'il était possible de faire des choses y compris avec la grande distribution», résume Patrick Bénézit, président de la FRSEA Massif central. C'est d'ailleurs tout l'enjeu de la stratégie «Cœur de gamme» qui, pour mémoire entend intégrer le coût de production dans le prix payé au producteur. Si cette stratégie se concrétise depuis quelques semaines dans plusieurs enseignes, les éleveurs restent vigilants. *«Nous allons vérifier que les opérateurs et les abatteurs respectent bien la mécanique pour que les revalorisations payées par la grande distribution reviennent aux éleveurs»*, résume Michel Joly de la FDSEA de la Saône-et-Loire et président de la section régionale bovine de Bourgogne.

Dates de semis

Diversifier les situations sur son exploitation

En Bourgogne Franche-Comté, la plage de date de semis possible des blés et des orges est d'une durée d'environ un mois. Cette caractéristique offre donc une grande souplesse que l'on peut mettre à profit pour gérer à la fois les adventices et les aléas climatiques.



Source : essais Arvalis NE 1995-2010

La probabilité que 2017 connaisse le même scénario climatique extrême que 2016 est faible. Cependant, l'important est de diversifier les conditions de culture pour amortir les effets des aléas climatiques.

Quelles conséquence sur le rendement si je sème tôt ou si je sème tard ?

Les références issues des essais indiquent qu'en moyenne le retard d'implantation raccourcit le cycle de la céréale et peut faire perdre du potentiel. Sur les plateaux, on observe une perte moyenne de rendement de 10% entre un semis du 20 septembre et un semis du 20 octobre. Par contre, en situation de vallée cette perte devient négligeable (cf. graphique).

Toutefois, il s'agit bien ici de moyennes qui cachent une forte variabilité entre années. On ne peut ignorer que depuis quelques années, les éléments climatiques extrêmes perturbent les références historiques.

Dans l'incertitude du climat de la prochaine campagne, la seule technique pour répartir les risques d'accidents climatiques est d'avoir des parcelles de blé ou d'orge à des stades de développement très différents.

Si les conditions d'implantation le permettent cet automne, il peut donc être sécurisant d'organiser les chantiers en 2 périodes, l'une *«précoce»*, l'autre *«tardive»*.

Par exemple, pour la variété Rubisko semée précocement autour du 1er octobre par rapport à un semis plus tardif autour du 25 octobre, il y aura environ 5 jours d'écart à floraison. Cet écart permet de répartir les risques d'accidents climatiques tout au long du cycle.

Sur quelles parcelles réserver les dates de semis plus tardives ?

Il est plus logique de réserver les semis plus tardifs aux parcelles qui ressuient rapidement. Dans le contexte 2016, les parcelles les plus infestées en adventices sont à privilégier pour un semis tardif. En effet, cela permet de réduire *«agronomiquement»* la pression des adventices tout en économisant des herbicides.

Sur les parcelles régulièrement infestées en vulpin, on peut estimer à plusieurs centaines par m² le nombre de graines prêtes à lever très rapidement : mieux vaut qu'elles lèvent avant le semis du blé.

Suivant le type de sol et sa préparation, il faudra attendre au minimum 5 jours après une pluie capable d'humidifier les premiers 10 cm de terre pour voir apparaitre les repousses et adventices.

Densité de semis, la chasse au gaspillage

Avec des semences de ferme, la petite taille des grains et la crainte d'une mauvaise germination peuvent amener à semer beaucoup trop dense.

Le risque de semer trop dense est d'avoir de véritable pelouse de céréales dès l'automne, ce qui fragilisera la culture pour la suite de son développement. La germination des grains de blé n'est pas dépendante de leur taille. Les petits grains ont moins de réserve et seront plus sensibles à de mauvaises conditions de semis, mais ils gardent une bonne énergie germinative.

Si les grains récoltés cette année ont été correctement conservés, triés et traités, il n'y a aucune raison d'augmenter la densité de semis.

Compte tenu de la petitesse des grains, le principal risque d'erreur réside cette année dans la détermination de semence à mettre dans le semoir.
Semer 300 grains/m² avec des semences ayant un PMG de 27g correspond à 80 kg/ha : un chiffre qui bouscule les habitudes !

En orge d'hiver 6 rangs, les densités de semis sont comparables à celles du blé (cf. tableau ci-dessus). Pour les orges d'hiver 2 rangs, il faut augmenter de 50 grains/m².

Les densités de semis du triticale sont de l'ordre de 15% de moins par rapport aux préconisations pour le blé.

Consultez l'outil d'aide à la décision gratuit *«Calcul de la densité de semis optimale»*.

DIANE CHAVASSIEUX
ARVALIS INSTITUT DU VÉGÉTAL

Tableau 1 : **Dates de semis conseillées en fonction du rythme physiologique de chaque variété de blé tendre**

1er octobre	5 octobre	10 octobre	20 octobre	1er novembre	10 novembre
BOREGAR - FRUCTIDOR - GRANAMAX - LAURIER - SOKAL					
	ADVISOR - ALIXAN - ALTIGO - CELLULE - LG ABSALON - PAKITO - RGT VELASKO - RUBISKO - NEMO - SYLLON				
		APACHE - CALUMET - EUCLIDE			
			AREZZO - ASCOTT - DESCARTES - GONCOURT - LG ABRAHAM - OREGRAIN -SY MOISSON		
				SOELHIO - HYBIZA	

Les semis peuvent débuter 5 jours plus tôt dans les situations tardives ou d'altitude.

Tableau 2 : **Dates de semis conseillées en fonction du rythme physiologique de chaque variété d'orge d'hiver**

Plateaux tardifs d'altitude > 350m	Semis à partir du 25/09	Semis à partir du 1/10	Semis à partir du 5/10
Plaines et vallées	Semis à partir du 1/10	Semis à partir du 5/10	Semis à partir du 10/10
	Kws Cassia, Kws Glacier, Kws Orwell, JOKER	**AMISTAR, CASINO**, **ETINCEL**, **ISOCEL,** KWS TONIC, MANGOO, **PASSEREL**, **Salamandre,** TATOO, TEKTOO	ABONDANCE, **ESTEREL**, TOUAREG

6 RANGS EN MAJUSCULES, 2 rangs en minuscules – **Brassicoles en gras**

Tableau 3 : **Conseils de densités de semis par type de sol pour un semis avant le 05 octobre pour du blé tendre**

Conditions d'implantation	Semis avant le 5/10	Quantité de semences en **kg/ha** en fonction du PMG		
	Grains/m²	28 g	32 g	40 g
Bonne conditions, Sans cailloux et sain	230 - 270	64-76	74-86	92-108
Faiblement caillouteux ou battant	300 - 340	84-95	96-109	120-136
Fortement caillouteux ou très hydromorphe	320 - 360	89-100	102-115	128-144

Tableau 4 : **Conseils de densités de semis par type de sol pour un semis entre le 05 et le 20 octobre pour un blé tendre**

Conditions d'implantation	Semis du 5 au 20/10	Quantité de semences en **kg/ha** en fonction du PMG		
	Grains/m²	28 g	32 g	40 g
Bonne conditions, Sans cailloux et sain	280 - 320	78-89	89-102	112-128
Faiblement caillouteux ou battant	350 - 390	98-109	112-125	140-156
Fortement caillouteux ou très hydromorphe	370 - 410	104-115	118-131	148-164

Tableau 5 : **Conseils de densités de semis par type de sol pour un semis après le 20 octobre pour un blé tendre**

Conditions d'implantation	Semis du 5 au 20/10	Quantité de semences en **kg/ha** en fonction du PMG		
	Grains/m²	28 g	32 g	40 g
Bonne conditions, Sans cailloux et sain	280 - 320	78-89	89-102	112-128
Faiblement caillouteux ou battant	350 - 390	98-109	112-125	140-156
Fortement caillouteux ou très hydromorphe	370 - 410	104-115	118-131	148-164

En direct de la MSA

CPSS et CPSNS : deux comités pour une meilleure écoute des besoins locaux. Plan santé sécurité au travail en agriculture 2016-2020.

Filière équine : ne plus finir par un Ippon.

La Déclaration Sociale Nominative (DSN).

La retraite progressive des non salariés agricoles (NSA).

Dossier réalisé en collaboration avec la MSA Bourgogne

La vie de l'institution

Écouter, soutenir, orienter

L'accompagnement de la MSA Bourgogne face aux crises

Prix des marchés au plus bas, aléas climatiques en cascade, les crises se succèdent et se cumulent avec des conséquences économiques et sociales lourdes pour le monde agricole qui vit une année sous pression, une année noire.

Pour les agriculteurs et les entreprises dans l'impossibilité de faire face à leurs échéances financières, la MSA a mis en œuvre les mesures d'aides annoncées par le gouvernement le 17 février 2016, visant à réduire les charges personnelles des exploitants afin de leur permettre de maintenir leur activité et de regagner en compétitivité :

▸ la baisse de 7 points de la cotisation d'assurance maladie maternité (Amexa) pour tous les chefs d'exploitation et d'entreprise à titre exclusif ou principal, mais également pour les membres de la famille qui leur sont rattachés ;

▸ le report automatique d'un an, reconductible dans la limite de 3 ans, des cotisations et contributions sociales, sans pénalité ni majoration de retard, pour les agriculteurs dont les revenus sont faibles ;

▸ la prise en charge totale ou partielle des cotisations possible sur demande justifiée et sous conditions.

Dans le prolongement de ces mesures, le Conseil d'Administration de la MSA Bourgogne a décidé d'aménager le calendrier d'appel des cotisations sociales 2016 :

- en diminuant de 10 % le taux du 2e appel provisionnel qui passe de 35 % à 25 % ;
- en reportant d'un mois la date limite de paiement de cet appel, soit au 30.08.2016.

Aux conséquences économiques s'ajoutent des conséquences psychologiques et sociales qui bouleversent la sphère personnelle et familiale. La MSA est présente auprès de ses ressortissants agricoles pour les soutenir et les accompagner.

Depuis 2014, la MSA a mis en place un service national d'écoute anonyme, Agri'écoute (09 69 39 29 19). Accessible 24 h sur 24, 7 j sur 7, ce service permet aux exploitants et salariés agricoles, ainsi qu'à leurs proches, en situation de souffrance, de s'exprimer anonymement auprès de bénévoles formés aux situations de crise.

Par ailleurs, le service Action Sanitaire et Sociale de la MSA Bourgogne met en place sur chaque département des actions de prévention des risques psychosociaux auxquelles contribuent les délégués MSA, relais indispensables sur le terrain pour repérer les premiers signes de fragilité.

Après l'accompagnement individuel qui permet de s'assurer que la personne bénéficie bien de l'ensemble de ses droits sociaux, de prévenir l'isolement et la détresse psychologique, le service Action Sanitaire et Sociale de la MSA Bourgogne propose des actions collectives comme "Avenir en soi" pour aider les ressortissants agricoles à reprendre pied et aller de l'avant après un coup dur.

Parallèlement, aux côtés de ses partenaires, la MSA Bourgogne se mobilise. Aid'Agri Nièvre, Agrisolidarité 71, RéAgir 89 pour ne citer que ceux-là, sont autant de dispositifs proposant une écoute et un accompagnement gratuit aux agriculteurs qui se trouvent dans l'impasse. Regroupant les partenaires du monde agricole (organisations professionnelles agricoles, organismes bancaires, assurances, syndicats...), ces structures travaillent de concert pour une prise en charge globale de chaque situation.

Parce que toutes les difficultés dues aux crises actuelles ne peuvent pas et ne doivent pas être affrontées seul, la MSA Bourgogne s'engage aux côtés des exploitants et des salariés agricoles pour faire face ensemble. ■



Éditorial



La crise que nous traversons est l'une des pires des 50 dernières années.

Des moissons catastrophiques, des prix des produits (céréales, lait, viande) peu élevés et des aléas climatiques (grêle, gel) sur une partie du vignoble font que toutes les productions sont en berne et le moral des exploitants et des salariés au plus bas.

Les organisations professionnelles agricoles sont conscientes de l'ampleur des difficultés et se mobilisent totalement, mais l'erreur serait que chacune tente d'apporter des solutions internes à sa structure. En effet, il faut avoir une vision complète de la situation et mettre en place une véritable coordination entre l'ensemble des acteurs du monde agricole, garantissant une réelle efficacité pour nos ressortissants.

La MSA Bourgogne sera présente pour accompagner les exploitantes et les exploitants au travers des diverses mesures annoncées depuis le début de l'année, mesures qui seront reconduites pour l'année prochaine (échéanciers de paiement, prises en charge de cotisations, reports de cotisations, possibilités d'option…).

Au-delà de ces mesures collectives, la MSA peut mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement spécifiques pour les familles avec des enfants, fragilisées par la crise, générant parfois des conséquences psychologiques importantes. N'hésitez pas à nous contacter, avant les échéances, pour mettre en place des solutions adaptées.

La période automnale permettra à la MSA Bourgogne de présenter les nouveaux plans d'Action sanitaire et sociale et de Santé sécurité au travail à l'ensemble des délégués. Si les mesures d'accompagnement social sont bien connues de nos ressortissants, les actions de la MSA en matière de Prévention des Risques Professionnels, dont le but est de réduire le nombre et la gravité des accidents, sont souvent méconnues. Au regard des conséquences souvent dramatiques des accidents, il s'avère nécessaire que le plus grand nombre de nos ressortissants s'imprègne des actions de prévention.

Parallèlement, les réunions des échelons locaux feront le point sur les évolutions législatives récentes et à venir et permettront la présentation des nouveaux Instants Santé proposés par notre Institution.

Sur la base de ces informations, je compte sur l'ensemble des délégués pour alerter ou orienter les situations difficiles dans l'un ou l'autre des dispositifs proposés par la MSA. Les valeurs de solidarité de notre régime et le maillage démocratique de nos élus constituent les atouts majeurs de réponse aux difficultés humaines, économiques et sociales du moment.

Comptant sur votre engagement, je vous souhaite bon courage à toutes et à tous.

■ Dominique Bossong

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Plan santé sécurité au trava

Zoom

CPSS et CPSNS
Deux comités pour une meilleure écoute des besoins locaux

Respectivement président du Comité de protection sociale des salariés (CPSS) et présidente du Comité de protection sociale des non salariés (CPSNS), Jacques Ganne et Hélène Dapvril expliquent le rôle et les grandes orientations de chaque comité et replacent leur action dans le cadre plus général du plan Santé sécurité au travail 2016-2020 (SST).



Hélène Dapvril et Jacques Ganne.

Quel rôle joue chaque comité en fonction des publics concernés ? Pourquoi deux comités ?

Jacques Ganne : l'objectif prioritaire du Comité de protection sociale des salariés est que ces derniers puissent travailler dans les meilleures conditions possibles sur le plan de la santé et de la sécurité au travail. On raisonne en fonction des risques propres à chaque métier car en fonction des filières, les salariés peuvent se trouver plus ou moins exposés à certains niveaux de risques. Notre comité a un rôle de réflexion, de conseil et de préconisation, il propose des outils qui améliorent la prévention des risques et initie des actions de sensibilisation pour les publics concernés.

Hélène Dapvril : le Comité de protection sociale des non salariés s'intéresse plus spécifiquement aux employeurs de main-d'œuvre et aux exploitants. Mais bien entendu, sur l'aspect réglementaire et dans le cadre du plan SST 2016-2020, les deux comités travaillent en commun et avec la même volonté de répondre au mieux aux demandes du terrain. La sensibilisation aux risques, la nature des risques et l'approche nécessaire pour atteindre les objectifs fixés ne sont pas tout à fait les mêmes pour les salariés et les non salariés.

Quels sont justement les axes prioritaires des actions de prévention en fonction de ces différentes cibles ?

J. G. : certains postes, plus accidentogènes que d'autres, peuvent demander des aménagements spécifiques, en fonction des risques identifiés dans le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). D'autres postes peuvent générer des troubles musculo-squelettiques, nous devons aussi rester attentifs aux risques psychosociaux et adapter le plan au contexte local. En Bourgogne, des filières comme le bois ou la filière équine sont plus particulièrement exposées à certains risques. En plus du travail des préventeurs sur le terrain pour identifier les risques et conseiller au mieux les personnels concernés, les établissements d'enseignement agricole participent aussi à cette prévention. Chaque établissement bénéficie d'une personne relais, d'un référent SST. Les jeunes sont formés aux situations d'urgence et sensibilisés à la prévention, par exemple pour porter des charges et mieux adapter les postures. Les apprentis et maîtres de stages sont aussi sensibilisés et formés en conséquence.

H. D. : les employeurs de main-d'œuvre et les non salariés sont eux aussi exposés à des risques précis, le risque animal, notamment lors des manipulations de bovins, mais aussi des ovins et des équins. La prévention des risques en élevage bovin représente un axe national pour les exploitants, mais en Bourgogne, les actions de prévention et de sensibilisation sur la contention et la manipulation concernent les bovins et les ovins. Les élèves des établissements d'enseignement agricole sont aussi concernés par ces actions. Nous apportons également un conseil en « *prévention primaire* » dès la conception de bâtiments bovins ou ovins. Un exemple concret d'intervention : depuis deux ans nous aidons à l'achat de barrières de césarienne pour bovins, ces barrières individuelles sont d'une grande utilité pour toute manipulation d'un animal isolé. La MSA, par l'intermédiaire de notre comité, apporte une aide de 100 € pour un matériel d'une valeur de 300 €. Tous les ans le CPSNS comme le CPSS, reconsidèrent leurs actions et leurs orientations en fonction des demandes des affiliés. Une date à retenir : le 9 novembre prochain, le site du lycée agricole de la Barotte accueillera un grand concours régional de manipulation de bovins.

La base de toute réflexion et de toute intervention c'est bien le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ?

J. G. : le DUERP c'est le point commun et le pivot de la démarche. Ce document concerne toute personne salariée ou non qui peut intervenir sur l'entreprise et sur des secteurs identifiés comme présentant des risques. Il faut prendre le terme de “main-d'œuvre” au sens large. À l'échelon local, les élus de la MSA sont fortement mobilisés sur ce sujet et organisent des réunions d'information, au plus près de la réalité du terrain. La nécessité de réaliser un DUERP est souvent considérée comme

Pour mieux comprendre

Plan santé sécurité au travail en agriculture 2016-2020

La prévention des risques professionnels en agriculture est assise sur les bases mises en place par les politiques nationales, dont l'évaluation des risques et la priorité à la prévention primaire, mais en tenant compte logiquement de certaines spécificités : les différentes populations à surveiller (salariés et non salariés), les entreprises agricoles (petite taille et dispersion), les risques professionnels spécifiques pour certains (produits phytopharmaceutiques, risques liés aux animaux).
Le constat dans le monde agricole est là : des maladies professionnelles en augmentation, des accidents du travail en diminution mais avec des critères de gravité stables (cependant en augmentation au niveau des coûts), des accidents mortels toujours trop nombreux, des désordres psychosociaux fréquents et graves et tout autant liés aux organisations du travail qu'à l'environnement socio-économique.
Ainsi les priorités d'actions de la MSA Bourgogne pendant la durée du plan porteront sur les thèmes suivants :

➥ le risque animal bovin/lait - bovin/viande auprès des exploitants et agir sur la prévention des risques professionnels dans la filière hippique auprès des professionnels de la filière ;



➥ le risque chimique : actions centrées sur les agents chimiques dangereux cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) ;

➥ la conception des machines/améliorer la prévention des accidents de chute de hauteur liés à l'usage des engins et des matériels agricoles ;



➥ les déterminants des situations de travail générateurs de Risques psychosociaux (RPS) ;

➥ la prévention des Troubles musculo-squelettiques (TMS) pour les salariés et les non salariés dans le secteur viticulture.



Et d'une manière transversale, agir sur l'employabilité des actifs agricoles et la préservation de leur santé au travail.
Ces priorités seront partagées par l'ensemble des acteurs de la Santé sécurité au travail de la MSA Bourgogne, (conseillers en prévention, infirmiers santé-travail et médecins du travail) proposant ainsi une offre d'accompagnement aux entreprises pour la promotion de la santé et de la sécurité au travail, complétée le cas échéant d'aides financières adaptées (contrat de prévention, Aides Financières Simplifiées…). ■





2016-2020

Sur le vif

Filière équine

Ne plus finir par un Ippon

La MSA Bourgogne s'associe à la ligue Bourgogne-Franche-Comté de Judo et à trois établissements scolaires pour une formation novatrice sur la gestion des chutes de cheval, avec une préparation physique et mentale adéquate. L'objectif est de diminuer les accidents, les pathologies liées et donc les prises en charge d'arrêt d'activité pénalisant les entreprises. Une démarche de prévention Santé et sécurité au travail (SST) qui cible en premier les futurs professionnels de la filière, dans cette phase test qui débute. Interview de Rébecca Pelché, conseillère en prévention des risques professionnels, en charge de la filière hippique à la MSA Bourgogne, et Éric Fauroux, coordonnateur régional de la ligue de Bourgogne Franche-Comté de Judo Jujitsu.

D'où vient l'idée de cette formation inédite ?

Rébecca Pelché : la MSA a lancé son nouveau plan Santé-sécurité au travail 2016-2020 dont les objectifs sont de diminuer les risques professionnels et d'améliorer la santé et les conditions de travail de la population agricole. Six grands axes ont été dégagés par ce plan, dont la sécurité au contact des animaux dans les secteurs de l'élevage où 56 % des accidents du travail des exploitants et salariés agricoles sont liés au contact avec l'animal, dans le secteur bovin notamment, mais également dans le secteur équin.

En Bourgogne, malgré une faible population, 0,82 % de salariés et 2,16 % d'exploitants agricoles, la filière équine est l'une des plus accidentogènes et la gravité des accidents du travail entraîne des prises en charge coûteuses. Sur la décennie 2003-2013, la prise en charge moyenne des accidents du travail, tous secteurs confondus, s'élevait à 3.000 € contre plus de 5.000 € pour la filière équine. La MSA a donc mis en place un partenariat financier avec les établissements de formation et la ligue, pour conduire cette démarche de prévention.

Éric Fauroux : la Fédération française de judo a alors été sollicitée par la MSA pour mettre en place une formation à destination des futurs professionnels (ou apprenants) de la filière équine. La ligue Bourgogne-Franche-Comté (BFC) a trouvé que ce partenariat avec une filière professionnelle était intéressant.

Pourquoi avoir choisi le judo, cet art martial ?

R. P. : on peut difficilement éviter les chutes mais on peut diminuer la gravité des blessures. Environ 70 % des accidents sont liés à la conduite du cheval. La plupart du temps, les blessures interviennent de façon multiple sur le haut du corps, au niveau du cou, des clavicules, des coudes et de la tête. Le judo est un sport où apprendre à chuter fait partie des bases.

E. F. : la ligue BFC regroupe 300 clubs, répartis sur tout le territoire et comptant près de 26.000 licenciés. Cela permet de répondre aux contraintes géographiques du dispositif de ce projet. Les 300 enseignants, tous diplômés d'état, ont été formés aux méthodes d'apprentissage de la chute qui est un des éléments essentiels dans notre discipline.

Dans le cadre du projet "apprendre à chuter dans la filière équine", nous avons présenté un projet adapté à ce type de public dont l'objectif est de préparer les cavaliers à développer des habiletés motrices qui permettent d'anticiper, d'accepter la chute. Progressivement, les élèves apprendront à acquérir ces nouveaux réflexes, à changer de posture : rentrer la tête, rentrer les coudes, rouler sur le côté…

Ne faut-il pas aussi être en bonne condition physique lorsqu'on monte à cheval ?

E. F. : la préparation physique est aujourd'hui reconnue et bien ancrée dans les mœurs dans le mouvement sportif. Elle sert à





Rébecca Pelché et Éric Fauroux.

préparer le sportif physiquement et mentalement à l'activité. Son intérêt principal est d'améliorer les performances et réduire les risques de blessures. Or ce principe n'est pas toujours appliqué dans la filière équine où le cheval prend une place prépondérante.

R. P. : nous sommes partis du constat que les professionnels de la filière équine ont trop tendance à ne pas faire suffisamment attention à eux. Leur priorité, c'est le cheval. Trop souvent, ils le préparent et le montent, sans vraiment ne serait-ce que s'échauffer.

E. F. : dans ce contexte, la préparation physique fera partie de la formation par la pratique du "Taïso" (Préparation du corps en japonais). Pour les non-initiés, le Taïso est une méthode moderne, construite à partir d'exercices traditionnels de préparation au judo. Sa pratique permettra aux élèves de bien préparer leur corps, de se protéger et d'améliorer leur potentiel physique. On n'assure pas le zéro accident, mais on vise leur diminution.

Comment cela va-t-il se passer avec les établissements scolaires ?

R. P. : cela fait un an que nous travaillons sur ce projet. Dès le départ, nous avons associé les centres de formation : CFA de Quétigny (21) et de Champignelle (89) et MFR d'Étang-sur-Arroux. Les modules de formation, comportant idéalement un cycle de dix séances d'1 h 30, sont au programme de la seconde à la terminale pour les Bac pro "Conduite et gestion entreprise hippique" et pour les deux années d'apprentissage en CAPA Soigneur d'équidés. Dès que nous leur avons présenté le projet, les centres de formation ont adhéré à l'idée, la difficulté étant d'intégrer ce module dans le programme scolaire déjà en place.

E. F. : on va mettre toute notre énergie pour montrer notre savoir-faire pour ce type d'accidentologie et permettre en même temps d'améliorer les capacités physiques. On le voit, ce n'est pas anodin en termes d'économies pour les entreprises équines. Pour nous, c'est une perspective intéressante que de travailler avec la MSA. À terme, pourquoi ne pas travailler avec d'autres organismes et d'autres secteurs d'activité (BTP, autres filières de l'agriculture…). Et, si après les élèves veulent pratiquer le judo, c'est un bonus. Le judo est régi par un code moral : politesse, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi et amitié. Toutes ces valeurs seront abordées dans la formation.

R. P. : la MSA assure le financement de cette action de prévention. Par la suite, nous allons également sensibiliser les professionnels sur les différents types de comportement des chevaux. Nous aurons des journées thématiques sur le débourrage des poulains... toutes les principales situations où le cheval peut être

En bref



La filière hippique regroupe trois secteurs d'activité :
- ▸ les centres équestres,
- ▸ l'élevage,
- ▸ les courses hippiques.

Au niveau national, c'est la 2e filière la plus à risque après celle du bois en terme de fréquence des accidents du travail.

L'analyse de l'accidentologie en filière hippique met en évidence que la majorité des accidents du travail sont des chutes de cheval.

En moyenne sur une période de 10 années (2003/2013) :
- 80 % des accidents donnent lieu à des arrêts de travail,
- dans 70 % des cas, l'accident est lié à des activités avec les animaux vivants,
- ceux-ci surviennent majoritairement lors de la "conduite d'un animal" dans 71 % des cas et lors des "soins aux animaux" dans 12 % des cas,
- le coût moyen annuel de ces accidents dépasse régulièrement les 5.000 € (en comparaison à 3.000 € en moyenne toutes filières confondues).

Ces éléments de sinistralité expliquent que celle-ci ait été retenue comme un axe prioritaire du plan SST et la nature des actions de prévention qui vont être menées.

Octobre rose



Cette année encore, le rose s'installe au mois d'octobre… Le cancer du sein est le cancer à la fois le plus fréquent et le plus meurtrier chez la femme en France. On considère qu'une femme sur huit y sera confrontée au cours de sa vie. Pourtant, s'il est détecté tôt, ce cancer peut être guéri dans 9 cas sur 10. Face au cancer du sein, il y a des moyens pour agir. À partir de 50 ans, la mammographie de dépistage est recommandée tous les 2 ans.

N'hésitez pas à en parler avec votre médecin traitant ou avec votre gynécologue.

Ma MSA en ligne



Même si la dématérialisation est en progression constante, nombreux sont encore les adhérents qui se déplacent en agences ou qui téléphonent pour des demandes simples pouvant être traitées totalement en ligne, comme :
- ➢ l'attestation de droits maladie ;
- ➢ la demande de Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) ;
- ➢ l'attestation de paiement ou de non-paiement ;
- ➢ la consultation des paiements.

C'est pourquoi, tout au long du mois de septembre, la MSA a mené une campagne de sensibilisation auprès des particuliers pour les inciter à se familiariser avec les services en ligne et devenir ainsi beaucoup plus autonomes dans leurs démarches, en insistant sur l'aspect pratique, rapide et sécurisé de l'utilisation

L'actualité MSA

La Déclaration Sociale Nominative (DSN)

➜ Créée en 2013 par la loi de simplification du droit et d'allègement des démarches administratives dite "Loi Warsmann", la DSN une déclaration unique remplaçant les nombreuses déclarations sociales issues de la paie qui incombent aux entreprises.
➜ Projet majeur du "choc de simplification" initié en France pour les entreprises, elle va remplacer progressivement toutes les déclarations sociales faites par les entreprises.
Elle repose sur une transmission unique, mensuelle et dématérialisée des données issues de la paie et la transmission dématérialisée de signalements d'évènements.
Elle vise à réduire le nombre de déclarations, rationaliser les données et sécuriser la transmission de celles-ci.
Le déploiement de la DSN au régime agricole s'effectue en trois phases. Les deux premières sont déjà en place depuis juin 2015. La phase de généralisation est prévue pour le 1er janvier 2017.
Dans chacune des trois phases, des déclarations sociales sont substituées par la DSN.

Les deux premières phases ont permis d'intégrer de nombreuses déclarations :
➢ L'attestation de versement de salaire pour le versement d'indemnités journalières maladie, maternité et paternité.
➢ L'attestation d'employeur Pôle emploi.
➢ La déclaration et enquête de mouvement de main-d'œuvre.
➢ Le formulaire de radiation pour les organismes complémentaires et supplémentaires.
➢ L'attestation de versement de salaire pour le versement d'indemnités journalières maladie, maternité et paternité.

Avec la phase 3, prise en compte :
➢ du bordereau de versement mensuel ;
➢ de la déclaration trimestrielle des salaires ;
➢ des factures de cotisations.

Afin de garantir un déploiement de la DSN dans de bonnes conditions, la généralisation de cette dernière se fait progressivement en 2016 et au plus tard le 1er avril 2017 pour les entreprises agricoles et les tiers déclarants qui n'ont pas encore recours à ce dispositif.
Le décret n° 2016-611 du 18 mai 2016 précise un nouveau calendrier de déploiement, comportant trois nouvelles étapes obligatoires entre juillet 2016 et avril 2017.



Juillet 2016 : une nouvelle obligation pour certaines entreprises et tiers déclarants.
À partir du 1er juillet, doivent obligatoirement passer à la DSN (phase 2) :
- les entreprises dont le montant de cotisations et contributions sociales dues en 2014 est égal ou supérieur à 50.000 € ;
- les tiers déclarant dont le montant des cotisations et contributions sociales dues en 2014 au titre de leur portefeuille d'entreprises est au moins égal ou supérieur à 10 millions d'€.
Environ 500 entreprises sont concernées.

À partir du 1er janvier 2017, doivent obligatoirement passer à la DSN (phase 3) :
✔ Les entreprises dont le montant de cotisations et contributions sociales dues en 2014 est égal ou supérieur à 3.000 €.
✔ Tous les tiers déclarants n'y ayant pas encore recours et dont le portefeuille d'entreprises représente moins de 10 millions d'€ de cotisations et de contributions sociales.
Cette DSN s'appliquera sur la paie du mois de janvier 2017 (à transmettre le 5 ou le 15 février). La moitié des entreprises de Bourgogne sont concernées.

À partir d'avril 2017, cette obligation concernera tous les employeurs n'ayant pas encore recours à la DSN, c'est-à-dire ceux dont le montant de cotisations et contributions sociales dues en 2014 est inférieur à 3.000 €. Cette DSN s'appliquera sur la paie du mois d'avril 2017 (à transmettre le 5 ou le 15 mai). Toutes les entreprises sont concernées. ■

La retraite progressive des non salariés agricoles (NSA)

Sont concernés, dés 60 ans, les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, sous forme individuelle ou sociétaire :
▸ assujettis par rapport à la Surface Miminale d'Activité ou par rapport à un temps de travail,
▸ envisageant de réduire leur activité NSA sur plusieurs années, selon un plan de cession progressif officiel.

Ils doivent pour cela :
- justifier d'au moins 150 trimestres d'assurance dans l'ensemble des régimes ;



- cesser totalement toute autre activité, seule l'activité NSA réduite peut être poursuivie.

Un calcul provisoire de la retraite est effectué sur la base des éléments présents dans la carrière à la date souhaitée.
En fonction de la diminution de l'activité (surface exploitée, diminution des heures de travail, nombre de parts sociales cédées...), le taux de liquidation provisoire sera de 40 ou 50 %. Ceci entraîne la liquidation des autres régimes de retraite selon ces mêmes modalités.
Un contrôle annuel des revenus professionnels est réalisé à compter du 1er janvier de l'année suivant la date d'effet de la retraite progressive.
Le versement peut être suspendu si les critères ne sont plus remplis.
Les cotisations MSA continuent d'être émises sur l'activité restante permettant l'acquisition de nouveaux droits.
Au moment de la cessation totale, le chef d'exploitation fournit les pièces justifiant la cessation totale de son activité, et demande expressément la liquidation définitive de sa retraite. Celle-ci est alors calculée définitivement, dans l'ensemble des régimes, en application de la législation en vigueur.
Se renseigner auprès de la MSA : www.msa-bourgogne.fr, qui proposera à l'adhérent un rendez-vous pour étudier son projet personnalisé de départ à la retraite.
La demande d'agrément du plan de cession progressive est à adresser par lettre recommandée avec avis de réception à la Direction Départementale des Territoires de votre département avec un relevé parcellaire délivré par la MSA.
La "demande de retraite progressive" doit être déposée en joignant :
- une copie du plan de cession progressive de l'exploitation agréé par le préfet ;
- une attestation sur l'honneur selon laquelle le demandeur n'exerce pas d'autre activité que celle de chef d'exploitation ou d'entreprise agricole ;
- les pièces justificatives habituelles.
Quel que soit le projet, à partir de 55 ans, des évaluations de la retraite sont faites en inter régime, via la rubrique "mes informations sur ma retraite" de l'espace sécurisé. ■

En bref

Nouvelle campagne "Droit à l'information retraite 2016"

Les assurés nés en 1951, 1956 et 1961 recevront l'Estimation Indicative Globale (EIG) du montant possible de leurs retraites, compte tenu des règles actuelles.
Les assurés nés en 1966, 1971, 1976 et 1981 recevront le Relevé Individuel de Situation (RIS) mentionnant les trimestres validés.
Faites des évaluations à tout moment dans votre espace sécurisé, rubrique "mes services en ligne "- information sur ma retraite.
Important : si vous constatez des anomalies, envoyez-nous les pièces justificatives, c'est l'assurance d'un meilleur traitement de votre future retraite.

Appels frauduleux : soyez vigilants !

Après la technique du "hameçonnage" par mail ("phishing ") ou par téléphone ("vhishing"), de nouveaux types d'appels envahissent nos lignes téléphoniques (professionnelles ou privées) :
- une sonnerie brève et pas de message sur le répondeur ;
- un appel à l'aide d'une femme apeurée ;
- un SMS invitant à découvrir une photo envoyée sur une page web ;
- un SMS ou message vocal invitant à recomposer un numéro pour retirer une commande…
Toutes ces manœuvres sont faites exclusivement dans le but de surtaxer vos appels en recomposant le numéro indiqué ! Ces appels mystères peuvent désormais commencer par n'importe quel préfixe (08.XX, 01.XX…).
Quelques recommandations à suivre :
- ne jamais transmettre des données nominatives et/ou bancaires par mail et/ou téléphone, de surcroît à une adresse mail ou un numéro de téléphone douteux ;
- privilégier l'utilisation des téléservices sécurisés sur le portail MSA, notamment "mes messages mes réponses" ;
- ne pas rappeler les numéros inconnus, messages étranges, notamment à partir de vos portables, pour ne pas tomber dans le piège des numéros surtaxés ou hors forfait.

Agri'écoute

Mal-être, solitude, idées suicidaires… la MSA a mis en place un service d'écoute, accessible à tout moment (7 j/7 24 h/24), pour dialoguer anonymement avec des bénévoles formés aux situations de souffrance : 09.69.39.29.19 (prix d'un appel local).

Caisse Régionale MSA de Bourgogne
14, rue Félix Trutat
21046 Dijon cedex
www.msa-bourgogne.fr
particulier : 09.69.36.20.50
employeur : 09.69.36.20.60
professionnel de santé 09.69.36.20.70

msa santé famille retraite services

L'agriculture, une chance pour l'emploi...

Édito

Maintenir l'emploi sur les exploitations, c'est maintenir les capacités de production

Alors que nous étions assez pessimistes il y a encore quelques semaines sur les apports de la loi Travail, la dernière version du projet, devenu texte de loi définitif, intègre quelques mesures intéressantes pour les entreprises agricoles (cf article ci-contre).

Certaines de ces mesures, il faut le souligner, ont été le fruit des propositions faites par le réseau FNSEA et la FNGEAR (Fédération Nationale des Groupements d'Employeurs Agricoles et Ruraux), notamment les mesures concernant l'emploi partagé.

De quoi retrouver espoir dans la capacité de nos gouvernants à entendre les revendications portées par le syndicalisme agricole.

Toutefois, ces quelques bonnes nouvelles s'inscrivent dans un contexte économique qui, on le sait, est très difficile pour un nombre de plus en plus grand d'exploitations agricoles.

Et, si l'emploi agricole a, jusque-là, toujours plutôt bien résisté aux crises rencontrées dans les différentes productions, il est à craindre que la crise actuelle, de par son ampleur, ne vienne le fragiliser.

Or une exploitation qui n'a plus les moyens de conserver ses salariés, est une exploitation qui risque de perdre de sa capacité à produire, s'inscrivant ainsi dans un cercle vicieux.

C'est pourquoi, nos fédérations départementales sont là pour accompagner les employeurs agricoles en difficulté, afin de rechercher les meilleures solutions (ou les «moins pires») pour maintenir leurs emplois.

Activité partielle, formation, emploi partagé... il existe des solutions, au moins temporaires. N'hésitez pas à vous faire accompagner si vous en avez besoin.



Olivier Gallien
Président de la commission emploi de la FDSEA 21
de la commission régionale emploi de la FRSEA Bourgogne



Bernard Moreau
Président de la commission emploi de la FDSEA 71



Jean-Baptiste Thibaut
Président de la commission emploi de la FDSEA 89

Actualité sociale

Loi travail, la place laissée aux négociations collectives !

Inscrite dans une démarche de refonte totale du Code de Travail, la loi Travail modifie la structuration de ce dernier en prévoyant trois degrés dans les règles énoncées : les règles dites d'ordre public auxquelles il est impossible de déroger et qui constituent un socle minimal de garanties, les règles pour lesquelles les branches pourront déterminer les garanties minimales s'appliquant aux salariés et enfin les règles supplétives, qui s'appliquent si aucun accord n'existe.
Il est intéressant de voir la nouvelle place donnée aux négociations collectives. Même si le législateur s'est gardé la primauté de certains domaines pour éviter de creuser des disparités entre les salariés, la Loi El Khomri offre la possibilité, au niveau de la branche et de l'entreprise, de négocier des accords adaptés aux structures, dans de nombreux domaines.
Ainsi, il sera désormais possible, dans les entreprises dépourvues de délégués syndicaux, de conclure un accord d'entreprise avec un élu ou un salarié mandaté (par un syndicat), dans tous les domaines où la négociation collective est ouverte..

Une période de découverte pour réussir le contrat d'apprentissage

Vous souhaitez embaucher un apprenti mais vous êtes hésitant quant à la réussite de votre recrutement ? Le dispositif *«Découverte de l'environnement professionnel et de l'apprentissage à destination des demandeurs d'emploi»* peut vous intéresser !
A partir de septembre 2016, vous avez la possibilité d'accueillir un demandeur d'emploi âge de 16 à 25 ans durant 3 semaines, en alternance avec des périodes au CFA.
A l'issue de cette phase, si le stagiaire est bien intégré dans l'entreprise, vous pouvez décider de signer un contrat d'apprentissage.
Avantages : Le jeune a un statut de stagiaire de la formation professionnelle durant 6 semaines. Vous n'avez pas à le rémunérer. Si vous décidez de signer un contrat à l'issue des 6 semaines, vous disposez encore des 45 jours d'essai en entreprise pour confirmer votre choix.
Pour plus d'informations sur ce dispositif, n'hésitez pas à contacter l'un des CFA de votre région : http://www.cfa-agri.fr/les-pros.html

Une formation courte en élevage portée par la profession

Suite à de nombreuses remontées d'employeurs rencontrant des difficultés de recrutement, notamment sur le secteur de Corbigny, la FDSEA de la Nièvre, en partenariat avec le CFPPA de Château Chinon, a participé à la mise en place d'une action courte qualifiante (ACQ) afin de répondre aux besoins des éleveurs locaux et de disposer d'un vivier de candidats formés. Cette formation s'est terminée le 20 mai 2016 par un bilan très positif autant du côté des stagiaires que de celui des maitres de stages. Pour les stagiaires, nombre d'entre eux ne connaissaient pas le secteur agricole et cette immersion leur a permis d'appréhender les réalités du métier. Concernant les employeurs, tous ont été positivement surpris de la motivation et de l'implication des stagiaires. Une réponse efficace sur des métiers en tension qui pourrait être renouvelée en fonction des besoins.

► Le chiffre du trimestre

20% des projets de recrutement recensés par Pôle Emploi pour 2016 portent sur des postes agricoles.

Elles fournissent du travail à des permanents pour 8500 ETP (équivalent temps plein) et à des saisonniers pour 4800 ETP.
A ces exploitations qui emploient en direct, s'ajoutent les adhérents des 270 groupements d'employeurs agricoles de la région.
L'agriculture arrive en tête des secteurs ayant des intentions d'embauche en 2016 d'après l'enquête Besoins de Main d'œuvre Pôle Emploi Bourgogne Franche Comté 2016.
Bien que ces chiffres comprennent un nombre significatif de projets de recrutement de saisonniers, c'est néanmoins une reconnaissance de l'importance de la branche agricole dans le paysage de l'emploi régional.
Voici le lien permettant d'accéder à l'enquête BMO 2016 complète.
www.pole-emploi.fr/front/common/tools/download_file.jspz?mediaid=353398<http://www.pole-emploi.fr/front/common/tools/download_file.jspz?mediaid=353398>

► Formation

Prestations proposées par le réseau FDSEA à destination des employeurs

De nouvelles formations DUER sont programmées
Après une pause pendant l'été, de nouvelles sessions sont programmées :
- Sur le secteur de Nozeroy les 21 et 28 septembre après-midi. La première demi-journée se déroulera sur une exploitation,

- Sur Lons le Saunier les 3 et 10 octobre après-midi.
D'autres sessions seront rapidement programmées pour les mois de novembre et décembre, ainsi que dans les autres départements de Bourgogne Franche Comté, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre FDSEA.

Cas pratique sur une question récurrente :
La période d'essai, prenez le temps d'apprendre à travailler ensemble
Vous souhaitez embaucher un salarié ? La période d'essai est l'outil qui peut vous conforter dans le choix final d'un nouveau collaborateur.
C'est une période, au début d'un contrat de travail, pendant laquelle l'employeur comme le salarié peuvent à tout moment rompre le contrat de travail, sans motif, sans préavis et sans indemnité particulière.

Il est opportun d'en prévoir une pour vos nouvelles embauches, le but de cette période étant pour chacune des parties au contrat de travail de vérifier que la relation lui convient. C'est-à-dire pour l'employeur de s'assurer que le salarié soit adapté à son poste, à l'environnement de travail et aux missions confiées, et pour le salarié de se rendre compte des conditions de travail dans lesquelles il devra effectuer ses missions.N'hésitez pas à nous contacter !

CONTACTS

Vous souhaitez obtenir des précisions sur les articles ci-dessus ou des informations sur les prestations proposées par le réseau FDSEA (droit social, paies, formation, recrutement…), n'hésitez pas à contacter le service emploi de votre département :

- **FDSEA 21 : 03 80 68 67 68 /sje@fdsea21.fr**
- **FDSEA 58 : 03 86 93 40 92 /fdsea58@wanadoo.fr**
- **FDSEA 71 : 03 85 29 56 50 /service.emploi@fdsea71.fr**
- **FDSEA 89 : 03 86 49 48 10 /fdsea.yonne@fdsea89.fr**

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 14/09/2016	Bourg-en-Bresse 27/09/2016	St Christophe-en B. 21/09/2016	National 14/09 au 20/09/16
Vaches viande (V)	U	-	3,30 €	3,87 €	3,78 €
	R	3,43 €	3,00 €	3,52 €	3,38€
	O	-	NC	-	2,96 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,10 €
	O	2,80 €	2,60 €	-	2,83 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,46 €
	P	2,40 €	2,05 €	-	2,20 €
Génisses VML	U	-	4,20 €	4,70 €	4,19 €
	R	-	3,40 €	3,81 €	3,46 €
	O	-	2,75 €	-	2,83 €
Taureaux VML	URO	-	2,25 €	2,45 €	2,37 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 27/09/2016

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,76	2,61
300-350 kg	-	2,54	2,47
350-400 kg	-	2,46	2,41
400-450 kg	-	2,47	2,41
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,70	-
300-350 kg	-	2,63	-
350-400 kg	-	2,51	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	2,16
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-24 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,54	2,05
350-400 kg	-	2,36	2,22
400-450 kg	-	2,30	1,97
450 kg et +	-	-	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	-	-

Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,28	1,86	1,72	-
5 -10 ans	2,19	1,83	1,61	1,49
+10 ans	-	1,70	1,55	1,30
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,01	1,77	

Bovins : 1006.
Apports corrects : 92% de vendus.

BROUTARDS : L'offre est de bonne qualité, et la vente quasi totale à des cours stables.

LAITONNES : L'offre ne couvre pas les besoins. Bonne ambiance commerciale. Cours très fermes. Aucun invendu.

GÉNISSES 18 MOIS : Présentation et tarifs hétérogènes en lien direct avec l'âge et la qualité.

VACHES : L'offre reste limitée pour la saison, mais demeure de bonne qualité. ce qui permet de récupérer quelques centimes dans les cours.

TAUREAUX : Commerce calme.

INFOS : Portes ouvertes et vente aux enchères de reproducteurs chez le Gaec Gauthe à Vandenesse, vendredi 30 septembre.

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 26/09/2016

Bovins (186)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
300 à 390 kg	770 - 960	2,36 - 2,57
400 à 440 kg	980 - 1080	2,33 - 2,46
Laitonnes		
250 à 295 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
315 à 385 kg	760 - 880	2,21 - 2,41
Génisses		
315 à 610 kg (16-24mois)	-	-
560 à 725 kg (24-36mois)	1200 - 1410	1,94 - 2,12
Vaches	810 - 1310	
Vaches légères	-	
Vaches entre deux	-	
Vaches lourdes	-	

En broutards, malgré des apports de bonne qualité les tarifs sont difficilement reconduits. peu d'invendus.
Cours fermes en taurillons, vente globale.
Vente difficile en génisses et vaches maigres à des tarifs en baisse entraînant des invendus.

Bovins gras : 8

Génisses de viande : 3,64 à 3,94€ kg de viande
Présentation de bonne qualité qui permet de tenir les tarifs.

Prochain marché bovins le lundi 3 octobre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 28/09/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,78	nc
300 à 350 kg	2,54	2,35
350 à 400 kg	2,44	2,35
400 à 450 kg	2,42	2,29
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,52	2,44
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	-	1,90
Vaches		
- 5 ans	1,73	1,58
de 5 à 10 ans	1,69	1,57
+ 10 ans	-	1,45

Broutards Laitonnes : Vente régulière préparée pour l'export.

Vaches-Génisses : Baisse limitée dans les bonnes vaches. Les vaches maigres trouvent difficilement preneurs.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 27/09/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,20 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,45 €	2,15 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,35 €	2,10 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,10 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,50 €	2,05 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,35 €	2,00 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,30 €	2,00 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	1,85 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	1,85 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	1,85 €	-

Tendance : Vente toujours calme.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 12/09/16 au 18/09/16*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,57 €	-
350 kg	-	2,48 €	-
400 kg	-	2,47 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,38 €	-
500 kg	-	2,32 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,46 €	2,29 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,31 €	-

Tendance : Reconduction des cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 19/09/16 au 25/09/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,76 €	3,56 €	-			
Races mixte		-	3,06 €	3,04 €	3,02 €	-	
Races lait					-	-	2,65 €

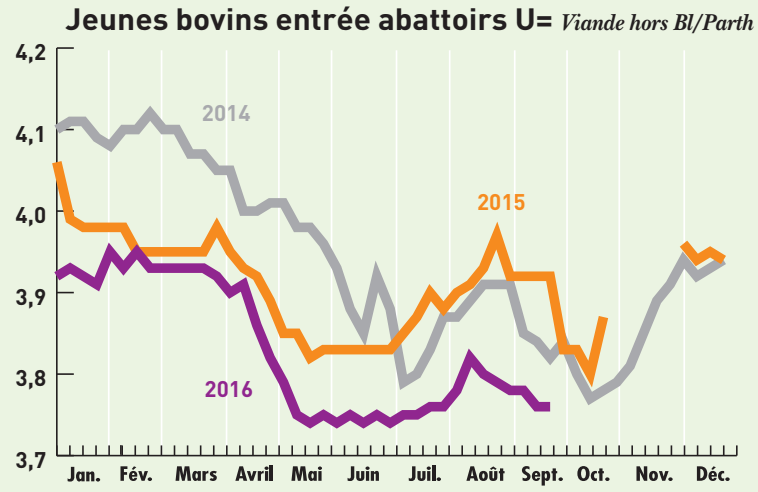
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait						-	-

Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	3,93 €	3,84 €	3,70 €	3,38 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,91 €	3,80 €	3,70 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-		-				
Races mixte				3,19 €	3,09 €	-	
Races lait					-	2,56 €	2,46 €

Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,55 €	4,20 €	3,97 €	3,68 €			

Tendance : Commerce calme.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 19/09/16 au 25/09/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,72 €	3,69 €	-	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,51 €	3,99 €	3,83 €	3,56 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,69 €	3,61 €				
Races mixte					-	3,07 €		
Races lait						-	2,60 €	2,53 €

Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,46 €	4,37 €	4,02 €	3,73 €				

Tendances

SEM. 39 / 2016

Bovins de boucherie

Les besoins de revalorisation des prix sont urgents. Les acteurs économiques enregistrent déjà un fort mouvement dans les cessations d'activité et dans les appels au RSA. Le marché de la viande est plombé par une frange minoritaire de la population qui maintient une communication négative anti-viande, mettant ainsi à néant le savoir-faire des éleveurs et la qualité de leurs animaux. Sur les marchés, la demande pour cette fin du mois est peu dynamique. Le commerce est calme mais avec des tarifs reconduits dans les génisses et jeunes vaches Limousines ou Charolaises de qualité bouchère. Dans le domaine des réformes allaitantes de choix secondaire, si les vaches viandées réussissent à résister à la baisse, les industriels maintiennent la pression dans les vaches en manque de finition. En réformes laitières, l'activité reste sous le joug des industriels qui profitent de l'encombrement général du marché pour maintenir la pression sur les prix. En jeunes bovins, les transactions restent calmes sur un marché où les prix n'ont pas changé depuis de longues semaines. ■

Broutards

L'activité du broutard reste intimement liée aux volumes mis en vente par les éleveurs et à leur capacité d'appréhender un marché fluctuant, mais qui reste sous la menace d'un effondrement au regard des stocks encore dans les campagnes. La tendance est lourde avec des tarifs qui peinent à se maintenir dans les Charolais de 350/450kg. La vente demeure laborieuse dans les animaux de moyenne conformation non vaccinés. Dans les femelles, la demande est normale avec des tarifs qui se tiennent pour les bonnes laitonnes export ou indemnes d'IBR à conserver. Les tarifs sont plus discutés dans les ordinaires. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Après plusieurs semaines de stabilité, les intégrateurs adaptent leurs commandes à leurs besoins de sortie alors que l'offre va atteindre son pic des vêlages. La tendance est baissière dans l'ensemble des veaux Holsteins, Montbéliards ou Abondances avec un tri sévère à l'achat. La situation est également très compliquée dans les croisés laitiers qui subissent de lourdes baisses notamment dans les femelles. Dans les croisés/ Montbéliards, la gamme tarifaire s'agrandit entre les sujets de conformation supérieure et la marchandise convenable. La vente est laborieuse dans les femelles et la moyenne marchandise. ■

Laurent Chupin

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :
INFORMATION : ***«Les éleveurs refusent de cautionner les baisses de prix des bovins finis qui ne reflètent ainsi plus la situation du marché et l'équilibre offre/demande. En conséquence les représentants de la FNB ne participeront plus aux Commissions des cotations. La FNB suspend également la publication hebdomadaire de son commentaire concernant la situation du marché des bovins Entrée Abattoir.».***
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 26 septembre) :
«La baisse est provisoirement enrayée sur les cours mâles avec une offre de plus en plus dense. Les cours femelles sont reconduits»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 12/09/2016*

Agneaux (1923)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		2,12 - 3,42	2,85 - 3,28
Gras (38-44 kg)	-	2,94 - 3,52	2,74 - 3,03
Gras (44-50 kg)	-	2,74 - 3,29	2,66 - 2,82
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (231)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	1,14 - 1,15	0,80 - 0,83	0,43 - 0,69
(+60 kg)	1,09 - 1,29	0,88 - 1,05	-
Divers			
Béliers : 98 à 105 €	1,18 - 2,00	0,88 - 1,04	
Agneaux maigres : 76 à 101€	-	2,45 - 3,07	-
Caprins : 20 à 29€		-	-
Boucs :			
Divers :			

Ovins : 917
98% de vendus.

Agneaux : L'offre est moins importante après les gros marchés qui ont précédé la fête de l'Aïd. Les agneaux sont de bonne qualité et les cours sont reconduits.

Brebis: Légère baisse surtout en inférieures.

Béliers - Caprins: Cours inchangés.

Prochain marché lundis 25 septembre (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 19/09/2016*

Ovins : 128	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	85 - 103	2,63 - 2,83
Agneaux gras (-44kg)	127 - 145	3,12 - 3,50
Agneaux gras (+44kg)	126 - 150	2,68 - 2,94
Brebis	60 - 115	0,92 - 1,26
Béliers	-	-

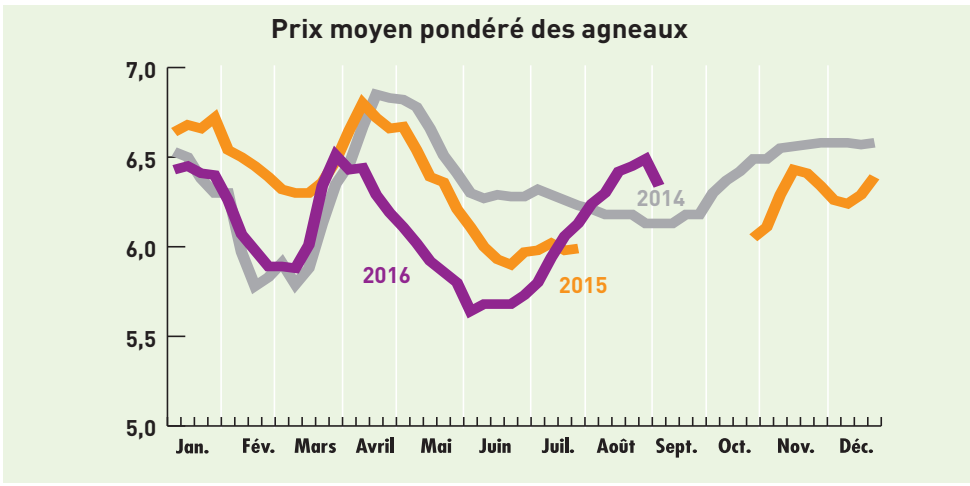
Des apports réduits et une forte demande en agneaux entraînent une vente rapide à des tarifs qui augmentent. Un seul lot invendu. Cours très fermes en brebis, vente globale.
Prochain marché le lundi 3 octobre aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 12/09/16 au 18/09/16*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,71 €	6,20 €
Couvert	16-19 kg	-	6,68 €	5,99 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,85 €	5,52 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 12/09 au 18/09//16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,34 €	6,91 €	2,51 €



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie — du 19/09/2016 au 25/09/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,91 0.09	6,87 0,12	6,03 0,29	-	-	-	-
	R Var.	6,56 =	6,67 0,05	6,67 0,20	-	6,70 0,02	6,74 -0,02	6,81	-
	O Var.	-	-	-	-	6,27 0,19	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,77 0,03	6,82 0,03	6,12 0,20	-	6,65 -0,12	6,65 -0,05	-
	R Var.	6,56 0,03	6,68 0,06	6,67 0,23	6,06 0,58	6,73 0,02	6,67 -0,01	6,51 0,07	5,90 0,69
	O Var.	6,22	6,41 -0,06	-	-	6,30 0,10	6,24 0,25	6,14 0,37	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,85 =	5,54 0,02	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Agneaux : Conscients du tarissement de l'offre, la commission s'étonne tout de même de l'augmentation de certaines catégories. Brebis : Marché plus dificile.
Zone sud : Application du réseau.

Volailles

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)

Récolte 2016 - 22/01/2016

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
2e coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
3e coupe	210 à 230 €	180 à 200 €



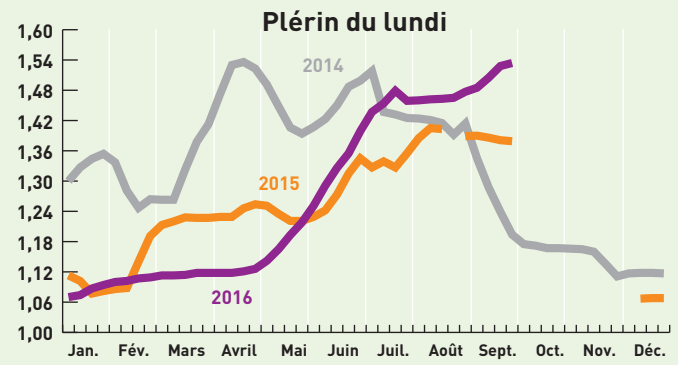
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 723 porcs présentés) — *Cotations du lundi 26 septembre 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,534 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 09/09/16 au 15/09/16*

1,69 € /carcasse euros



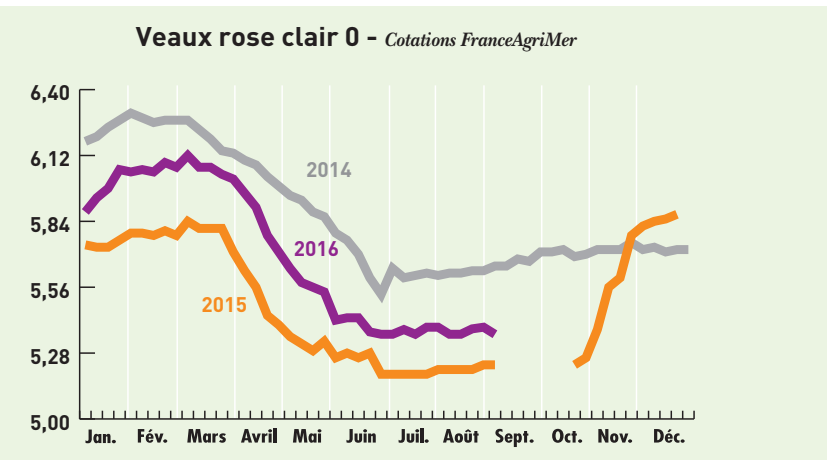
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 12/09/16 au 18/09/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	9,08 €	8,32 €	-	-
U	-	7,29 €	5,28 €	-
O	-	5,36 €	4,09 €	3,74 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 26/09/16 au 2/10/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	108	520 - 580 €	330 - 400 €	230 - 290 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		170 - 250 €	120 - 150 €	65 - 115 €	45 - 80 €
St-Etienne *(veau 50 à 65 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		290 - 400 €	200 - 260 €	165 - 200 €	90 - 120 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		450 - 540 €	300 - 380 €	210 - 250 €	INC
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	923	150 - 250 €	100 - 160 €	50 - 130 €	20 - 50 €



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 19/09/16 au 25/09/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,82 €	2,60 €	-	-
Bons	2,50 €	2,30 €	1,90 €	-

Céréales

Marché du 22 septembre 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	meunier selon qualité	sept-déc.	165 à 170	N C
Nord Côte-d'Or	meunier selon qualité	sept-déc.	165 à 170	N C
Aube/Yonne	meunier	sept-déc.	162	N C
	amidonnier		inc.	C
	fourrager	sept-déc.	141	N C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	fourrager 58kg/hl	sept-déc.	120	N C
Sud Côte-d'Or	57 kg/hl	sept-oct.	114	A C
Nord Côte-d'Or	57 kg/hl	sept.oct.	114	A C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saone	55 kg/hl		inc.	C
Aube/Yonne	55 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saone			inc.	C
Yonne			inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		oct.-mars	168	N C
Saône et Loire		oct.-déc.	150	V C
Côte d'Or		oct.-déc	150	V C

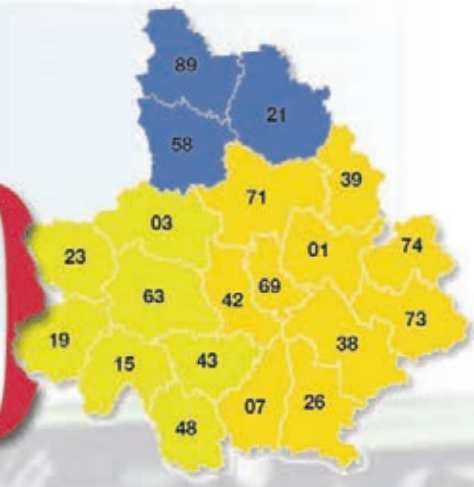
MAÏS	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Saonr-et-Loire			inc.	C

Pois	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or	fourrager	sept.-oct.	21	N C

Luzernes déshydratées	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	17%1ère main	dispo	167	V

Pulpes de betteraves	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main		inc.	

Les Occasions puissance 20



Matériel Agricole Occasions

- Remorque monocoque 15 t et 10 t 2 essieux
- Tonne à lisier 5 000 l
- Tonne à eau 5 200 l
- Faucheuse cond portée 2,40 m
- Charrue bisocs - trisocs - quadrisocs
- Rouleau 5,30 et 6,30 m
- 1 cultivateur 3 m
- 1 faucheuse rotative 2,80 m

AGRI PLEVY - 06 81 01 53 82

- FENDT 410 VARIO +CH - 2003 - 110CV - 7700H
- FENDT 310 VARIO TMS + CH - 2007 - 105CV - 5700H
- FENDT 311 VARIO - 2007 - 115 CV - 3000H
- FENDT 712 VARIO - 2003 - 125CV - 6400H
- FENDT 924 VARIO TMS - 2006 -245 CV - 7500H
- VALTRA N 101HI+CH - 2009 - 110CV - 5400H
- VALTRA T 120 - 2003 - 120CV - 6600 H
- VALTRA T 131HI - 2009 - 148CV - 3500H
- DEUTZ AGROTRON TTV430- 2011 -143CV -4800H
- MERLO P34-7+ - 2009 - 100CV - 5900H

SAS JEAN RAVE & FILS
LE BOURG - 71120 CHAMPLECY
TEL : 03.85.24.23.73 - FAX : 03.85.24.23.55
jeanraveetfils@wanadoo.fr

ETS VINCENT DELOR

LANGEAC 04 71 77 07 07 — RIEUTORT DE RANDON 04 66 47 33 20 — LANGOGNE 04 66 69 09 64




❶ Claas Quadrant 3200, 2012, 28 500 bottes
❷ Valtra S 294, 2015, 2200 h
Tracteur Renault Ares 556 Rz, 2003, 6380 h
Tracteur Valtra N101, 2009, 6880 h
Tracteur Valtra N91, 2006, 6200 h
Tracteur Valtra N111, 2008, 9500 h
Tracteur Mc Cormick Mc105, 2006, 5200 h
Tracteur Mc Cormick Cx85, 2003, 8700 h
Tracteur JD 6420, 2002, 6900 h
Tracteur NH T6030, 2009, 5850 h
Tracteur Case CVX 130, 2001, 9400 h
Télescopique Merlo MF 30.6, 2004, 4800 h
Télescopique MF 8947, 2005, 8150 h
Dérouleuse Drh Calvet, 2010
Faucheuse Claas Disco 3100, 2014
Mélangeuse BVL Vmix14, 2008
Épandeur Sodimac Rafal 1200, 2006

OCCAS'PRO Garnier - Chosalland
Saint-Jean-la-Bussière 69

TRACTEURS
New Holland
- T6070/2010/6800H/Rel.Av
- T6.140/2013/2000H
- T6020/2010/4100H/charg Mailleux T10
- TLA100/2006/3500H
- TL90/2000/6800H
- TND75 arceau/1999/8500H/charg Q30
- Fiat 70-56 2RM/1989/7800H/charg Q230
- Fiat 566 DT/1985/10300H/charg Q730

Case IH :
- PUMA 180/2011/6300H/Rel.Av
- 1056 XL/1987/7800H

Renault/Claas
- Ares 557 ATZ/2006/6200H
- Ares 557ATX/2007/3600H/charg MX T10
- Ares 557 ATZ/2008/6200H
- Ares 556RZ/2004/5800H

John Deere
- 5820/2005/5300H/charg MX80.5
- 6220/2005/5400H
- 6230/2010/3800H/Rel.Av+Pont AV susp
- 5115/2006/4600H/chargeur JD 583

Massey Ferguson
- MF6455/2007/4100H/Chargeur MF955
- MF 5455/2012/1200H
- MF 5455/2011/2500H

TRACTEURS SPÉCIALISÉS
- CARRARO TF9400/2003/1600H
- CARRARO TRX9400/2005/3700H
- T4.95F/2014/1000H
- TN75FA/2009/2200H
- JD 5080GF/2014/350H
- Same Explorer 95 TB/2009/1800H

AUTOMOTEURS
- NH FX40/2005/3000H

MATÉRIELS :
Travail su sol :
- Charrue 3 et 5 corps NAUD
- Charrue 4 corps Huard
- Charrue 4 corps Vogel Noot
- Herse rotative Prosol 3m
- CoverCrop APXETL 28disques
- Herse quivogne 4m50

Nutrition
- Bol Solomix 1400 Trioliet
- Désileuse Jeantil DP6200
- Désileuse Jeantil DP5800RE
- Pailleuse distributrice Lucas Castor 60
- Désileuse pailleuse Jeantil DP300
- Désileuse Lucas Hulotte 45GC

Fenaison
- Faneuse Kuhn GF6301MH
- Faneuse Kuhn GF5801 MH
- Faneuse Kuhn GF5001MH
- Faneuse Krone KW 5.50
- Faneuse Lely Stabilo 520
- Faneuse Claas Volto 640
- Presse new Holland BR740
- Presse new holland BR6090
- Presse Vicon RV1901
- Presse JD 572
- Presse Gallignani 8600
- Presse Claas Rollant 340
- Faucheuse Kuhn GMD500
- Andaineur Kuhn GA 381

Divers
- Enrubanneuse Kverneland trainée
- Epareuse Mc Connel Mag 520
- Semoir à céréales Kuhn
- Pulvérisateur Berthoud Access 1000
- Pulvérisateur Berthoud Accrobra 800
- Enfonce pieux Yanigav HTG5
- Betaillère Cosnet 5m20 Galvanisée
- Tonne à lisier Pichon TCI7150
- Coupe Capello GS480

Découvrez tout notre parc occasion en ligne sur www.garniergroupe3g.com.

FINANCEMENTS ET GARANTIES PERSONNALISÉS
Renseignements Thibaut Guérin
04 74 64 20 77 - 06 64 47 79 00
Présent au Sommet de l'Elevage
GARNIER Extérieur Allée D bis Stand 1145
CHOSALLAND Extérieur Allée E bis Stand 1163/1175

• FENDT 724 guidage		2011
• FENDT 714 TMS		2009
• FENDT 412 chargeur		2010
• FENDT 818 Turboschift, 7000 h.		1998
• FENDT 712 PDF avant		2002
• MF 5465 125 cv, 1730 h.		2010
• CASE MX 240, 4900 h.		2000
• FORD 8210 Force III		1989
• JCB 531-70, 3500 h.		2010
• Girobroyeur 6.20 m.		2011
• Pulvé SEGUIP 3000 l., 28 m.		
• AMAZONE porté 1800 l., 28 m.		2009
• Benne MF 10 T 2 essieux		

OUANNE AGRI
03 86 47 65 87 - 06 85 70 27 52

1 télescopique MF 8947 4RM, avril 2008, sans outils, 3969 H.

1 tracteur CASE IH, type MAXXUM 125, septembre 2012, TBE, cabine et pont suspendu, 4 dist. électrique

1 faucheuse TAARUP trainée, 3 m.

1 épandeur à fumier ROLLAND vertical, décembre 2002

1 cover crop HUARD, type HXL, 32 disques, 1994

1 faucheuse conditionneuse portée 2,20 m.

BAZOLLES MOTOCULTURE
58110 Bazolles - 03 86 38 97 09

MÉCAGRI CASE IH

147 Route de Vienne - 38150 ROUSSILLON
✆ 04 74 29 75 07 - Fax 04 74 29 43 65
38 MOIDIEU DÉTOURBE 04 74 15 51 10
07 ECLASSAN 04 75 03 09 49

CASE IH

CASE IH 733	60 CV	8800H	2RM
QUANTUM 75 F clim	2011 78 CV	700H	4RM
JXU 95 CLIM	2010 95 CV	1600H	4RM
CS 95 PRO	2009 95 CV	4000H	4RM
FARMALL 105 C CLIM	2014 105 CV	600H	4RM
FARMALL 95 U PRO CLIM	2013 95 CV	1600H	4RM
PUMA 140 multi clim	2008 140 CV	3600H	4RM

DIVERS

faucheuse **KRONE** EC 2800 CV	2011
presse **KHUN** FB 2130 power track	2013
epandeur **SODIMAC** RAFFALI 200	2009
tondeuse **PERFECT** LF 275	2015
presse **KRONE** F 125 XC	2014
combine semi **RAB**	1997

KHUN

faucheuse LELY 320 MC	2014
cover crop GREGOIRE BESSON SXDL	2014
cover crop GREGOIRE BESSON 44 disques	2004
presse welger RP 200	1994
andaineur **KRONE** SW 42	2013
BROYEUR **DESVOYS** 2M60	
epandeur **ROCHE** RES 2 4000	2014
herse **AMAZONE** KE 302	1998

CASE IH AGRICULTURE


JD 8320 R
2014, 1000 H.


JD 5085 M
2012, 2450 H.


NH T7 210
2012, 2150 H.


VALTRA N123
2014, 500 H.

• CATERPILLAR, MT 755A	2005	2 950 H
• JOHN DEERE 6620	2004	6 400 H
• JOHN DEERE 7230 R	2012	2 600 H
• JOHN DEERE 6100 RC	2014	360 H
• JOHN DEERE 6140 R	2014	1050 H
• MASSEY FERGUSON 7480	2004	5 800 H

+ de 120 matériels d'occasion à retrouver avec leur prix sur giacomelagri.com
SARL GIACOMEL
ZA Granges Hautes - Auxonne - 03 80 27 08 00

MF7620 DVT Exclusive, 2013, 2800H, relevage avant
MF 7485 DVT, 2007, 4300H, TIER3 SISU
MF 6490, 2004, 4950H, relevage et pdf avant
MF 5460, 2007, 5300H, Chargeur MX
MF 6180, 1996, 5500H, Chargeur MX
MF 6180, 1997, 8850H, Relevage avant
MF 6245, 2000, 11080H, Chargeur MX80
JD 6110, 1999, 6800H, Premium, chargeur, très propre
JD 6520, 2004, 6900H, Toit vitré
NH T6020, 2008, 2800H, très propre
NH T6030, 2009, 3200H, Boite à rénover


MF 7620 DVT exclusive 2013, 5000 H.


QUALIMIX+200 2011, pesée

CASE 5130, 1995, 9500H, propre,
D'AUTRE TRACTEURS DISPONIBLES, nous consulter
JEANTIL, bol mélangeur 14m³, pesée, tapis avant
LUCAS, Pailleuse CASTOR 60 RUC, 2005, cde électrique, goulotte orientable,
GYRAX, pailleuse 12700, Pesée, trémie mélangeuse, 2 démêleur
SUPERTINO, Pailleuse, HURRICANE 8, 2012, 2 démêleurs...

Autres matériels en stock
MORTIER PARÉS POUR LE FUTUR
N'hésitez pas à nous contacter
21430 Censerey- 71190 Étang-sur-Arroux
71220 Saint Bonnet-de-Joux - 06 07 38 31 91
MASSEY FERGUSON


ARION 420 CIS
2013 - 46 000 €HT


ARION 650 CEBIS
2014 - 72 000 €HT


AXION 810 CEBIS
2008 - 48 500 €HT


TUCANO 450
2010 - 115 000 €HT

CELTIS 436 RX	2004	16 800 € HT
ARES 557 ATZ	2008	+ chargeur
ARES 816 RZ	2007	25 000 € HT
ARION 510 CIS	2009	+ chargeur
FENDT 512 C	1998	23 500 € HT
NH T7.250 AC	2013	72 500 € HT
JAGUAR 830	2006	90 000 € HT
TUCANO 480	2013	152 000 € HT
LEXION 760 MO	2014	229 000 € HT
NH CS 6080	2008	88 500 € HT

CLAAS BOURGOGNE
21490 Varois et Chaignot - 06 33 31 16 39 - john.remond@claas.com
Retrouvez toutes nos occasions sur **www.tractomarket.com/bourgogne**
claas.fr

SELECTION TRACTEURS NEW HOLLAND

T7.185	2011	BV AUTO
T6.175	2014	REL+PTO AV
T6070	2009	CHARGEUR
T6030	2010	
T6020	2009	CHARGEUR
TD5.105		NEUF
T5.95	2014	CHARGEUR
T5.95	2014	CHARGEUR
T5060	2010	CHARGEUR
T5060	2009	CHARGEUR
T4.95	2014	CHARGEUR
TL100A	2005	ARCEAU
TL100A	2005	CHARGEUR
TL100A	2004	

ALEXIS RAY S.A.S
63.ST HILAIRE LA CROIX
04 73 97 41 43 - commercial@ray-alexis.fr

SARL PAUL PELTRAT ET FILS

- RENAULT 2RM 461S 3700H CABINE av possibilité de CHARGEUR
- JOHN DEERE 5510 4400h ARCEAU CHARGEUR
- RENAULT TEMIS 610 TZ CHARGEUR CLIM
- CELTIS 456 RX 6200H INV HYDR CLIM CHARG Q995 VIT RAMPANTES
- RENAULT CERES 95X CHARGEUR FAUCHEUX
- NEW HOLLAND TS 90 CHARGEUR MX 80 MULTISERVICE 6300H
- DEUTZ 370 4RM / SAME MINITAURUS 60 DA CABINE SECURITE
- BROYEUR DE HAIES POLYVENT 2010 ROTOR 1M30
- ROUND BALLER JOHN DEERE JD 572 PICK UP LARGE FILET FICELLE ROUE LARGE 120*130 BOITIER BALTRAK KIT ENRUBANEUSE
- HERSE DE PRAIRIE PONGE HPP60 6M TT OPTION / LITZNBURGER 6M ET 7M 5 RGS ELEMENT LOURD
- TELESCOPIQUE NH LM 410 6100H MULTI SERVICE + FOURCHE
- FAUCHEUSE KUHN GMD 700/702 / 602
- FANEUSE KUHN GF 5801/7601/8501/CLAAS VOLTO 870
- ANDAINEUR KUHN 2T GA 6002/GA 6522
- PINCE A ENRUBANNAGE BRUNNEAU ATT EURO OU MX
- PELLE A PNEU POCLAIN 688 COMMANDE ASSISTEE ROUE LARGE 3 GODETS
- DIVERS MATERIELS FENAISON PETITE LARGEUR
- GRAPPIN BOIS SANS ROTATOR
- TRACTO CASE 580 DROPP 4RM 4 GODETS
- PAILLEUSE DEROULEUSE CALVET DP 180 KIT BALLE CARREE

www.peltrat.fr - 71800 OYE - 03 85 25 82 19

RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS
SPÉCIAL TRACTEURS d'OCCASION
du 7 au 28 octobre



2 parutions payantes, la 3ème **Offerte**

Envoyez votre texte
- par mail : pa@terres-de-bourgogne.net
- par télephone : 03 80 78 90 40
- en remplissant la grille de petites annonces disponible dans le journal

Matériel

Tracteur

10 - Vends moteur Deutz t. bon état 2.700 heures (6 cylindres) pour 8005 8006 10006 etc. irrigation.
✆ **03 61 38 04 28**

VENDS
- 845 XL. 4x4 moteur embrayage. Pneus neufs. Prix : 8500 €
- JD 21-40. 8000 H Embrayage neuf 4x4. Cabine SGE2. Prix : 8500 €
- Arès 836 R2 - 2003 - 7977 H. Prix : 17 000 €
- Tecnoma GT Hydroélectron. 3000 L. 28 m contrôle OK. Prix : 5000€ HT.
- Potinger Synkro 5030 K - 2014. 25 m. Prix : 10 000 € HT

Tel. 03 80 23 30 22 - 03 80 23 68 44
CASS-TRACT 21
21490 BROGNON

38 - Vds cse cess. Mazda E2200 pla + bâche demon 65000 km TBE + Case IH 2140 - 65 cv - 5000 H TBE.
✆ **04 74 29 72 02**

38 - Vds trac BM 350 - 1962 avec carte grise.
✆ **04 74 84 72 44 HR**

38 - Vds cause maladie Fordson dexta bon pneus batterie neuve pour petits travaux 3200 euros à débattre presse Garnier 234 état de marche 600 euros à débattre.
✆ **06 76 49 41 13**

Travail sol

01 - Vds combiné Amazone semoir 25 rangs à sabots tbé
✆ **06.80.38.51.32**

26 - Vds cse cess, charrue trisocs pulvérisateur 1000l semoir céréale 3m semoir maïs crover croop herse 5m canadien 3m remorque 8t tuyaux diam.100, 90, 76 ,70.
✆ **06 98 99 12 16**

38 - Vds comb. doublet reccord 3 m porte à court, lame av dents.
✆ **04 74 84 72 44 HR**

71 - Vds cse retraite charrue trisocs réversible, sécurité Huard + herse rotative 2,50 m, combi. + semoir TBE.
✆ **03 85 74 03 93 H.R.**

Récolte

10 - vds faneuse Kuhn 5801 Digidrive revise en concess
✆ **06 23 46 73 24**

18 - Urgent, recherche moiss-batt New Holland 80-70 ou modèle similaire de la même marque.
✆ **06.21.49.50.89.**

26 - Vds presse haute densité Hesston 4700 bon état.
✆ **06 87 71 31 35**

26 - Vds faucheuse conditionneuse Kuhn FC202R 4 assiettes bon état.
✆ **06 78 85 66 80 ou 04 75 46 73 76**

Traitement

58 - VENDS pulvé Evrard Meteor 28 m., 3 400 l., rampe alu., pneu neuf, circulation continue, 17 000 euros (réf. 390A)
✆ **06 77 96 42 98**

Arbo-viti

38 - Vends ramasseuse noix Rousset R19 médiane largeur 2.20 m 1090 Heures très bon état : 29000 euros.
✆ **06 12 63 71 84**

71 - Vds pressoir Cep 400, cuve PM 25 hl, étiqueteuse chaîne (crémant) MEB90 à colle, scie à ruban diamètre 65, bon état.
✆ **06 85 33 42 10**

Distribution

58 - VENDS cause cessation Keenan 360, 20 m2, 2012, TBE, dispo., 29 000 euros (réf. 3804)
✆ **06 88 06 53 77**

Irrigation

69 - Vend station d'arrosage complète - 3 pompes - 72 m. de tuyaux acier diam 180 - 420 m. PVC diam 60.
✆ **scierie.sambardier@wanadoo.fr**

Cave

69 - Retraité vds cuve stockage 50 Hl Inox 316 TBE tous vins fab. G. Giroux Hte gamme : 5000 euros.
✆ **06 80 75 55 70**

Agri. divers

18 - Vends décompacteur Quivogne, 6 dents carbure + rouleau 3 m - 2 scies NH, 5,18 m + boitier de coupe - vis de vidange 1550 NH.
✆ **06.14.40.22.10.**

18 - Vends semoir Nodet, 4 m, GC.
✆ **Tél. 02 34 34 81 54, après 19 h.**

26 - Vds 8 rateliers ovins 3m double + cornadis + pince bal rondes-ALO-2115-état neuf coupe foin Comer TF2000
✆ **04 75 27 50 27**

26 - Recherche 1 pneu tracteur Michelin AGRIBIB 14.9.24 usure maxi 10% nord Drôme.
✆ **06 74 80 86 71**

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 28- 32- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m., charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds épandeur fumier Devès 7 T - 4 roues, c. ensil. vis à grain diam. 140 - L4 m - ensil JD 1m60 rouleau packer 2 m trainé.
✆ **04 74 84 72 44 HR**

39 - Vds t.b.é ensileuse maïs portée 1 rg Brabant 5 fers. Livraison assurée
✆ **03 84 70 19 44 (midi) 03 84 70 02 77 (soir)**

42 - Vds déchaumeur à disques Vaderstad Carrier larg 3 m - TBE - an 2009 - 7500 euros TTC
✆ **06 70 41 85 26**

69 - Av 2 jantes pour Renault - Massey 8 trous 16.9/38 C420/85 R 38 - Remorque Le Boulch Monocoque porte automatique PV 2540 CU 10 tonnes année 1992 pneus 445/65 R22.5 bon état - Canon Berthoud Airflo Super 600 litres année approximative 1989 très bon état.
✆ **06 16 44 72 40 ou 06 16 44 78 10**

71 - VENDS cause retraite : - herse rotative Kuhn 3 m. Belrecolt, rouleau Packer, lame niveleuse, TBE, peu servi, att. semoir, - semoir engrais Kuhn épendage 18 - 24 m. (cuve percée) mécanisme BE, fermeture hydrau., bas prix (réf. 3802)
✆ **03 85 82 80 83 HR**

Elevage

07 - Vds bétaillère routière carte grise, homologuée 2,5T 2 essieux neufs, plancher neuf, dispo le 07/10/2016 TBE cause retraite
✆ **06 85 12 73 24**

21 - VENDS cause cessation : - ensileuse trainée JD, modèle 3765, 2 rangs, boitier en cabine, prix : 2 500 HT à débattre. (réf. 38VB3)
✆ **06 62 32 99 18**

26 - Vds cages lapins polyvalentes aliment automatique nids ventilateurs engrais plein air ok.
✆ **06 87 04 92 27**

39 - Vds salle de traite GEA 2x4 ACR3, pompe à vide, pompe à lait, décrochage, 1 500 euros
✆ **06 07 64 94 97**

58 - VENDS bascule type Romaine Maréchal avec cage pour bovin, 2 000 euros, - chaine pour curage Albert, bon état, 7 euros le mètre. (réf. 390C)
✆ **06 81 67 26 54 à Ternant 58250**

69 - Vds pipeline westfalia complet 4 griffes, pompe à vide, lavage, tank à lait Serap 1000 litres.
✆ **04 74 26 32 89**

69 - Vds cause cessation ratelier Cornadis à balles rondes 12 places bon état.
✆ **06 58 19 56 12**

89 - VENDS cage de transport métallique pour veaux, moutons, porcs, longueur 154 cm, hauteur 104 cm, largeur 51 cm, 50 euros (réf. 3901)
✆ **03 86 74 62 22**

Véhicule

Tourisme

01 - Vds Renault Mégane, Diesel, 1,5 Dci expression, année 2010, 96000 km, 85 cv, éco2, noir
✆ **06.73.53.09.35**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds 250 balles de foin rondes 120x130 récolte juillet 2016
✆ **06.11.43.70.47**

21 - VENDS paille long/broyée, - luzerne 2ème coupe extra, - foin, raygras, balle carrée, départ ou livré (réf. 370D)
✆ **06 74 49 35 18**

21 - VENDS foin 2016, bottes carrées ou rondes (réf. 3805)
✆ **06 80 33 42 57**

26 - Vds pommes de terre déclassées pour bétail ou alimentation en sacs 30kg 90 euros la tonne, dép26.
✆ **06 60 56 67 40**

38 - Vds luzerne 3ème coupe bottes rondes 1m30 environ 20 tonnes.
✆ **06 67 90 95 54**

42 - product. vds maïs ensil. épis en bottes filmées enrubannées, livré + orge blé Tb qualité
✆ **06 66 93 88 00 ou 04 77 36 74 81**

69 - Vds poires conférence 55mm. et +.
✆ **06 98 35 96 82**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

Vend paille livrée
ETA Desailloud Christelle
06 84 73 15 83

Propriété

07 - Vds propriété La Voulte 18,60ha dont 3ha kiwis 1 hangar 320m2 2 stations d'arrosage 2 rem
✆ **06 80 08 04 65**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Divers

10 - Vends pulvé 28 m Tecnoma hydropulvé Gps ttes options 2011 contrôle technique ok état impeccable, TX36 2.956 h 5,10 m, benne 10 t, combiné packer 4 m, 4 roues étroites : 2 270/95r46 et 2 13.6r28, cause regroupement.
✆ **06 20 70 13 52**

10 - Vends cause retraite : tracteur Renault 103-14, 9000h, bon état - Brabant Bonnel 4 socs sécurité hydrolique - Semoir engrais Amazone ZAM Novis 2000 l vache, déflecteur de bordure trémie large 2,80m.
✆ **03 84 67 30 63.**

38 - Achète 2 pneus 13-6-28, 1 tronçonneuse Sthil 08 en état de marche, 1 cuisinière à bois marque Godin, 1 tracteur IH 137 ou un IH 324 ou IH 433 - Vends 1 ponette de 6 ans + 1 ânesse 3 ans pucée + 1 râtelier pour poneys ou moutons.
✆ **06 87 84 57 39**

38 - Recherche trieur à grain
✆ **06 22 47 40 88**

69 - Vend mur antibruit bois long 66 m. haut 3,5 m. soit 22 éléments de 3 m.
✆ **scierie.sambardier@wanadoo.fr**

Location

Autre

69 - Villeurbanne St Jean bord A42 - Périphérique local préparation légumes 450 m2 + Appt. 62 m2 forage gaz froid 60 m2.
✆ **06 11 37 89 79**

Offre

Emploi

01 - Exploit polyculture elev. Recherche salarié agriocle CDD 3 mois
✆ **06 89 95 73 70**

21 - CHERCHE travailleurs saisonniers pour récolte sapins de noël 3 à 4 semaines début sem. 45 (réf. 3803)
✆ **03 80 64 12 78 06 70 74 97 70**

42 - Journal départemental d'informations agricoles et rurales, implanté depuis 70 ans dans la Loire avec une équipe d'une dizaine de personnes recrute un rédacteur-animateur. Vous aurez en charge des reportages et la rédaction d'articles techniques agricoles, d'information générale et rurale sous la responsabilité du directeur de publication, pour les différentes éditions de la société. Vous serez également chargé de l'organisation de la communication et de l'évènementiel d'une organisation professionnelle syndicale. Poste basé à St Priest en Jarez, déplacements dans tout le département, permis B exigé CDD 6 mois pouvant évoluer vers CDI – Temps complet - Rémunération selon profil et expérience. Profil souhaité : Formation BTS agricole, ingénieur agricole, Dynamique, autonome, réactif sachant travailler en équipe, disponible, bon sens du relationnel,Bonne capacité rédactionnelle, bon niveau d'orthographe, Esprit d'analyse et de synthèse, rapidité d'écriture, Maitrise des outils informatiques et réseaux sociaux Envoyer lettre manuscrite et CV à : Paysans de la Loire BP 30031 42272 St Priest en Jarez cedex

42 - Exploitation maraichère recherche salarié temps complet
✆ **06 13 71 82 00**

CÔTE-D'OR CONSEIL ÉLEVAGE
1 rue des Coulots - 21110 BRETENIERE
Tél : 03 80 68 67 10 - ocl21@ucacig.fr
RECRUTE 1 AGENT DE PESEE (H/F) EN CDI A TEMPS PARTIEL
pour prélèvement de lait à la ferme Secteur AUXONNE - ST JEAN DE LOSNE
Résidence obligatoire dans la zone
ENVOYER CV + LETTRE MANUSCRITE

58 - Elevage charolais RECHERCHE ouvrier sérieux issu milieu agricole, logé, nourri (réf. 390E)
✆ **06 78 99 09 35 - 03 86 84 21 94 - 03 86 84 39 56 Poisser (laissé message)**

71 - Expl. viti. Nord Mâconnais cherche salariés pour travaux dans les vignes et conduite tracteur, CDD, avec évolution CDI possible, exp. souhaitée mais débutant motivé accepté.
✆ **06 24 94 21 03 ; 06 34 18 51 08**

71 - Expl. viti. Nord Mâconnais cherche salariés pour travaux dans les vignes et conduite tracteur, CDD avec évolution CDI possible, exp. souhaitée mais débutant accepté.
✆ **06 24 94 21 03 ; 06 34 18 51 08**

Service

69 - Artisan, petite entreprise, libérez vous de contraintes administratives. Rgt chq services.
✆ **06 23 34 64 72**

Demande

Emploi

26 - Urgent J.F. cherche contrat apprentissage 2ans BTS agroprod végétales Lycée du Valentin. Très intéressée filière BIO. Aides financières poss. Contact par mail :
hannah.bouille@gmail.com

Mariage

Rencontre

10 - Agriculteur 30 ans cherche j f 27-35 ans, peut aider à la ferme, pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 22 51 25 46**

39 - JF milieu agricole cél. aimerait rencontrer homme sérieux travailleur. Je peux changer de région.
✆ **Écrire à uh3@orange.fr**

58 - Agriculteur 36 ans CHERCHE JF 35 - 46 ans pour vie à deux, pas sérieux s'abstenir (réf. 39VB1)
✆ **06 75 08 89 59**

69 - Agriculteur 45 ans cherche JF ou Vve avec ou sans enfants 35-50 ans aimant les animaux. Rencontre sérieuse.
✆ **06 82 35 31 37**

Animaux

Divers

69 - Vends cheval de trait 7 ans Pie tricolor - Monté. Chiot male 1 an Border Australien, obéissant, affectueux, aime tous les animaux, besoin d'espace. Vacciné, pucé : 25026850091045, Siret : 408 390 623 000 28.
✆ **06 78 20 37 87**

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND génisses et vaches pleines HBL LIMOUSINES, vêlage septembre à Décembre écographiées et vend jeunes repro limousins 1 an fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (340F)
✆ **06 28 02 04 05**

Réservé aux particuliers
SPÉCIAL TRACTEURS d'OCCASION
du 7 au 28 octobre
2 parutions payantes, la 3ème Offerte

Envoyez votre texte
- par mail : pa@terres-de-bourgogne.net
- par tél. : 03 80 78 90 40
- en remplissant la grille de petites annonces disponible dans le journal

Réservé aux particuliers
SPÉCIAL TRACTEURS d'OCCASION
du 7 au 28 octobre
2 parutions payantes, la 3ème Offerte

Envoyez votre texte
- par mail : pa@terres-de-bourgogne.net
- par tél. : 03 80 78 90 40
- en remplissant la grille de petites annonces disponible dans le journal

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ **06 33 90 12 17**

10 - Vends belles vaches BLONDE D'AQUITAINE avec leur veau, 2 vaches vêlage septembre -octobre 2ème veau, jeunes taurillons pour reproduction, calmes, livraison, garantie sanitaire, cause préretraite -
✆ **06 12 85 67 49**

10 - Vends cause retraite troupeau Charolais en agriculture biologique depuis 2001.
✆ **06 85 72 55 83**

10 - A V. très bon taureau Charolais 4 ans inscrit HBC, vêlage facile, pas de césarienne sur 2 campagnes, pas de problËme de vêlage.
✆ **03 81 35 33 17 ou 06 44 95 63 44**

10 - Vends 10 VL MO pleines 1 et 2 lact IA CL sanitaire OK. Aulnois Holsteins et Jerseys
✆ **06 33 65 65 18**

18 - EARL Breton, 18 Germigny l'Exempt, vd choix de taureaux charolais de 18 mois, qualités de viandes et maternelles.
✆ **06.82.25.17.13.**

18 - L'association charolais Val d'Aubois organise ses 7e journées portes ouvertes le samedi 30 septembre. Cinq élevages vous invitent à une visite au pré et vous réservent le meilleur accueil : GAEC Monseau, 18 Croisy, tél. 06.16.55.49.47 - EARL Breton, 18 Germigny L'Exempt, tél. 06.82.25.17.13 - EARL Tramesson, 18 Charly, tél. 06.10.91.41.94 - EARL Minard, 18 Neuvy Le Barrois, tél. 06.10.44.58.37 - EARL Combette, 18 Augy/Aubois, tél. 06.12.91.70.83.

18 - EARL Trameson, 18350 Charly, vd taureaux adultes, 30 mois, 18 mois et veaux repro de l'année, visite de l'élevage toute l'année.
✆ **06.10.91.41.94.**

21 - Elevage HB Limousin VDS génisses 12 à 18 mois, - 1 taureau 18 mois, - vaches prêtes ou suitées, très dociles, TGS, livraison assurée (réf. 370C)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - VENDS taureaux charolais 18 mois, - veaux de l'année HBC. EARL Tursin 21210 Villargoix (réf. 38VB2)
✆ **06 73 95 62 82**

21 - VENDS reproducteurs mâles 10 mois Limousins, IND IBR, GS, TBO, type mixte. Groen Sébastien (réf. 3801)
✆ **06 78 97 72 28**

21 - Elevage HBC Vends 14 taureaux 12 – 14 mois, père VIGNY, AZELIER, HIAGO, MORVAN , FALCON, ROBUSTIN, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 390F)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - VENDS génisses et vaches MONTBELIARDES en lactation, bon élevage, IND IBR. (réf. 390B)
✆ **06 77 96 42 98**

38 - Vds génisses Charolaises 20 mois.
✆ **04 76 07 51 87 après 20 H**

38 - Vds cse surnombre génisses ou VL prête ou en lactation CL + 10000 kg UPRA PH.
✆ **04 74 92 31 26 HR**

42 - Vds taureaux 2 ans et 1 an HBC Charolais livraison assurée Chargueraud - Mably
✆ **06 74 46 24 83**

42 - Vds génisses pleines HBC terme novembre décembre
✆ **06 88 41 19 99**

58 - VENDS bon taureau 4 ans, vêlage facile, génisse + taureau 5 ans + veaux repro., IBRA. Denis Adam - Montapas (réf. 3702)
✆ **06 71 59 38 27**

58 - VENDS Normande 6 ans prête à vêler. (réf. 38VB1)
✆ **03 86 30 42 36 - 06 23 39 81 55**

58 - VENDS vaches et génisses LIMOUSINES gestantes, IBR A, vêlage à partir de fin novembre (réf. 390D)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - VENDS taureaux 18 mois, 2 CHAROLAIS, 1 sans corne, 1 cornu, - 2 LIMOUSINS sans corne. Elevage IBR A. (réf. 39VB2)
✆ **03 86 30 15 63**

69 - Vds cause cessation vaches Aubrac pleines, taureau Aubrac agé 5 ans TGS.
✆ **06 58 19 56 12**

69 - Vds taureaux charolais adulte et 15 mois inscrits HBC TGS, TB origine. Livraison possible.
✆ **06 85 73 49 86 ou 04 74 63 49 93**

70 - VENDS taureaux 18 mois HBC, type viande et élevage, vaccinés, FCO, IFNAIS, moyen 100, origine Virely Gérard. GAEC Thibault Roche 70600 Champlitte (réf. 360C)
✆ **06 81 33 77 70**

71 - Vends taureaux 18 mois dont un fils d'Artois, vêlage facile, génisses 2 ans, HBC ou non.
✆ **03 85 24 02 16**

71 - Vends vaches et génisses montbéliardes, au lait.
✆ **07 88 38 66 28**

71 - Vends 2 génissons PH 4 à 6 mois + 9 génisses PH terme 09/12-2016, BO, CL+9500, IBR, DVD OK.
✆ **06 70 85 01 66**

71 - Vends 6 génisses salers 18 mois, prêtes à saillir, indemnes IBR, bonne souche, départ 71.
✆ **06 43 97 61 08 ; 03 85 96 92 38 midi soir**

71 - Portes ouvertes dans 4 élevages charolais HBC les 1er et 2 octobre. Berthier Pierre à Marizy, 06.07.08.76.39. Gaec Pornon à Viry 06.74.53.49.72. EARL Chemarin à Marizy, 06.83.89.75.08. Ducert Claude à Martigny-le-Comte,
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends cheptel charolais, vaches, génisses 18 m, laitonnes, taureaux, cause cessation. 71.
✆ **06 73 26 05 31 ; 03 85 88 37 31**

71 - Vends cause cessation 20 taureaux de 2 ans repro. et 30 génisses pleines charolaises, HBC, IBR A, TGS.
✆ **06 07 57 55 40**

89 - VENDS 80 mâles HBC, TGS, 40 taureaux 18 mois, - 40 génisses 18 mois, transport possible. GAEC Cadoux (réf. 350B)
✆ **06 89 18 05 87**

Caprin

38 - Vds boucs Alpins e 18 mois issus d'IA élevage CL genes+.
✆ **06 37 22 29 00**

38 - Vds bouc chamoisé issu IA sans corne 3 ans : 150 euros.
✆ **04 74 94 35 08**

38 - vue cess vds troupeau caprin Saanen libre fin 2016 mise bas fin janv 2017 - nord Isère
✆ **04 74 28 22 48 HR**

Ovin

58 - VENDS agneaux et antenais CHAROLLAIS non inscrits et 1 bélier 3 ans inscrit, BO. (réf. 3704)
✆ **06 83 24 55 99**

71 - Vends béliers charollais, inscrits ou non, et jeunes brebis, livraison possible.
✆ **06 75 75 59 80**

71 - Vends 30 agnelles charollaises non inscrites.
✆ **03 85 96 98 15 ou 06 81 90 01 12**

89 - VENDS 1 bélier Suffolk, origine Belge (réf. 3806)
✆ **03 86 32 57 04 après 20 h 06 31 41 77 32**

Chien

10 - Vds chiens de chasse Grand bleu de Gascogne 1 an pucés vacc certif véto bonne santé, 2 fem. bon pr lièvre, mère 250269606055246 Siren 512475906, non inscrits.
✆ **06 83 37 33 85**

69 - Idéal chasse, vds chiots nés le 14/07/2016 Fve Bretagne X Beagle mère 25026902245536 - SIRET 804 096 519 00017.
✆ **06 61 97 08 86**

71 - Part. vd 4 chiots Pt Berger des Pyrénées, nés 25-07-16, portée de 4, non Lof, puc. vacc., n° tat. mère 250269799036126, siret n° 40366768600014.
✆ **06 72 66 70 04**

Viticulture

Vendanges

10 - Viti Beaujolais chr fils ou filles agri pour VENDANGES, vers le 20 sept 2016, nourris/logés.
✆ **04 74 04 21 08**

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

TREMIE DE STOCKAGE
+ Rapide + Sûr + Pratique
CAMPAGNE SEMIS 2016
TREMIE PESEUSE
Aliments, Agrainage
Tél : 02.37.98.31.22 - info@ticc.fr

NOUVEAUX SIEGES
-SIEGES CONFORT-TISSU- COMPRESSEUR – 430 € HT
-SIEGES ECO-PVC – 59 € HT
AUTRES MODELES NOUS CONSULTER
DIFFUSION DIRECTE (17)
05 46 32 44 33 - WWW.DIFFUSION-DIRECTE.FR

Remorque Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert Travaux Publics TP 12 - C.U 12T
Porte hydraulique - cric hydraulique - flèche ressort
13 990 € Franco base
www.lambert-sa.com
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31

PIÈCES D'ORIGINE DIRECT USINE
J. DEERE - CASE IH
CLAAS - KRONE
Tél. 02 41 52 18 53
WWW.PIECESMOINSCHERES.COM

BOUÉ S.A.R.L.
RAINURAGE OU SCARIFICATION DES BETONS GLISSANTS
DÉCOUPE BÉTON POUR POSE DE RACLEURS
bouesarl@orange.fr ● www.boue-sarl.com
02 99 47 89 36

Défi~Mat

ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEUR	an	Heures	CV
CASE MXU 100, boîte 16/16, TBE	2006	2200	100
CASE MXU 125, boîte 16/16 cab. susp.	2004	4200	125
CLAAS Celtis 426 RA + char MX T6 arceau	2005	2000	74
CLAAS Celtis 456 Plus RX, invers hydro-3 DE	2008	5400	102
CLAAS Axos 310, bâtis MX	2011	1900	75
CLAAS Axos 330 CX, char MX 80,5	2011	3500	90
CLAAS Ares 547 ATZ, cab.susp., TBE	2006	2700	95
DEUTZ Agrosun 100, boîte 24/24	2000	3900	100
FENDT 310, vario, char manip MP100	2013	2090	105
JOHN DEERE 6300, relevage avant	1995	6200	90
JOHN DEERE 5820, char JD 551	2004	5350	90
JOHN DEERE 6620, TLS HCS HMS 4 DE	2002	7300	125
JOHN DEERE 6230 P + char JD 633	2010	6500	100
JOHN DEERE 6230 P + char JD 633 bms 190	2008	7500	100
JOHN DEERE 6230 P, char JD 583, TBE	2010	2600	100
JOHN DEERE 6230 P, relevage avant	2008	4800	100
JOHN DEERE 6230 AP, char JD 631 TLS HCS	2011	5500	100
JOHN DEERE 6630 P, TLS HCS auto quad	2009	4300	135
JOHN DEERE 5070 M, char JD 583	2010	2000	70
JOHN DEERE 6100 RC, char JD H310, TBE	2014	1600	100
JOHN DEERE 6105 R, char JD 310 + bms 190	2013	1600	105
JOHN DEERE 6105 R, char JD 310	2013	2500	105
JOHN DEERE 6170 AP, TLS rel et pdf avant	2013	2220	170
MC CORNICK MTX 125, boite 16/16	2004	6600	125
M. FERGUSON 4270, bt 24/24	2000	4200	110
M. FERGUSON 5435, faucheux VS 100, TBE	2011	3800	83
M. FERGUSON 5445, char MF 956	2005	7216	90
M. FERGUSON 6270, pare brise ouvrant	2002	5500	115
N. HOLLAND TL70A, boîte 12/12 bati stoll	2005	4900	70
VALTRA N 103 HITECK, char Q 61, TBE	2014	1600	100

MATERIEL DIVERS	an	capacité
Télescop. CATERPILAR - TH 406, 130 cv, 4 T, 3300 H	2008	6 m
Télescop. DIECI - AGRIPLUS 407, 140 cv, 4 T, 2800 H	2013	7 m
Dist. engrais. PROLOG - CNX 6120, tapis DPA, double disque	2007	8 m³
Dist. engrais. SULKY - DRC 1450, bache, tamis,	2007	1450 L
Sem. ligne SULKY - MASTER, 21 rgs disques	1992	2,50 m
Sem. ligne SULKY - MASTER, 25 rgs disques	1999	3 m
Sem. ligne SULKY - UNIDRILL, disques	2001	3 m
Sem. ligne AMAZONE - D 9-25, 21 rgs socs	2004	2,50 m
Sem. ligne AMAZONE - Combi HR, semoir + herse, BE	2003	3 m
Semoir mono. AMAZONE - ED 452, 6 rgs, micro granulateur	2005	
Plat. four. PROMODIS - VANTP P800 - essieu tandem	2002	8 m
Tonne à lisier PICHON - TCI7 - bras pompage	1997	7 000 L
Tonne à lisier PROMODIS - TP 65 - flèche ressort	1999	6 500 L
Épand. à fum. GILIBERT - HELIX 8, tapis noix neuf	2009	8 m³
Épand. à fum. GILIBERT - HELIOS 14, central hydrau	2005	14 m³
Épand. à fum. GILIBERT - HELIOS 15, porte guillotine	2003	15 m³
Épand. à fum. LEBOULCH - GOLDIATH 162, porte guillotine	2009	16 m³
Épand. à fum. LEBOULCH - GOLDIATH 162, porte guillotine	2011	16 m³
Covercroop QUIVOGNE - DISQUE, système en V	1979	2,4 m
Rotalabour HOWARD - R5005-255-S, relevage ar	2004	2,5 m
Herse rota. KUHN - HR 3004, rel ar-roul packer, révisé	2010	3 m
Bin. à maïs MONOSEM - SUPERCROP SCD, 6 rgs, fertiliseur	2011	
Fourch. à dés. QUICKE - SILOCUT 150, euro	2010	1,50 m
Bol TRIOLIET - SOLOMIX 1200 ZKP, com. élec., paill.	2011	12 m³
Bol TRIOLIET - SOLOMIX 1800 ZKP, com. élec., paill.	2007	18 m³
Desileuse KUHN - 3850, com. télé, centrale hydrau	2002	3,8 m³
Desileuse SILODIS - D1700, téléflexible	1992	1,7 m³
Cur. de fossé BERRY - V 2500, rotor diam 40, déport 2,50 m	2003	
Cur. de fossé BERRY - V 2501, rotor diam 35, déport 2,50 m	2011	

Les Portes Ouvertes dans les Élevages



4 élevages Charolais HBC vous ouvrent leurs PORTES
Samedi 1er et dimanche 2 octobre 2016

- **BERTHIER Pierre**, Les Apports, 71 Marizy — Tél. 06 07 08 76 39
- **EARL CHEMARIN**, Les Tatins, 71 Marizy — Tél. 06 83 89 75 08
- **DUCERT Claude**, Fin, 71 Martigny-le-comte — Tél. 06 07 75 81 61
- **GAEC PORNON**, La Combe, 71 Viry — Tél. 06 74 53 49 72

Élevage BEAUZON
Corcelles - 58360 Préporche
PORTES OUVERTES
vendredi 30 septembre
samedi 1er et dimanche 02 octobre
Taureaux 18 mois
et veaux reproducteurs HBC, IBRA
03 86 84 21 53 - 06 88 78 99 53
06 47 76 43 44 - 06 83 98 87 62

PORTES OUVERTES les 30 septembre, 1er et 02 octobre
ÉLEVAGE CHAROLAIS HBC VEND
reproducteurs veaux et taureaux18 mois TGS
SCA LEMAITRE Raymond - Chevanes - 58 Monteron - 03 86 30 61 65

PORTES OUVERTES
Vendredi 30 septembre
à Decize (58) Samedi 1er
& dimanche 02 octobre
ELEVAGES CHAROLAIS
Gaec **SAVRE**
Domaine Fleury 06 89 28 18 82
Gaec **TOUILLON MOIRON**
Le Grand Saisy 06 19 82 08 94
Scea **RAYMOND**
Jean Christian et Sophie
Villecourt J.C. 06 81 06 35 07
Sophie 06 87 47 38 99
RAYMOND Albert
Saulx 06 80 22 99 50
Accueil permanent sur les 3 jours
Visite de l'élevage au pré ou à l'étable selon le temps
Veaux de l'année, taureaux de 18 mois, femelles toutes catégories
Garanties sanitaires
Livraison assurée
Verre de l'amitié - Restauration

Fabienne et Jean-Michel CHATILLON
Elevage HBC aux Angles
71190 MESVRES
06 15 93 22 70
PORTES OUVERTES
30 sept. - 1er et 2 octobre 2016
Veaux, taureaux de 18 mois, exposés au pré. Prix raisonnables
Les Ets BIGALLET présents sur le site exposeront leur gamme d'aliment. (Un Big Bag d'aliment et divers lots à gagner)

6 élevages Charolais HBC du Val d'Arroux vous accueillent
Vendredi 14 et samedi 15 octobre 2016
180 Reprod. mâles et femelles ttes catégories
- **GAEC LA CONDEMINE** - 71 Vendenesse/Arroux- 06 23 21 95 20
- **PIERRE Didier** - 71 Gueugnon - 06 80 44 08 26
- **DEMEULE Laurent et Fabienne** - 71 Rigny/Arroux- 06 08 77 90 86
- **EL. GAGNEPAIN-CHAMPENOIS** - 71 Rigny/Arroux - 06 85 51 07 90
- **GAEC PORNET JM et Guillaume** - 71 Digoin - 06 21 06 16 60
- **PALLOT J. Ch. –** 71 Oudry 06 16 50 72 21

Ttes garanties sanitaires - Prix raisonnables

PORTES OUVERTES
LES 8 ET 9 OCTOBRE
Veaux de l'année, taureaux 18 mois et adultes vaches gestantes
élevage HBC IBR A
Gaec POUPON
Jean-Michel et Mathieu
Le Tillot - 58170 Chiddes
06 22 22 86 46 - 06 12 19 47 56

CHAROLAIS SUD MORVAN - 58 LUZY
La Génétique du Sud Nivernais- L'image et la fierté d'un terroir
VENTE AMIABLE
de taureaux charolais 18 mois et veaux reproducteurs
SAMEDI 1ER OCTOBRE
à la Grande halle www.charolais-sud-morvan.fr
EXPOSITION - VENTE DE 9H00 à 18H00
Renseignements: 06 07 51 04 99

PORTES OUVERTES
VENDREDI 30 SEPTEMBRE
et SAMEDI 1er OCTOBRE
GAEC DELORME
Collonges 71250 Lournand
Vous invite à découvrir son élevage charolais inscrit HBC, visite au pré :
- 30 veaux reproducteurs
- Taureaux 18 mois

Notre meilleur accueil vous sera réservé
Contact : 06 80 20 46 47

DU 5 AU 7 OCTOBRE 2016 AU PARC DES EXPOSITIONS DE CLERMONT FERRAND (63)

Grand Jeu REUSSIR

Hall 1, allée C, n° 98

SOMMET DE L'ÉLEVAGE

1er Lot UN SYSTÈME de DÉTECTION et de SURVEILLANCE des VÊLAGES SmartVel

Offert par la société EVOLUTION

Hall 2, allée A, n° 18 & Hall 3, allée A, n° 44





D'UNE VALEUR DE 3 347 € HT

Installation comprise avec 3 ans d'abonnement inclus

2e Lot LA LOCATION durant 2 semaines d'une **CHARGEUSE ARTICULÉE DIECI AGRI PIVOT T60** DIECI

Extérieur, allée G, n° 2051

avec accessoires et transport inclus



D'UNE VALEUR DE 3 000 € HT

3e Lot UN VOYAGE EN SUÈDE
d'une durée de 3 jours pour 2 personnes,
offert par la Société VÄDERSTAD

VÄDERSTAD

Extérieur, allée C, n° 1082



D'UNE VALEUR DE 1 200 € HT

comprenant la visite du site principal de production de VÄDERSTAD, une ou plusieurs visites d'exploitations agricoles et une journée à Stockholm.

4e Lot UNE BENNE LOURDE 3 points

AGRAM

Extérieur, allée M, n° 2128

- Largeur 1,80 m
- Renforts inférieurs
- Poteaux de renfort à chaque angle de la caisse
- Lame de raclage
- Bennage mécanique
- Porte arrière 2 positions
- 210 kg



D'UNE VALEUR DE 766 € HT

5e Lot UN ÉLECTRIFICATEUR PATURA P6000,

patura www.patura.com Hall 1, allée F, n°204

multifonctions, équipé de la technologie MaxiPuls sur secteur 230 V et batterie 12 V, avec option télécommande, pour de très longues clôtures même avec forte végétation. Énergie stockée 20 joules.



D'UNE VALEUR DE 575 € HT

6e Lot UNE CASQUETTE VENTILÉE POWER CAP® AXE ENVIRONNEMENT

Axe environnement spécialiste phyto-environnement www.axe-environnement.eu

Version coquée, batterie autonomie 8 heures



D'UNE VALEUR DE 379 € HT

Pour JOUER, C'EST FACILE !

REMPLISSEZ complètement et lisiblement **VOTRE BULLETIN DE PARTICIPATION** disponible sur votre billet d'entrée et sur le stand REUSSIR ou des sociétés partenaires

DÉPOSEZ-LE dans les urnes placées à cet effet sur ces stands **au plus tard vendredi 7 octobre 2016 à 17 heures**

REUSSIR - Colombelles (14) - Tél. 02 31 35 77 00 - Photos non contractuelles

EXTRAIT DU RÈGLEMENT : REUSSIR SA en collaboration avec les sociétés EVOLUTION, DIECI, VÄDERSTAD, AGRAM SAS, PATURA, AXE ENVIRONNEMENT, organisent du 5 au 7 octobre 2016 dans le cadre du Salon Sommet de l'Élevage 2016, au Parc des Expositions de Clermont Ferrand, à COURNON (63), un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, agriculteur exploitant spécialisé dans les productions concernées par le Sommet de l'Elevage et ne faisant pas partie du personnel des sociétés organisatrices citées ci-dessus. Pour participer, il suffit de remplir complètement et très lisiblement un bulletin de participation et de le déposer dans les urnes prévues à cet effet, sur le stand REUSSIR situé Hall 1au plus tard vendredi 7 octobre 2016 à 17 heures. Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul. Un seul bulletin par famille étant accepté. Les lots offerts pour ce jeu REUSSIR ne pourront être ni échangés contre d'autres bien ou prestations, ni être remboursés du montant de la valeur commerciale ; la valeur commerciale des lots étant donnée à titre indicatif, peut faire l'objet de modifications de la part des fournisseurs. En cas de cessation d'activité de la ou des sociétés partenaires de ce jeu concours ou pour toutes autres raisons ne dépendant pas directement de REUSSIR, REUSSIR, ne peut être tenu pour responsable du ou des lots qui ne pourront être alors fournis par cette ou ces dites sociétés. Rien ne pourra alors, être exigé en compensation. Le présent règlement est déposé auprès de la SCP Stéphanie LAUZANNE - Laurent ANDRE, Huissiers de justice, 13 avenue du Général de Gaulle, 94240 L'HAY-LES-ROSES, et affiché sur le stand REUSSIR. Pour obtenir une copie du règlement de ce jeu, il suffit d'en adresser une simple demande par courrier auprès du Service Commercial de REUSSIR 4-14 rue Ferrus - Hall B - CS 41442 - 75683 PARIS CEDEX 14. Toute participation à ce jeu entraîne l'acceptation du règlement.

REUSSIR · EVOLUTION · DIECI · VÄDERSTAD · AGRAM · patura · Axe environnement · Terres de Bourgogne

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

HS HOLDING

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 102.475 €
Siège social : 2 rue Amiral Roussin
21000 Dijon
491 449 179 R.C.S. Dijon

Suivant procès-verbal en date du 23 mai 2016, l'associé unique a nommé en qualité de Commissaires aux comptes :

- titulaire : EXCO SOCODEC, ayant son siège 51 rue Françoise Giroud 21000 Dijon (400.726.048 RCS Dijon)

- suppléant : FILEAS, ayant son siège 4 rue Welter 93330 Neuilly-sur-Marne (512.667.056 RCS Bobigny)

Modification sera faite au RCS de Dijon.

Le Représentant Légal.

AL213917519

SOCIETE ISSOISE DES PLASTIQUES APPLIQUES- SIPA

Société Anonyme
à directoire et conseil de surveillance
au capital de 548.816,46 €uros
Siège : Marcilly sur Tille (21120)
015 850 282 RCS Dijon

Aux termes de la réunion du conseil de surveillance du 31 AOUT 2016, Madame Nicole SABATIER demeurant à Marcilly sur Tille (21120) – Rue du Moulin a été nommée membre du directoire et directeur général.

AL213917524

TRANSFERT DE SIÈGE

JULIDINE

SCI au capital de 175 000 euros
Siège 1 Rue du Général Pouget
34630 Saint Thierry
529 158 883 RCS Béziers

Par AGE du 31/08/2016, les associés de la Société susvisée, ont décidé de transférer le siège social, à compter du 31/08/2016, à: 13 Rue Marey - Appartement 7 à Beaune (21200). La Société qui est immatriculée au RCS de Béziers, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Dijon désormais compétent à son égard. La Gérante est Mme Claudine SANTAMARIA demeurant 13 Rue Jules Marey - Appartement 7 à Beaune (21200).

AL213917518

MODIFICATION DE CAPITAL

EXPLINVEST

SAS au capital de 16 922 738 euros
siège social
Usine Titan 21270 Pontailler-sur-Saône
501 007 801 RCS Dijon

Aux termes des décisions des associés du 29 juillet 2016 et des décisions du Président du 31 août 2016,le capital social a été réduit à zéro par voie d'annulation de toutes les actions formant le capital social puis augmenté en numéraire pour être porté à la somme de 85.074.266 euros, divisé en 85.074.266 actions ordinaires d'1euro de valeur nominale chacune. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL213917533

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis municipal de mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée n°1

DU PLU DE NUITS-SAINT-GEORGES

La municipalité informe les habitants que le maire a pris l'initiative d'une procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme, par arrêté municipal en date du 13 avril 2016.

Cette modification simplifiée a pour objet de corriger des erreurs matérielles.

Par délibération du 4 avril 2016, le conseil municipal a défini les modalités de mise à disposition du dossier au public.

Le dossier sera consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture du 26 août 2016 au 30 septembre 2016 inclus.

Mairie de Nuits Saint Georges
Place Argentine
du lundi au vendredi
8h30-12h00 et 14h-18h

Un registre sera également disponible en mairie avec le dossier, dans lequel pourront être consignées les observations du public.

A l'issue de cette mise à disposition, le maire en dressera un bilan et soumettra le dossier, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public, à l'approbation du conseil municipal.

AL213917410

Département de la Côte-d'Or
Communes de Cessey-sur-Tille et Labergement-Foigney

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sur le projet de nouveau parcellaire de l'aménagement foncier agricole et forestier et le programme des travaux connexes

Les propriétaires fonciers et les titulaires de droits réels compris dans le périmètre d'aménagement foncier des communes de Cessey-sur-Tille et Labergement-Foigney ainsi que le public sont informés que la commission intercommunale d'aménagement foncier a procédé à l'établissement du projet de nouveau parcellaire et du programme des travaux connexes. Les nouvelles limites sont matérialisées sur le terrain à l'aide de bornes, dès le début de l'enquête.

Conformément aux articles R123-8 à R123-12 du Code rural et de la pêche maritime, une enquête publique sur le projet de nouveau parcellaire et le programme de travaux connexes est ouverte du **lundi 17 octobre 2016 au vendredi 18 novembre 2016 inclus** à la mairie de **Labergement-Foigney**. Pendant cette période, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête aux horaires d'ouverture de la mairie (le lundi de 16h00 à 19h00 et le jeudi de 9h00 à 12h00).

A cet effet, M. le Président du Tribunal Administratif de Dijon a désigné, le 2 septembre 2016, Monsieur Geneves Michel en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Giacomel Gilles en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête comprend les pièces et avis suivants :

- le plan d'aménagement foncier agricole et forestier comportant l'indication des limites, de la contenance et de la numérotation cadastrale des nouvelles parcelles dont l'attribution est envisagée, la désignation des chemins, routes et lieux-dits, l'identité des propriétaires et, le cas échéant, l'identification des emprises des boisements linéaires, haies, plantations d'alignement et autres structures paysagères en application de l'article L.123-8 du code rural et de la pêche maritime ;

- un tableau comparatif de la valeur des nouvelles parcelles à attribuer à chaque propriétaire avec celle des terrains qui lui appartiennent ;

- un mémoire justificatif des échanges proposés précisant les conditions de prise de possession des parcelles aménagées et les dates auxquelles cette prise de possession aura lieu compte tenu des natures de cultures et des habitudes locales et, le cas échéant, de la conformité du projet des travaux connexes et du nouveau plan parcellaire aux prescriptions environnementales ;

- l'indication des maîtres d'ouvrage des travaux connexes prévus à l'article L.123-8 du code rural et de la pêche maritime, avec pour chacun d'eux l'assiette des ouvrages qui leur est attribuée, et le programme de ces travaux arrêté par la commission intercommunale d'aménagement foncier avec l'estimation de leur montant et de la part qui revient aux propriétaires et aux communes ;

- l'étude d'impact et son résumé non technique définis par l'article 2 du décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977 pris pour l'application de l'article 2 de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature ;

- l'avis de l'autorité environnementale mentionné aux articles L.122-1 et L.122-7 du code de l'environnement ;

- une copie de la décision de la commission départementale d'aménagement foncier fixant le seuil de tolérance par nature de culture en application de l'article L.123-4 du code rural et de la pêche maritime ;

- un registre d'enquête destiné à recevoir les observations des intéressés et du public.

Durant l'enquête, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Labergement-Foigney, siège de l'enquête les :

- lundi 17 octobre 2016 de 14h00 à 17h00

- vendredi 21 octobre 2016 de 9h00 à 12h00

- mercredi 2 novembre 2016 de 9h00 à 12h00

- samedi 5 novembre 2016 de 9h00 à 12h00

- vendredi 18 novembre 2016 de 14h00 à 17h00

pour y recevoir ses observations, lesquelles seront consignées sur le registre susvisé.

Les observations pourront également être adressées par courrier avant la fin de l'enquête à

Monsieur Geneves Michel, commissaire enquêteur – Mairie de Labergement-Foigney – Enquête publique aménagement foncier - 8 rue de l'église - 21110 Labergement-Foigney.

Un avis d'enquête portant ces indications sera affiché en mairie de Cessey-sur-Tille et Labergement-Foigney et publié sur le site internet du Conseil Départemental de la Côte-d'Or (http://www.cotedor.fr) quinze jours avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci. Cet avis est également notifié à tous les propriétaires inclus dans le périmètre de l'aménagement foncier agricole et forestier.

A l'issue de l'enquête, la copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur pourra être consultée en mairie de Labergement-Foigney aux jours et heures d'ouverture de la mairie, à la Préfecture du Département de la Côte-d'Or, au Conseil Départemental de la Côte-d'Or ainsi que sur son site (http://www.cotedor.fr) pendant une durée d'un an.

A l'issue de cette enquête, la Commission intercommunale d'aménagement foncier se réunira pour examiner les observations et réclamations formulées. Les décisions prises par la Commission seront notifiées individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception à chaque réclamant.

L'autorité responsable du projet d'aménagement foncier est le Président du Conseil départemental de la Côte-d'Or (Service Agriculture et Aménagement Rural) auprès duquel toute information complémentaire peut être obtenue.

Le Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

AL213917503

MODIFICATION DE STATUTS

DAVID MORET

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
1 et 3 rue Emile Goussery
21200 Beaune
434 886 552 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 20 septembre 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du 20 septembre 2016 la dénomination sociale « DAVID MORET » par « H.S.B.D.M. » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis La Gérance

AL213917517

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend **UN APPARTEMENT à GENLIS (21110), avenue de Sprendlingen**
Réf : 0763/6073/8

Appartement T3 au 1er étage **de 67,4 m² habitables – Classe Energie : E**

Cet appartement contient : une entrée, un dégagement, un cellier, une cuisine, un séjour, deux chambres, une salle de bain et un w.-c.

Terrasse - Prix de Vente : 66.726 € (hors frais de notaire et bancaires) - Quote-part de charges de copropriété : 1.380 € annuels (soit 115 € mensuels) - Lot soumis à la copropriété

Nombre de lots dans la copropriété (y compris les annexes) : 20 Lots.

« Le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet de procédures menées sur le fondement des articles 29-1 A et 29-1 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 précitée et de l'article L. 615-6 du CCH»

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES

Julien NOEL - Tél : 09 79 99 02 12 - **jnoel@groupesni.fr**

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de LA CÔTE-D'OR ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

AL213917505

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL STAR PIZZA

Aux termes d'un acte sous-seing privé, en date du 01/09/2016 à Auxonne, Monsieur KARIM MOUSTAKIM, 31 rue de la contrée du Breuil 21560 Bressey-sur-Tille,

A donné en location gérance à

La société SARL STAR PIZZA, au capital de 1000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro EN COURS IMMATRICULATION, domiciliée 12 rue Thiers 21130 Auxonne. Représentée par MOUSTAKIM BOUCHAID,

Un fonds de commerce de

Fabrication et Vente de Pizzas sur place et à emporter. Situé 12 rue Thiers 21130 Auxonne,

À compter du 01/09/2016 jusqu'au 31/08/2026

Le contrat n'est pas renouvelable.

AL213917525

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 26/09/2016

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

NUITS-SAINT-GEORGES: Vignes AOP Nuits Saint Georges - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

25 a 67 ca - Aux tuyaux: AM-232 - Les longecourts: BH-65

15 a 58 ca - Aux athees: AL-52

LADOIX-SERRIGNY: Vignes AOC CORTON ROGNET - Cépage Pinot Noir - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

26 a 81 ca - Le rognet et corton: AK-18(*)[P1]-20(*)[P1]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 17/10/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL213917536

GFA LES POUTURES

10, rue du 11 Novembre
21190 Meursault
RCS de Dijon n ° 391 769 585

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 13 Janvier 2016, Monsieur Philippe DELAGRANGE, de nationalité Française, né à Volnay (21) le 7 Août 1950, demeurant 10 Rue du 11 Novembre, 21190 MEURSAULT, a été désigné en qualité de gérant du GFA LES POUTURES.

Pour avis la gérance

AL213917529

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon.

SCI DU BASTION

Société civile immobilière
au capital de 3 811,22 euros
Siège social : 49 Allée du Bastion
21170 Saint Jean de Losne
RCS Dijon 419 718 424

Gérance :

Ancienne mention :

- Madame Françoise GAUTHIER demeurant 36 allée du Bastion - 21170 Saint Jean de Losne

- Monsieur Eric GAUTHIER demeurant 2 Place de Belle Défense - 21170 Saint Jean de Losne

Nouvelle mention

- Monsieur Eric GAUTHIER demeurant 2 Place de Belle Défense - 21170 Saint Jean de Losne

Pour avis : La gérance.

AL213917530

NON DISSOLUTION

STORES & DECO FRANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 5, Voie Creuse
21490 Saint Julien
RCS Dijon 802 314 195

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance.

AL213917534

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
10 Chemin de l'Espérance
25000 Besançon

DOMINIQUE CORNIER CONSULTANTS

SARL au capital de 5 000 €
Siège social
28 route de Charrey
21170 Aubigny en Plaine
RCS Beaune 492 265 137

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Décision du 31/08/16 : dissolution anticipée de la Société le 31/08/16, et mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Nomination en qualité de liquidateur Mme Dominique CORNIER demeurant 28 route de Charrey 21170 Aubigny en Plaine et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis.

AL213917522

AVIS DE CONSTITUTION

ISOLES PRO

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 20/09/2016, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ISOLES PRO

Siège social : 126 rue de la Pièce Léger, Marsannay la Côte (21160)

Objet : Tous travaux d'isolation extérieure, isolation par la couverture, le bardage et isolation intérieure ; tous travaux d'aménagements intérieurs, etc.;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1 000 €.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément :** L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers est donné par les associés.

Président : Kiril GEORGIEV, 2 rue de la Fontaine, Fenay (21600).

Directeurs généraux : Jean-Gilles FEVRE, 10 rue des Coquelots, Fleurey sur Ouche (21410) et Franck RAIMONDO, 1 rue de l'Allemagne, Bussy la Pesle (21540), **Immatriculation :** Au RCS de Dijon.

Pour avis, le président

AL213917513

SCI INVESTIMMO

Par acte S.S.P daté du 01/09/2016 à Dijon, est constitué une S.C.I:

Dénomination : SCI Investimmo

Objet : Acquisition, administration, gestion par la location ou autrement de tous biens immobiliers

Siège : 5 Impasse des Bleuets, 21300 Chenôve

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation

Capital : Apports numéraire 10 000€ ; Parts librement cessibles

Gérant : M. Cihan ONAL, demeurant 394, Rue de Mirande - 21850 Saint Apollinaire

Immatriculation : R.C.S. Dijon

Pour avis.

AL213917516

Suivant acte sous seings privés en date à Roanne du 24 septembre 2016, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI GD Magic's

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

la gestion de titres de valeurs mobilières, l'investissement à vocation mobilière ou immobilière pour son compte propre par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou de fusion et notamment la souscription, détention, gestion et administration, directement ou indirectement, de tous contrats de capitalisation

la gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier

Siège Social : Sennecey Les Dijon (Côte d'Or), 1 rue du 8 mai

Capital Social : 1.000 EUROS en numéraire

Cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant.

Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Gérance : Monsieur Guillaume Buriller

demeurant à Sennecey Les Dijon (Côte d'Or), 1 rue du 8 mai

né à Paray Le Monial (Saône et Loire), le 27 février 1978

Monsieur Damien Buriller

demeurant à St Rémy (Saône et Loire), 5 petite rue

né à Paray le Monial (Saône et Loire), le 21 mars 1979

Dépôt des pièces au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour Avis

AL213917535

NIÈVRE

NOMINATION

LUMMIE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 200.000 euros
Siège social : avenue de Marigny
58160 Sauvigny les Bois
530 914 167 R.C.S. Nevers

L'assemblée Générale Ordinaire en date du 20 juin 2016 a décidé de nommer aux fonctions de Commissaire aux comptes Titulaire, le cabinet BERSON ET ASSOCIES sis 3-5 Boulevard Gambetta – CS 20144 à Soissons Cédex (02207), en remplacement de Madame Marie-Claire BERSON, non renouvelée.

Pour avis et mention

Le Président

AL583917530

TRANSFERT DE SIÈGE

F N Z INDUSTRIES

SASU au capital de 10.000 Euros
Siège social : 8 rue Minotiers
Parc d'Activité du Val de Loire
58200 Cosne Cours sur Loire
794 230 557 RCS Nevers

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 Août 2016, il a été décidé de transférer le siège social à Cosne Cours sur Loire (58200) – 24, rue Saint Agnan et ce à compter du 1er Septembre 2016. L'Article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

AL583917519

ECOSYSTEME

SAS à Associé Unique
au capital de 100.000 Euros
Siège social : 8, rue des Minotiers
Parc d'Activités du Val de Loire
58200 Cosne Cours sur Loire
791 714 215 RCS Nevers

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 Août 2016, il a été décidé de transférer le siège social à Cosne Cours sur Loire (58200) – 24, rue Saint Agnan et ce à compter du 1er Septembre 2016. L'Article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

AL583917520

SCI LES QUATRE VENTS

Société civile immobilière
Capital : 1.000,00 €
Siège social : La Tour d'Avaize,
chez Mme Anne Marie Lautissier
71220 Mornay
RCS de Mâcon : 522.356.500

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 août 2016, il a été décidé de transférer le siège social de La Tour d'Avaize, chez Mme Anne Marie Lautissier 71220 Mornay, à La Roche – 58120 Montigny En Morvan, à compter du 25 août 2016.

Pour avis, le gérant

AL583917540

CONVOCATION

MEDICAVET

1 rue Louis Pasteur 58000 Sermoise

Ordre du jour assemblée générale ordinaire

Assemblée Générale Ordinaire du **vendredi 28 octobre 2016 à 11 heures**.

ZA le Clos Ry – 1 Rue Louis Pasteur – 58000 Sermoise sur Loire.

Rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales de la Société pendant l'exercice clos le 30 avril 2016 et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice, et rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.223-38 du code du commerce.

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2016.

Approbation des conventions

Quitus aux administrateurs.

Affectation des résultats.

Dans le cadre statutaire du renouvellement du Conseil d'Administration, renouvellement du poste d'administrateur de MM Christophe BERTRAND et Philippe LEVEQUE dont le mandat prend fin avec cet exercice.

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Questions diverses.

Alexandre ANIER, Directeur

AL583917545

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune d'Avrée - Le Bourg
58170 Avrée

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique sera ouverte à la mairie de Avrée pour l'aliénation d'une portion de chemin rural au hameau des «Gris» entre les parcelles B622 et B 625, 624,754 .

A cet effet, Monsieur Georges CARNOT, a été désigné commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Avrée du lundi 17 octobre 2016 au lundi 31 octobre 2016 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie le :

- Lundi 17 octobre 2016 de 15h à 17h

- Lundi 31 octobre 2016 de 15h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie et disponible aux jours et heures habituels. Elles peuvent également être adressées par écrit en mairie à l'attention du commissaire-enquêteur.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie pendant 1 an.

AL583917536

RECTIFICATIF

AVIS RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 9.09.16 concernant la SARL MORVAN AUTO BILAN. Il fallait lire : transfert du siège social à compter du 1.07.16.

AL583917522

Rectificatif à l'annonce parue le 23/09/2016, concernant la société LES 2 P. Il fallait lire « date d'effet au 01/08/2016 »

AL583917538

ADDITIF à l'annonce parue le 6 mars 2015 dans le numéro 1312 de TERRES DE BOURGOGNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MEDICAVET
1 rue Louis Pasteur 58000 Sermoise

Le Dr Eric BARASSIN est élu administrateur en remplacement du Dr Jean-François LONGATTE qui ne se représentait pas.

Alexandre ANIER, Directeur

AL583917546

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Maître Dominique GUENOT
membre de la
SCP GUENOT-SENLY
avocat au Barreau de Nevers
demeurant
2 Place de l'Hôtel de Ville
58000 Nevers
Tél. : 03.86.71.62.50

VENTE SUR SURENCHERES PUBLIQUES

A l'audience de saisies immobilières du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NEVERS (Nièvre), séant au Tribunal de Grande Instance de NEVERS, place du Palais, salle ordinaire desdites audiences,

Le MARDI 08 NOVEMBRE 2016 à 10 H 30

SUR LA COMMUNE DE SAINT PIERRE LE MOUTIER (Nièvre)

Un immeuble sis lieu-dit Cougny, Section B n° 501, pour 2 hectares 51 ares 70 centiares, Section B n° 97 lieu-dit Cougny pour 0 hectare 7 ares 02 centiares, Section B n° 98 lieu-dit Cougny pour 0 hectare 13 ares 14 centiares, Section B n° 99 lieu-dit Cougny pour 0 hectare 06 ares 72 centiares soit une contenance totale de 02 hectares 78 ares 58 centiares.

SUR LA MISE A PRIX DE : 20 000 € (vingt mille euros)

outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

Consignation pour enchérir : 3 000 € (Chèque de banque)

Cette vente a lieu aux requêtes, poursuites et diligences de :

La SARL IMMO 63, société à responsabilité limitée au capital de 59 500 €, Immatriculée au RCS de CLERMONT FERRAND sous le numéro 342 143 237, dont le siège social est 83 Avenue de Belgique - 63140 CHATELGUYON,

Ayant pour avocat Maître GUENOT, membre de la SCP GUENOT-SENLY, avocat au Barreau de NEVERS

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat postulant près le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le Cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Tribunal de Grande Instance de NEVERS ou au cabinet de l'avocat poursuivant

Pour tout renseignement s'adresser à

-SCP GUENOT-SENLY, 2 Place de l'Hôtel de Ville 58000 NEVERS- tél. : 03.86.71.62.50

-Visite sur place le Mercredi 26 octobre 2016 à 11 heures s'adresser à Maître BONNET, Huissier de Justice, 7 rue Gambetta - 58000 NEVERS

Tél. 03 86 36 13 00 – Fax : 03 86 57 68 06

AL583917535

MODIFICATION DE STATUTS

EURL PLANÇON

Société à responsabilité limitée
à associée unique
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Le Feuillot -
58220 Ciez
402 494 462 Rcs Nevers

Aux termes d'une décision du 12 septembre 2016, l'associée unique de l'Eurl Plançon a décidé de transformer la société à responsabilité limitée à associée unique en société par actions simplifiée à compter du 12 septembre 2016. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme :

Ancienne mention : société à responsabilité limitée à associée unique.

Nouvelle mention : société par actions simplifiée.

Administration :

Ancienne mention : Monsieur Bernard Plançon, gérant non associé.

Nouvelle mention : Monsieur Bernard Plançon, président.

Madame Bernadette Plançon, directrice générale.

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément :

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la majorité des trois-quarts des associés présents ou représentés.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL583917524

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Vente d'un bien indissociable sur les communes de BEAULIEU SUR LOIRE (45), BONNY SUR LOIRE (45), NEUVY SUR LOIRE (58) et LAVAU (89) – Propriété d'une surface totale de 433 ha 66 a 38 ca comprenant un château avec ses dépendances d'habitation et d'exploitation, des terres, prés, landes, bois, étangs et vignes en zone AOC Coteaux du Giennois :

- BEAULIEU-SUR-LOIRE (45) - 1 ha 75 a 40 ca - Le bas des champs gibau: YP-98 - Saint martin: YK-238

- BONNY-SUR-LOIRE (45) - 83 a 90 ca - Les rattas: ZR-67

- NEUVY-SUR-LOIRE (58) - 5 ha 33 a 70 ca - Le foussegy: ZL-105 - Le piloury: ZK-79(A)-79(B)-125[80](A)-125[80](B)-126[80] - Les daguettes: ZL-68-69-70-71-72(A)-72(B)-73(A)-73(B)-81-82-83-84-85-92-93-96-97-98

- LAVAU (89) - 425 ha 73 a 38 ca - Bois a cheverot: P-4 - Bois de la bergere: P-6 - Bois de la grande cour: I-207 - Bois des brunoteries: P-12 - Bois des charriers: K-333[148]-334[148] - Bois du ferrier: P-23-24-25 - Bois guenin: P-96 - Champ d augegeon: P-10 - Champ de beauregard: K-163-164 - Champ de la maison: P-1-35 - Champ de la planche: K-4 - Champ de la pointe: I-197 - Champ de la poterie: K-378[150] - Champ de morigot: P-147-148-235[146] - Champ des bouchures: K-15 - Champ des pres chemins: P-46 - Champ des trois poiriers: I-211 - Champ du puits: K-373[147] - Champ guenin: P-97-98 - Champ rouge: P-43 - Champ sale: P-16 - Chaume des trois poiriers: I-206 - Grand bois du pre: K-16 - La brigauderie: P-26-27-28 - La chasseuserie: K-7-316[6] - La chaume a jacques renon: P-19 - La chaume des bois: P-5-33 - La creusiatterie: K-322[144]-323[143]-326[143]-328[145] - La dumellerie: P-50 - La foutelee: P-29-30-31 - La gatine: K-18 - La grande cour: I-212-213 K-1-2-3 - La grange arthuis: P-78(A)-78(Z)-79(A)-79(Z)-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-95-233[94](A)-233[94](Z)-234(A)-234(Z)-241[78] - La petite bruyere: P-32 - La ramellerie: P-133(A)-133(B)-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144 - La saulee: P-109-113-114-237[109]-298[110]-299[112]-300[111]-301[111]-302[112]-303[110] - La serre: P-130(A)-130(B)-130(C)-131(A)-131(B)-132 239[131](A)-239[131](B) - La tredaine: P-287[145] - La tuilerie: P-51 - Le bruleri: P-15 - Le chaillou: P-103-104 - Le chenil: P-22 - Le ferrier: P-42-290[36]-295[41] - Le grand champ: K-95 - Le grand pre: K-17 P-149(A)-149(B)-150-151 - Les bouchures: P-160-161-162-243[160] - Les bruleries: K-336[149]-375[149] - Les brunoteries: P-13-14 - Les chambriers: P-129(A)-129(B)-240[129] - Les champlivauderies: P-2-3 - Les champs cousin: P-115-116-117-118-119-120-121 - Les champs grisons: P-47-48 - Les charriers: K-157-158-337[156]-338[156] P-124 - Les dix arpents: P-18 - Les esserts: P-153-249[157]-250[155]-252[155]-253[154]-261[152]-263[152]-264[157] - Les eveques: P-52-53-54-55-56-343[57]-344[58]-346[59]-349 [60]-351[60] - Les fourneaux: P-105-106-107-108-238[107] - Les genievres: P-7-8-9 - Les grandes garennes: P-75-242[75] - Les huit arpents: K-94 - Les maisons: P-49 - Les patures: P-11 - Les petites garennes: P-244[156] - Les petits cocqs: K-5 - Les regnaults: K-160-331[162]-332[162]-339[159]-340[159]-341[161]-342[161] - Les saules: K-83 - Les terres fortes: P-257[157]-286[157] - Pature a la jument: P-17 - Petits champs de la chaine: P-34 - Pre du ferrier: P-44-45(J)-45(K)-45(L) - Racine: P-99-100(A)-100(B)-101-102

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 17 octobre 2016** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL583917544

CUMA DU BOURG DE TALON

N° d'agrément : 58-251
RCS NEVERS 322 235 342

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA «Du BOURG de TALON» à Talon, réunie le 20 septembre 2016, a décidé :

- de mettre en conformité ses statuts avec l'arrêté du 25 mars 2009,

- de transférer son siège social de : au Bourg chez Mr RAFFEAU Christian Talon 58190 Tannay à chez Mr RAFFEAU Daniel – La Tuilerie – 58190 Talon.

- de proroger la durée de la CUMA de 99 années à dater du 20 Septembre 2016 sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Le Président de la CUMA.

Mr RAFFEAU Daniel.

AL583917529

CONSTRUCTION DE CAVEAUX VIBRES

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
au capital de 225 000 euros
Siège social : Rue des Réservoirs
58360 Saint Honoré les Bains
RCS Nevers 303 646 814

L'AGE du 12/09/2016, a décidé :

- d'ajouter un sigle et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts :

Nouvelle mention : «ARTICLE 3 : Sigle : C.C.V»,

- la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour,

- d'adopter les statuts sous sa nouvelle forme,

- de mettre fin aux fonctions de gérant de Cécile FAURE et Patrick FAURE,

- de nommer Président de la Société, Patrick FAURE, demeurant Pavillon 21 rue du 19 mars 1962, 58340 Cercy la Tour pour une durée illimitée,

- de nommer Directeur Général de la Société Cécile FAURE née MASTELLOTTO, demeurant rue de l'Etang, 58360 St Honoré les Bains.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : les cessions d'actions sont libres entre associés et soumises à l'agrément de la collectivité des associés dans les autres cas.

Pour avis

AL583917531

JED

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 100 € porté à 100 100 €
Siège social : 20, rue du 13ème de Ligne
58000 Nevers
820 990 778 RCS Nevers

Il résulte des décisions de l'Associé Unique du 19 septembre 2016 la modification suivante d'une mention antérieurement publiée :

Capital social :

Ancienne mention : 100 €

Nouvelle mention : 100 100 €

AL583917537

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BAR DES CARRIERES

Marie-Pierre SAUVANET, propriétaire (bailleur) du BAR DES CARRIERES (café-restaurant) situé au 2 route de Suilly La Tour à Champcelée – 58150 Suilly la Tour annonce :

- le départ en retraite de Mme Sandrine CHARRIER le 1er juin 2016 en tant que locataire-gérante

- la reprise des locaux après accord et signature du contrat sera effectuée par M. Gilles MATTON à compter du 1er juillet 2016 pour 3 ans.

AL583917518

LOCATION GERANCE

Suivant acte sous-seing privé en date du 25 août 2016 la société **THEVENIN & DUCROT DISTRIBUTION SAS**

, Société par Actions Simplifiées au capital de 18 360 000 €, dont le siège social est : 7, Rue du Point du Jour - Chevigny St Sauveur - BP 91 - 21803 Quétigny Cedex, a donné en location gérance, à : **L'EURL SOGECA**

, dont le siège social est situé à Nevers (58000), 2 rue de Vauzelles, Représentée par **Monsieur Bertrand PREGERMAIN,**

un fonds de commerce de station-service sis 2 rue de Vauzelles- 58000 Nevers sous l'enseigne AVIA, Relais des Ducs de Nevers qu'elle exploite à compter du 3 octobre 2016 :

1°/ Station de distribution de carburant et de lubrifiants (élément principal et prédominant de l'exploitation) ;

2°/ Boutique, garage et activités diverses (élément accessoire par rapport à l'activité principale).

AL583917532

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AXICLEAN

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 20.000 euros
Siège social : Baudreuil
58240 Saint Pierre le Moutier
795 314 459 RCS Nevers

L'assemblée générale ordinaire du 31 août 2016 a désigné Mme Marion MECHIN, dt 6 impasse des Mariniers – Le Bec d'Allier – 18150 Cuffy, en qualité de gérante en remplacement de Mme Sylvie ZAMORA dt 74 rue du Docteur Michel Gaulier – 58640 Varennes-Vauzelles.

Pour avis, la gérante

AL583917541

POURSUITE D'ACTIVITÉ

SEGUIN 58 SPFPL

Société par actions simplifiée
Au capital social de 2 000 Euros
Siège social : 17 Bis rue Louis Vicat
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 812 533 610

Suivant décision en date du 30 juin 2016, l'associé unique, conformément à l'article 223-42 du Code de Commerce, a décidé la poursuite d'exploitation de la société.

Pour avis.

AL583917526

NON DISSOLUTION

COSNE

Siège social : rue Henri Dunant
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
EURL au capital de 1000€
RCS Nevers 801 649 526

Aux termes d'un procès-verbal des décisions en date du 17 Juin 2016, l'associée unique a décidé, statuant par application de l'article L223-42 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

Pour avis.

AL583917528

DISSOLUTION LIQUIDATION

ENERGIA

SAS au capital de 2.174.692,44 € 39
route de Chaluzy
Zone industrielle Saint Eloi
58000 NEVERS
479 588 063 RCS Nevers

DISSOLUTION

Suivant décisions en date du24/8/2016, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 24/8/2016 et sa mise en liquidation.A été nommé comme liquidateur : Monsieur Frédéric DE PARISOT DE BERNECOURT, 304, route Nationale6, 69760 Limonest. Le siège de liquidation est fixé à : 304,route Nationale 6, 69760 Limonest.C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Pour avis

AL583917523

«SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE A.L.J.E.A»

En liquidation
Société civile au capital de 304,90 euros
Siège social : Varennes Vauzelles
(58640) 19bis rue de Verdun
SIREN : 383.040.482

Par décision collective du 15 septembre 2016, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du 15 septembre 2016 et sa liquidation amiable.

A été nommé liquidateur : Monsieur Alain CARIO, demeurant à Montigny Aux Amognes (58130), le Taillis d'Arigny, 486 route de Nevers avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur à Montigny Aux Amognes (58130), le Taillis d'Arigny, 486 route de Nevers.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis

Le liquidateur

AL583917539

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 20/09/2016, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI des Ramiers

Objet social : acquisition, gestion d'immeubles

Siège social : 3, Les Ramiers, 58150 Suilly-la-Tour.

Capital : 100 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. GAUDRY Romain, demeurant 3, Les Ramiers, 58150 Suilly-la-Tour

Clause d'agrément : part cessible par décision des associés à l'unanimité

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL583917525

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé en date à Chasnay du 17/09/2016: Constitution d'une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BD IMMO

Siège social : 17 Les Ranviers 58350 Chasnay

Objet social : Acquisition, administration et gestion d'un patrimoine immobilier

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Bérenger DELBECQ dt 9 Rue Saint-Vincent 58350 Chasnay et M. Christophe BOULEY, dt 10 Rue des Alouettes 21140 Semur-en-Auxois

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité pour les cessions entre vifs et par un ou des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales, dans les autres cas.

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

La Gérance.

AL583917527

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12.09.2016 à Nevers il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SOGECA

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 1 rue e Vauzelles - 58000 Nevers

La Société a pour objet :

- l'exploitation de tous fonds de commerce de station-service comprenant la vente de tous produits pétroliers et assimilés, la vente de gaz en bouteilles, le lavage, tous articles concernant l'automobile, et toutes activités annexes susceptibles d'y être exploitées, et notamment : l'exécution de prestations de services concernant les véhicules automobiles, l'exploitation d'une baie, l'entretien, le dépannage et la réparation de tous véhicules, la vente de produits alimentaires et non alimentaires, la restauration rapide avec le cas échéant de la préparation de plats, sur place ou à emporter, bar, buffet, tabac, la location de véhicules de tourisme et utilitaires sans chauffeur.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 6.000 euros

Gérance : Monsieur Bertrand PREGERMAIN, demeurant au 24 rue Pasteur, 58130 Guerigny.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL583917534

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : MAISON DE LA PRESSE COSNE

Forme sociale : SAS

Capital social : 10 000 €

Siège social : 17-19, Boulevard de la République – 58200 Cosne Cours sur Loire

Objet social : Exploitation de tout fonds de commerce de presse, librairie, papeterie, vente de jeux (PMU, Française des Jeux), cadeaux, bimbeloterie

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Présidente : Mme Jeanine Martini dt à Cosne Cours sur Loire (58) – 38, Rue Solaire

Immatriculation : RCS de Nevers

AL583917542

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 23 septembre 2016, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

SCI JCCB

Objet social : La propriété, l'administration et la gestion de tous biens immeubles, droits immobiliers et participations dans toutes société immobilières,

Siège social : 15 route des Amognes - 58130 Saint Martin d'Heuille

Capital : 1 000 euros

Gérance : Madame Camille BENTEJAC et Monsieur Jérôme CORDE demeurant Montmiens - 58130 Saint Martin d'Heuille

Agrément des cessions de parts: L'agrément des associés est requis pour toutes les transmissions de parts sociales.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL583917543

YONNE

DÉMISSION

EARL DES PRÉS

Société civile au capital de 91 230 €
89570 Beugnon
316 679 000 RCS Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 septembre 2016, la collectivité des associés a :

pris acte de la démission des fonctions de gérant de M. Serge HUP et de

Mme Annie HUP et a nommé M. Valentin MAILLOT, demeurant à Beugnon (89570), 3 rue du Moulin, aux dites fonctions pour une durée indéterminée.

Pour avis, la gérance.

AL893917737

TRANSFERT DE SIÈGE

BUTTERFLY

SCI au capital de 1 000 euros
12 Boulevard du 11 novembre
89000 Auxerre
447 765 249 RCS Auxerre

Par décision du 01/07/2016, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 12 Boulevard du 11 novembre, 89000 Auxerre au Maison Abbatiale, Abbaye de Reigny 89270 Vermenton à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre.

AL893917739

EURL CHARPENTIER

E.U.R.L au capital de 5.000 €
Siège social
9 rue des Ramoneds
89140 Evry

Suivant procès verbal du 20 septembre 2016, l'assemblée générale extraordinaire à décidé :

- de transférer le siège social à l'adresse suivante : 27 ter des Moulins 89100 Sens

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Modification au RCS de Sens.

Le représentant légal.

AL893917742

CHEMIN DES DEMOISELLES

Suivant procès-verbal des décisions de la collectivité des associés, en date du 16 aout 2016, le siège de la Société Civile immobilière CHEMIN DES DEMOISELLES au capital de 7.777,25 euros qui était à Paris (8è) 3 rue du Boccador, a été transféré à compter du 16/8/2016 à Donzy (Nièvre) 7 rue Frappier Saint Martin.

Cette société est immatriculée au RCS de Paris sous le n° 334 183 944 comme conséquence de ce transfert et sera immatriculée au RCS de Nevers (Nièvre).

Il a été également nommé à compter du 16 aout 2016, et jusqu'au partage des parts de la SCI les nouveaux co-gérants suivants : Mme MANTIN Nadia, dt à Aauxerre (Yonne) 8 bis rue Jules Massot, et Mme BRUEDER Frédérique, dt à Paris (9è) 14 rue Lamartine, en remplacement de Mr FOURNO Thierry décédé.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

Le gérant.

AL893917744

SARL E.C.F. FONTAINES

L'AGE du 1.9.16 des associés de la SARL E.C.F. FONTAINES, capital 150.000 €, siège social à SEPEAUX (89) 2, rue du Pont, 810 532 085 RCS Sens, a décidé de transférer son siège social à compter du 1/9/16.

ANCIENNE MENTION PUBLIEE : Siège social : SEPEAUX (89) 2, rue du Pont.

NOUVELLE MENTION : Siège social : CHATEAU-RENARD (45) Les Marchaisons.

Les Gérants sont MM. Ph. DUVAL - 2, rue du Pont – 89116 SEPEAUX et M. Mickaël DUVAL - 1, chemin de la Miotterie Les Dumants - 89120 DICY.

La société sera désormais immatriculée au RCS d'Orléans.

AL893917746

SCI LE CHÊNE VERT

Le 22.09.2016, l'Age de SCI Le Chêne Vert, capital 60000€, 30 rue villambert 89510 Véron, RCS Sens 503941288, transfère le siège au domicile du Gérant Christian Cadenat 37 D606 89100 Rosoy. RCS Sens.

AL893917762

AVIS

Le 09.09.2016, l'age de Lily, sci capital 1400€, 19 r Grand Chaumont89110 Chassy, RCS Sens 494164296,transfère le siège au domicile du gérant Damien Larbouillat 137 vieux che St Bernard, villa 4, les jasmins, 06220Vallauris. Radiation Sens, immatriculation Antibes.

AL893917771

MODIFICATION DE CAPITAL

ECONOMICTEL

SAS au capital de 10600,00 Euros
Lieu dit «LA CHOUTIERE»,
89130 Mezilles
540036233 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01/09/2016 il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 10600,00 Euros à 25611 Euros

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

AL893917518

MATAM FRANCE

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 1 957 347 euros
réduit à 900 000 euros
Siège social
ZI Les Frenelleries
89150 St Valérien
393 992 367 RCS Sens

Il résulte du pv de l'AGE du 26/07/2016 et du pv des décisions du liquidateur du 18/08/2016, que le capital a été réduit de 1 057 347 euros par voie de remboursement

de 17,62245 euros sur chaque action. Cette réduction de capital a été effectuée au moyen de la réduction de la valeur nominale des actions. L'art. 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 1 957 347 euros

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 900 000 euros

AL893917754

CHOUCHOU TAXI SERVICES

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 47 700.00 €
Siège social
4 route de Chaumont 89110 Chassy
442 364 519 RCS Sens

Suivant décisions de l'associé unique du 30 juin 2016 : L'article des statuts a été modifié de la manière suivante : Ancienne mention :Le capital social est fixé à la somme de 47 700 euros.Il est divisé en 77 parts sociales de 619.48(619.4805 euros non arrondi) euros l'une, numérotées de 1 à 77, attribuées en totalité à l'associé unique.L'associé unique déclare que les 77parts sociales composant le capital social sont toutes libérées intégralement. Nouvelle mention :Le capital social est fixé à la somme de 80 000 euros.Il est divisé en 77 parts sociales de 1 038.96 (1 038.9610 euros non arrondi) euros l'une, numérotées de 1 à77, attribuées en totalité à l'associé unique.L'associé unique déclare que les 77 parts sociales composant le capital social sont toutes libérées intégralement.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, la gérance

AL893917756

➜ MODIFICATION DE STATUTS

CHARTREL ENVIRONNEMENT

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
au capital de 7 700 euros
Siège social
11 Route de Sormery
Boulay 89570 Neuvy Sautour
434 444 683 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 26 SEPTEMBRE 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés :

1°) a constaté la réalisation définitive de la réduction du capital social de 7 700 euros à 3 850 euros ayant fait l'objet d'une première insertion dans le numéro du 12 août 2016 de ce journal, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci après relatées.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 7 700 euros divisé en 308 parts sociales de 25 euros

chacune.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 3 850 euros divisé en 154 parts sociales de 25 euros

chacune.

2°) a décidé de transférer le siège social du 11 Route de Sormery – Boulay 89570 Neuvy Sautour au 15 Rue de Sormery - Boulay 89570 Neuvy Sautour à compter du 26 septembre 2016.

3°) statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce,

a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet et sa durée demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 3 850 euros.

Transmission des actions : La cession d'actions est soumise à l'agrément du Président.

Monsieur Jean-François CHARTREL, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la société : Monsieur Jean-François CHARTREL, demeurant

11 Rue de Sormery - Boulay 89570 Neuvy Sautour

Pour avis, le Président

AL893917728

SOCIETE DE COUVERTURE CHARPENTE DE L'YONNE

«S.C.C.Y.» SARL
au capital de 19 500 euros
78 Rue Emile Zola
89100 Sens
510 838 121 RCS Sens

Par décision du 19/09/2016, l'AGE des associés de la SARL SOCIETE DE COUVERTURE CHARPENTE DE L'YONNE «S.C.C.Y.» a décidé de transférer le siège social du 78 Rue Emile Zola, 89100 Sens au 2 Rue des Ardillières 89140 Villemanoche, et de modifier en conséquence l'article n°4 des statuts.

AL893917757

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

LES OPALINES AUXERRE

SARL au capital de 40 000 euros
27 bis - 29 Avenue Denfert Rochereau
89000 Auxerre
387 952 740 RCS Auxerre

Le 29/6/2016, l'Assemblée Générale a décidé d'étendre l'objet social à l'assistance aux personnes et plus particulièrement la prise en charge de la dépendance des personnes âgées, tous services et prestations favorisant le maintien à domicile (portage des repas, aide à la toilette, au ménage...), tous services d'assistance pour l'entretien de la maison, les travaux ménagers, les petits travaux de jardinage, les prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains », les soins et promenades d'animaux domestiques, les soins d'esthétique à domicile, le gardiennage et la surveillance de la résidence principale ou secondaire, l'assistance administrative, l'assistance informatique, le diagnostic habitat et tous autres services entrant dans le cadre d'une offre de services aux personnes, les travaux de télésurveillance à domicile, les études, la recherche et la conception de systèmes de télésurveillance à domicile et plus généralement la recherche et la conception de tout dispositif favorisant le maintien à domicile de personnes dépendantes, a pris acte que suite au décès de M. Jean-Guy COTTIN, Commissaire aux Comptes titulaire, la SASU DUFETEL, Commissaire aux Comptes suppléant, est devenue titulaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts, a décidé de nommer en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant, la société FIDALSEC LINSIG ayant son siège 25 avenue du Président Kennedy 68200 MULHOUSE, et de modifier les statuts en conséquence.

Pour avis

AL893917758

D.M.S. ELECTRONICS

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 11 Rue de Sancey
ZI des Vauguillettes III
89100 Sens
411 416 944 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 26/09/2016,l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 50 000 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions :

La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Monsieur Jean Michel CHARLOT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la société : Monsieur Jean Michel CHARLOT, demeurant 29A, Route de Sens 89260 thorigny sur Oreuse.

Commissaires aux comptes confirmés dans leurs fonctions :

Société à responsabilité limitée ETC AUDIT, titulaire,

Société anonyme EXPERTISE ET TECHNIQUES COMPTABLES, suppléante.

Pour avis - Le Président

AL893917768

GATILOG

SAS au capital de 2.700.000,00 euros
Siège social : ZAC de l'Aire de Villeroy
89150 Fouchères
501 718 928 RCS Sens

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 19/09/2016, il a été décidé de modifier la dénomination de la société qui devient : EURIAL LOGISTIQUE EST.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens.

AL893917773

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL BOUCHERIE DU PILORI

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622.45 €
Siège social
7 Place du Pilori 89300 Joigny
Rcs Sens 327 734 133

L'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2016 a constaté la démission en tant que gérant de la SARL GIDEF à compter de cette date.

Pour avis, la gérance.

AL893917735

LOCATION GERANCE

Conformément à l'avenant du 05/01/2016 de l'acte SSP du 05/01/2015 établi entre Picoty Réseau SAS dont le siège est à La Souterraine (23) Rue André et Guy Picoty RCS Guéret n° 513.100.842 et la SARL WALCO 91 au capital de 10000€ dont le siège est situé 17 Bd de Verdun à Sens (89) RCS 808.921.662 représenté par son géant Mr Walid ZEIDAN l'exploitation du fonds de commerce Bd de Verdun à SENS (89) a pris fin par rupture anticipée au 5 Janvier 2016.

Par acte SSP du 06/01/2016, Picoty Réseau SAS a confié à la SARL SOGE-CA au capital de 8000€ dont le siège est situé 198 Rue Marcelin Berthelot à Fleury les Aubrais (45) RCS 792.828.196 représentée par sa gérante Mme Cassandra VERSEIL l'exploitation dudit fonds de commerce Bd de Verdun à SENS (89) pour une durée déterminée de 3 ans soit du 06/01/2016 jusqu'au 05/01/2019.

La SARL SOGE-CA exploitera ce fonds en qualité de mandataire de PICOTY RESEAU SAS en ce qui concerne la vente des carburants et en qualité de locataire gérant pour la vente des autres produits et services. Elle exploitera le fonds loué sous sa seule et entière responsabilité et sera seule tenue au paiement de toutes sommes et charges dues en raison de l'exploitation par elle dudit fonds sans que la société PICOTY RESEAU SAS puisse être inquiétée ou recherchée à ce sujet.

Pour avis,

Le Bailleur

AL893917736

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

GIONNET-PAIRON

Société à responsabilité limitée
en cours de liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 90 Grande rue
Thèmes - 89410 Cézy
Liquidateur : Madame Christine Gionnet
demeurant 50 Grande rue - Vauguillain<
n>89330 Saint-julien-du-sault
418 377 636 Rcs Sens

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2016, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

Le liquidateur.

AL893917619

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

SFOC

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège : ZI du Moutois
Rue Georges Clemenceau,
89400 Migennes
Siège de liquidation : 33 rue du 4 septembre
89400 Migennes
RCS Sens 483 465 589

L'Assemblée Générale réunie le 13 septembre 2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christian SAUVAGERE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL893917733

SARL MFCC

SARL en liquidation au capital de 500 euros
Siège social : 15 B route de Bussy
89210 Brienon Sur Armancon
538 671 033 RCS Sens.

Le 13/02/2014, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 14/02/2014. Dépôt au RCS de Sens.

AL893917745

LFD CONSEIL

SARL au capital de 1 000 euros
Zone industrielle
24 rue Albert Berner
89330 Saint Julien du Sault
RCS Sens 794085381

A compter A.G.E du 06-09-2016: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: DUBOIS Frederic, Les Cornus, 89116 Précy sur Vrin. Siège liquidation: siège social.

Mention au RCS Sens.

AL893917755

SCI PAROFRA

SCI au capital de 30.489,80 euros
Siège social
La Cave
89240 Lindry
412 969 321 R.C.S. Auxerre

Aux termes des décisions unanimes en date du 26/08/2016, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. Mme Françoise SASSI née CAILLET demeurant La Cave 89240 Lindry a été nommée en qualité de liquidateur.

Le siège de liquidation a été fixé au siège social de la société.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Auxerre.

AL893917763

SCI PAROFRA

SCI au capital de 30.489,80 euros
Siège social : La Cave
89240 Lindry
412 969 321 RCS Auxerre

Aux termes des décisions unanimes en date du 28/08/2016, il a été approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

La société sera radiée du RCS d'Auxerre.

AL893917764

SAS SCR CONSEILS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 €uros
10 Rue Carnot
Rés.Mariani - Bât.5/appart.522
89 200 Avallon
817 994 569 R.C.S Auxerre

Dissolution

Par décision en date du 31 Août 2016, Madame Sophie CETTOUR-ROSE, associée unique, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par la loi.

Madame Sophie CETTOUR ROSE demeurant: 10 Rue Carnot, Résidence Mariani, Bat.5/ Appart.522 – 89 200 Avallonest nommée comme liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de liquidation est fixé à : 10 Rue Carnot – Résidence Mariani – Bât.5/ Appart.522 – 89 200 Avallon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes, documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces seront déposés au greffe du tribunal de Commerce d'Auxerre.

Pour avis et gérance

AL893917765

SAS SCR CONSEILS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 €uros
10 Rue Carnot
Résidence Mariani
Bât.5/appart.522
89 200 Avallon
817 994 569 R.C.S Auxerre

Liquidation

Suivant décision de l'associé unique en date du 31 Août 2016, celui-ci a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis la gérance

AL893917766

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE LA CONSTITUTION

de la société commerciale
(conformément à l'article 285
du décret n° 67-236
du 23 mars 1967
sur les sociétés commerciales)

Dénomination : DRINK TIME

Forme juridique : SARL

Capital social : 3000 €

Siège social : 4 rue de l'Yonne, 89000 Auxerre

Objet : vente de boissons à l'américaine, sans alcool chaudes ou froides, pâtisseries, snacking.

Gérants :M.Varoqueaux Franck, Villecien 89300,

M. Varoqueaux Gérald, Mont St Sulpice 89250

Durée : 99 ans

La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre

AL893917585

SARL AB4S

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL dénommée AB4S au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé Avenue de Worms 89000 Auxerre, ayant pour objet le commerce de détails de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé. La gérance est assurée par M. Patrice BOURGEOIS, demeurant 9 rue Bergerats les Bries 89380 Appoigny

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis

La Gérance

AL893917716

CARDESJ

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/09/2016 il a été constitué une société

Dénomination sociale : CARDESJ

Siège social : 22 chemin de Villecien Thèmes 89410 CEZY

Forme : SARL

Nom commercial : CARDESJ

Capital : 1000.00 €

Objet social : électricité générale cablage réseau informatique et téléphonique maçonnerie

Gérance : Monsieur Kévin CARDIN, 22 chemin de Villecien Thèmes, 89410 CEZY

Cogérant : Monsieur Thierry DESJARDINS, 4 Le Clos des Lucas, 45320 Saint Hilaire les Andresis

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL893917740

SCI PAPILLON

Par acte SSP du 08 septembre 2016, il a été constitué une Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI PAPIL LON

Siège social : 7 Rue Paul Henri Spaak 89000 Auxerre

Capital social : 1000 €

Objet : L'acquisition administration exploitation gestion location et disposition de tous biens et droits immobiliers

Durée : 99 ans

Cession des parts sociales : librement cessibles entre associés

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/09/2016 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Franck BILLET** Maison 2 9Bis Rue du Grand Chemin 89240 Lindry(désossage). RCS Auxerre 487733040. CIP 3873. Administrateur : SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893917747

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/09/2016 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl PRO CONSEIL HABITAT** 89 Rue des Caillotes 89470 Moneteau (isolation). RCS Auxerre 799300389. CIP 3874. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893917748

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/09/2016 prononçant la liquidation judiciaire de la Sàrl à associe unique **URBAN ZOO** 9 place Maréchal Leclerc 89000 Auxerre (vente d'équipements de la personne). RCS Auxerre 803678093. CIP 3875. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893917749

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/09/2016 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl SARL CLEMENT** 15 rue Joubert 89000 Auxerre (reprographie). RCS Auxerre 507855153. CIP 3876. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893917750

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/09/2016 prononçant la conversion en liquidation judiciaire avec autorisation de poursuivre l'activité jusqu'au 30/09/2016 de **la Sàrl BOURGOGNE SERVICE PALETTES** 5 rue du Bas de Jonches Z.I. de la Plaine des Isles 89000 Auxerre (reconditionnement d'emballages). RCS Auxerre 519604334. CIP 3797. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL893917751

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/09/2016 prononçant la conversion en liquidation judiciaire avec autorisation de poursuivre l'activité jusqu'au 30/09/2016 de **la Sàrl M. OCIDO** 24-26 rue Gerot 89000 Auxerre (chaudronnerie). RCS Auxerre 508528049. CIP 3823. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny.

AL893917752

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/09/2016 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **la Sàrl ELISABETH TOURS** 3 Rue Messire Edmé Jobert 89700 Saint Martin sur Armançon (Tourisme et transport fluvial de voyageurs). RCS Auxerre 750235509. CIP 3842. Liquidateur :

Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL893917753

Gérants : Madame MENNERON Léna demeurant 18 rue Louis Lejeune 92120 Montrouge; Monsieur COHEN Serge demeurant 2 Rue Verdi 06000 Nice

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d Auxerre.

AL893917741

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Domats (Yonne) du 19 septembre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BOUCHERIES MATHEY

Siège social : 18 Place de l'Eglise, 89150 Domats

Objet social : Boucherie, charcuterie, traiteur, épicerie fine (vente de vins, conserves et tous aliments en général)

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Hervé MATHEY, demeurant 22 Route des Besnards aux Cantins - 89150 Domats, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de Sens.

Pour avis, la Gérance.

AL893917743

Etude de Maître Jean-Luc Barde Notaire à Cerisiers (89320)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Luc BARDE, Notaire à Cerisiers (Yonne) , le

21 septembre 2016, a été constituée une société civile immobilière entre : Monsieur Jacques Louis CHURIN, demeurant à Villeneuve les Genets (89350) Les Clouries, né à Sens (89100) le 17 septembre1958 et Mademoiselle Christiane Maria CHURIN, adjointe administrative,demeurant à Jouy (89150) 17 Route de Bazoches, née à Sens (89100) le18 juin 1960.

Objet : acquisition, aménagement, administration, location de tous biens et droits immobiliers

Dénomination sociale : DU CHAMP DE LA PAVEE.

Siège social : Saint Valérien (89150), 90 rue des Martinières

Durée : 99 années

Capital social : DEUX CENT QUARANTE-SEPT MILLE SIX CENT EUROS (247.600,00 EUR)

Cessions de parts : agrément à l'unanimité des associés

Co-gérants : Jacques CHURIN et Christiane CHURIN

Immatriculation : RCS Sens

Pour avis le notaire

AL893917759

SARL BOUCHERIE LA FLORENTINNOISE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 septembre 2016 à Saint Florentin il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : SARL BOUCHERIE LA FLORENTINNOISE

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : boucherie, charcuterie, traiteur, plats à emporter, chevaline, volaille et vente de tous produits alimentaires

Capital social : 6 500 euros.

Siège social : 11 rue de la terrasse, 89600 Saint Florentin

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérante : Mme Angélique DEFOIS, demeurant 8 rue d'Epizy, 89300 Joigny

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL893917760

DIALI CONSULTING

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er septembre 2016 à Brienon-sur-Armançon il a été constitué une société par actions simplifiée.

Dénomination sociale : DIALI CONSULTING.

Forme : Société par actions simplifiée.

Objet : Consultant en commerce alimentaire national et international, conseil en développement et marketing.

Capital social : 2 000 euros.

Siège social : 4 Rue Maurice Bourguignon, 89210 Brienon- sur-Armançon.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Président : Madame Maria De abreu épouse Lalandre, demeurant 4 Rue Maurice Bourguignon, 89210 Brienon-sur-Armançon.

Admission aux assemblées et droit de vote :

Pas de distinction entre actionnaires. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Cession d'actions : Toutes cessions aux tiers non associés ainsi qu'aux conjoints, ascendants ou descendants non associés sont soumises à agrément obtenu par décision collective prise à l'unanimité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, le Président.

AL893917761

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 22.09.2016, il a été constitué une SASU dénommée :B.M.METALLERIE.

Capital : 1500€.

Siège : 7, rue du Poirier Pouilleux, La Grande Jarronnée, 89770 Boeurs-en-Othe

Objet :Métallerie ferronnerie

Durée : 99 ans.

Président : M. Santoro Benjamin, 7, rue du Poirier Pouilleux, La Grande Jarronnée, 89770 Boeurs-en-Othe, pour une durée indéterminée.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque action donne droit à la participation aux assemblées et aux votes.

Transmission des actions : cessions libres.

Immatriculation au RCS de Auxerre

AL893917769

Me Stéphanie FAIVRE FRANCIN Notaire à L'Isle sur Serein (89440)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Stéphanie FAIVRE FRANCIN, Notaire à L'Isle sur Serein, le 22 septembre 2016, enregistré à Auxerre, le 23/09/2016, Bord 764/2016, case 1, Extrait 1932, a été constituée la société suivante :

Dénomination : «SCI DREAU-MARQUET»,

Forme : société civile

Siège social : Coutarnoux (89440), 12 rue des Impasses.

Capital social : 1.000,00 €

Objet social : l'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur et, plus généralement, l'exploitation par bail ou autrement, des biens et droits sociaux immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés et notamment un ensemble immobilier, sis à Avallon (89200), à l'angle du 1 rue de la Maladière et du 31 rue de Paris

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Apports en numéraire : 1.000,00 €

Co-gérants avec faculté d'agir ensemble ou séparément : M. Alexandre Georges André DREAU, demeurant à Coutarnoux (89440), 12 rue des Impasses, Melle Fanny MARQUET, demeurant à Coutarnoux (89440), 12 rue des Impasses.

Modalités des cessions de parts sociales : agrément par la collectivité des associés sauf pour les cessions entre associés (libres).

La société sera immatriculée au RCS de Auxerre.

Pour avis, le notaire.

AL893917770

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❒ Tracteurs
- ❒ Matériels de travail du sol
- ❒ Matériels de récolte
- ❒ Matériels de traitement
- ❒ Matériels arbo-viti
- ❒ Matériels de distribution
- ❒ Matériels d'épandage
- ❒ Matériels d'irrigation
- ❒ Matériels forestiers
- ❒ Matériels travaux publics
- ❒ Matériels de cave
- ❒ Matériels de manutention
- ❒ Matériels de station
- ❒ Matériels de taille
- ❒ Materiels agricoles divers
- ❒ Véhicules utilitaires
- ❒ Véhicules tourisme
- ❒ Ventes/achats de récoltes
- ❒ Cultures sous abris
- ❒ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❒ Bâtiments professionnels
- ❒ Propriétés achat/ventes
- ❒ Terrains
- ❒ Locations agricoles
- ❒ Locations autres
- ❒ Offres d'emplois
- ❒ Demandes d'emplois
- ❒ Propositions commerciales
- ❒ Offres de service
- ❒ Mariage-rencontres
- ❒ Divers
- ❒ Animaux divers
- ❒ Bovins
- ❒ Caprins
- ❒ Ovins
- ❒ Porcins
- ❒ Equins
- ❒ Volailles/Lapins
- ❒ Chiens
- ❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Loisir

La passion des véhicules de collection

De nombreux Français sont en possession d'un véhicule ancien. Afin qu'ils puissent pleinement en profiter, quelques règles sont à respecter.



La carte grise *«collection»* a été instaurée pour permettre aux véhicules anciens dépourvus de leurs papiers d'origine de pouvoir circuler sur la voie publique. En France, est considéré comme véhicule de collection tout véhicule ayant plus de 30 ans. Cette mention figure en rubrique Z sur la carte grise. Les propriétaires qui souhaitent obtenir une carte grise *«véhicule de collection»* peuvent en faire la demande dans n'importe quelle préfecture. Pour ce faire, plusieurs papiers sont obligatoires : le formulaire cerfa N° 133750*05 de demande de carte grise en demandant la mention *«véhicule de collection»*, un justificatif d'identité, un justificatif de domicile. Il faut aussi produire l'ancienne carte grise ou à défaut une pièce prouvant l'origine de propriété du véhicule et une attestation présentant les caractéristiques techniques du véhicule : marque type, dénomination commerciale, numéro d'identification, puissance, carrosserie, poids en charge, poids à vide, type de carburant, places assises... Cette attestation peut être établie soit par le constructeur ou son représentant en France, soit par la Fédération française des véhicules d'époque (FFVE). Une preuve du contrôle technique doit également être présentée car si les véhicules de collection en ont un temps été exempts, ils y sont maintenant soumis tous les cinq ans, contre deux ans pour tous les autres véhicules. Bien que ne correspondant bien évidemment plus aux normes en vigueur, notamment en matière de pollution, les véhicules de collection doivent passer un contrôle technique afin de permettre aux propriétaires de connaître l'état de leur véhicule au niveau de la sécurité.

Les véhicules de collection sont autorisés à circuler sur toutes les routes de l'Hexagone ainsi qu'à l'étranger. Jusqu'en 2009, ces derniers ne pouvaient circuler que dans leur département de résidence et les départements limitrophes. Une autorisation était nécessaire pour des déplacements plus importants.

Cadre personnel

Bien que devant satisfaire au nouveau système d'immatriculation des véhicules, les véhicules de collection peuvent conserver la couleur (caractères en blanc métal sur fond noir) ainsi que la forme d'origine des plaques anciennes, ce qui n'est pas autorisé pour les cartes grises normales.
La FFVE rappelle que malgré la prudence de son conducteur, un véhicule de collection peut être impliqué dans un accident de la circulation. Selon l'importance des dommages, une expertise peut être demandée par les compagnies d'assurance. De même que pour un véhicule ayant une carte grise normale, un véhicule doté d'une carte grise collection pourra être classé véhicule gravement endommagé ou véhicule économiquement irréparable. Toutefois, les critères d'irréparabilité technique prévus par les textes ne sont pas systématiquement applicables. Cette notion restera à l'appréciation de l'expert automobile. Le fait que la mention *«techniquement irréparable»* ne soit pas citée permettra au véhicule en carte grise collection d'être réparé si le propriétaire le désire, sans passer par une RTI (réception à titre isolé). Attention, une contre-expertise à l'issue des travaux sera néanmoins nécessaire avant de mettre à nouveau le véhicule en circulation. Autre mise en garde de la FFVE : un véhicule doté d'une carte grise collection n'ayant plus d'usage normal, il doit être exclusivement utilisé dans un cadre personnel et/ou familial. Les véhicules utilitaires ne peuvent ainsi pas servir pour un transport de marchandises. Les nostalgiques des véhicules d'antan sont nombreux en France, car selon les seuls chiffres de la FFVE, l'ensemble de ses clubs officiels comptent plus de 230 000 collectionneurs.

VALÉRIE GODEMENT

Fédération française des véhicules d'époque

Les premiers clubs de véhicules anciens commencent à se créer dans les années 1950 et 1960. Les premières bases de la FFVE sont lancées en 1967 avec Bernard de Lassée, du bureau de l'ACO et président de la Fédération européenne des véhicules anciens, créé en 1966. La fédération a été reconnue comme établissement d'utilité publique en 2009. Elle compte aujourd'hui 1 200 membres sous la forme de clubs, de professionnels du véhicule ancien ou de musées. Ces membres rassemblent plus de 230 000 collectionneurs, propriétaires d'environ 800 000 véhicules anciens. La FFVE a estimé que la passion des véhicules anciens génère un chiffre d'affaires annuel estimé à 4 milliards d'euros et qu'elle induit 20 000 emplois directs.



Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
Équipement de bâtiment d'élevage
BOVIN - OVIN - ÉQUIN
Clôture électrique
+ 25 ans d'expérience
Jean-Paul CLERGET 06 80 34 11 73
Delphine BUISSON 06 84 63 92 41
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois
03 80 90 66 60

Prestataire de découpe
Bœuf
Veau
Agneau
Porc
Mise sous vide
Mise en carton
Étiquetage réglementaire
Livraison possible
Atelier découpe agréé CE
sarl JL Pugeault
6 rue Lavoisier - Beaune (21)
pugeault.jean-luc@sfr.fr
site : jlpugeault.fr
03 80 24 08 27
06 25 94 65 16

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

SOMMET DE L'ELEVAGE
Ext Allée U Stand 3033
NOUVEAUTES 2016
www.camerail.com
CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Éditorial

Tiramisu reines-claudes et jasmin



pour 4 personnes
Temps de préparation : 90 minutes.

Ingrédients

- 250 grammes de mascarpone,
- 12,5 centilitres de crème liquide,
- 200 grammes de reines-claudes,
- Arôme jasmin,
- 30 centilitres d'eau,
- 310 grammes de sucre,
- 24 boudoirs,
- Éclats de pistaches.

Réalisation

Commencer par préparer le sirop de jasmin. Faire bouillir l'eau et 150 grammes de sucre.
Retirer du feu puis ajouter 4 gouttes d'arôme de jasmin.
Laisser refroidir au réfrigérateur.
Préparer ensuite la crème mascarpone. Dénoyauter et découper les reines-claudes en quartiers puis faire compoter une dizaine de minutes avec les 80 grammes de sucre.
Laisser refroidir.
Monter ensuite la crème liquide en chantilly, la serrer avec 80 grammes de sucre et réserver au froid.
Dans un saladier, mélanger le mascarpone et la compotée de reines-claudes puis détendre la préparation au fouet.
Ajouter délicatement la chantilly et réserver au froid.
Procéder au dressage de la verrine. Commencer par disposer une couche de crème mascarpone aux reines-claudes puis 2 boudoirs imbibés de sirop de jasmin.
Répéter l'opération autant de fois que nécessaire puis parsemer la verrine d'éclats de pistache.



DEUX-SEVRES (79)

Paroles de jeunes



Simon et Benjamin Abelard se sont installés avec leurs parents en élevage laitier respectivement en 2011 et en 2014. Pour pérenniser l'entreprise familiale, ils ont investi dans une deuxième exploitation, qui leur permet de mieux faire face à la conjoncture actuelle.

Une affaire de famille

L'envie était présente depuis longtemps. Le projet s'est affiné par la suite, au gré des formations et des opportunités, mais l'association de Simon et Benjamin, 28 et 25 ans, sur l'élevage laitier de leurs parents, est devenue très tôt une évidence. *« Depuis tout petits, nous avons l'habitude d'être sur l'exploitation, pour donner un coup de main ou juste pour nous amuser »*, se remémore Benjamin. *« On a toujours baigné dans cet univers et il nous a semblé naturel de rejoindre nos parents une fois nos études finies ».*

Simon, l'aîné, suit ainsi une formation agro-équipement, avec un Bepa et un bac pro achevé en 2010. *« Je n'étais pas forcément intéressé par l'élevage à la base mais entre les deux formations, ma vision des choses a évolué. Le stage que j'ai réalisé en élevage laitier a confirmé ce choix »*, explique le jeune homme de 28 ans. Au sortir de ses études, il rejoint alors ses parents en tant que salarié et attend un an avant de s'associer à eux, freiné par la baisse des cours du prix du lait et les incertitudes qui planent sur les perspectives à long terme. *« J'ai préféré patienter un an pour avoir plus de visibilité mais j'étais prêt à m'installer et je savais que Benjamin allait arriver par la suite. J'aurais plus hésité si j'avais été seul à faire cette démarche ».* Simon s'installe donc en 2011 auprès de ses parents, installés depuis le milieu des années quatre-vingt sur des terres déjà héritées des aïeuls paternels sur la commune de La Ronde. L'exploitation s'étend alors sur 68 hectares avec un cheptel de 65 vaches laitières complété par quelques vaches allaitantes et des cultures de maïs pour la ration alimentaire.

Doubler la surface d'exploitation

Quant à Benjamin, il mène un BEP production animale puis un Bac pro production animale et un BTS Acse. À la différence de son frère, la filière laitière a toujours été pour lui une évidence. À la fin de ses études, en juin 2013, il devient salarié sur une exploitation laitière de la commune, à 1 km de sa famille. Au bout de six mois, l'opportunité se présente de racheter l'exploitation, suite à la retraite du propriétaire. Un investissement qui permet au Gaec familial de doubler sa surface d'exploitation et le nombre de vaches laitières, qui atteint aujourd'hui les 130 animaux.



Si Benjamin a toujours été attiré par la filière laitière, il a fallu un peu plus de temps à Simon pour se tourner vers l'élevage. Mais les deux frères ont toujours eu envie de travailler ensemble au sein de l'exploitation de leurs parents.

« Au vu de la conjoncture actuelle, on est content d'avoir deux exploitations, c'est ce qui nous permet de ne pas trop mal nous en sortir », raconte Simon. En effet, le nouveau site n'a pas nécessité d'investissements, ce qui a limité les coûts. De plus, *« s'il avait fallu construire des stabulations pour 130 vaches, il aurait été très compliqué de dégager quatre salaires »*. Cela n'empêche pourtant pas les deux frères de surveiller avec une pointe d'anxiété les cours du lait. *« On attend de voir les après quotas laitiers »*, indique Benjamin. *« On a commencé le mois de juillet sans savoir à combien nous allons vendre le litre de lait »*, complète Simon, alors que le Gaec vend 1 100 000 litres par an à la laiterie Eurial.

Ces incertitudes ne permettent pas actuellement de mener de grands projets même si, à terme, les deux frères ont dans l'idée de rassembler les deux sites, ce qui pourrait se concrétiser lors de la retraite des parents, prévue dans six ans. *« On est fiers de travailler ensemble et de ce qu'on a déjà réalisé »*, conclut Benjamin. *« À deux, on est plus forts pour aborder l'avenir ».*

Carole Mistral

> *« J'ai préféré patienter un an mais j'étais prêt à m'installer et je savais que Benjamin allait arriver par la suite. J'aurais plus hésité si j'avais été seul à faire cette démarche. »*

J'aime

- Le travail en famille
- Le côté imprévisible du métier
- La conduite du troupeau

Je n'aime pas

- La paperasserie
- La conjoncture laitière actuelle

Leurs exploitations

- 2 sites sur la commune de La Ronde
- 130 vaches laitières pour 1 100 000 l par an
- 15 vaches allaitantes
- 30 taurillons
- Cultures de maïs

Utilisée depuis des siècles dans les pays de l'Est, en Russie et en Finlande, la sève de bouleau connaît un regain d'intérêt dans les Hautes-Alpes, les Pyrénées, le Jura ou l'Alsace.

La renaissance de la production de sève de bouleau

Notre sève est pure, fraîche, 100 % naturelle, sans conservateurs, sans pasteurisation, sans alcool, sans levures… Elle conserve ainsi toutes ses propriétés naturelles. Cela fait depuis 30 ans que nous la récoltons dans les Hautes-Alpes, dans la vallée du Champsaur » reconnaît Christine Reynier, gérante avec son mari Bernard des établissements Gayral, une SARL créée en 1980, spécialisée dans la production et la vente de sève de bouleau à Saint Jean Saint Nicolas dans la vallée du Champsaur. Les établissements Gayral pratiquent une récolte artisanale dans les forêts du Champsaur, sur des terrains privés, communaux ou domaniaux. « *On ne récolte que sur des forêts de bouleaux sauvages, non plantées pour la production* » s'enflamme Christine Reynier. Le prélèvement est technique. Ici on ne pratique pas de saignée sur l'arbre pour rester dans une démarche non agressive et de préservation de l'environnement et de la nature. La sève est le liquide nourricier du bouleau, qui, nourrit ses bourgeons et les jeunes pousses du bouleau. La sève de bouleau est un liquide vivant, relativement rare, on la trouve difficilement à son état 100 % naturelle. Ici, dans les Hautes-Alpes le prélèvement de la sève de bouleau dure environ 3 semaines sur les différents sites forestiers. « *La récolte dure environ de 6 semaines à 8 semaines, de mars à avril. Il faut compter 3 semaines en moyenne pour un prélèvement de sève sur un bouleau. C'est un travail qui nécessite beaucoup de main-d'œuvre, car il est difficile à mécaniser. On emploie 2 à 3 saisonniers selon les saisons. On doit accéder à des forêts souvent situées sur des secteurs à des niveaux d'altitude différents. L'accessibilité est souvent un problème pour la récolte et l'installation. Il faut percer les arbres. La nature n'attend pas. Il faut ensuite conditionner et livrer le client rapidement si on veut pratiquer une vente brute à la sortie de l'arbre sans traitement, ni rajout de produits conservateurs. C'est un produit de saison qui se vend surtout au moment de la récolte* » explique Christine Reynier. L'entreprise familiale récolte entre 50 tonnes et 60 tonnes de sève bouleau selon les saisons. Au printemps, Sylvie Reynier propose la vente brute (sève fraîche) à la sortie de l'arbre sans traitement, ni rajout de produits conservateurs. La vente se fait à la boutique sous forme de flacons ou en bidons. Hors saison, la sève de bouleau est pasteurisée dans l'atelier. Sylvie Gayral propose à sa fidèle clientèle de la sève de bouleau pasteurisée avec un conservateur pour la conserver dans le temps. L'entreprise distribue ses produits en flacons, en lotions (sève de bouleau, jus d'argousier bio) dans les magasins bios en France et en Belgique. Un marché en hausse ? « *Le marché du bio est en hausse et la sève de bouleau suit cette tendance. La sève de bouleau est moins connue en France pour ses vertus thérapeutiques. Les personnes regardent comment se soigner autrement. On est une dizaine de producteurs de sève de bouleau en France, installés dans les Hautes-Alpes, les Pyrénées et le Jura.* » Certains producteurs récoltent dans les forêts d'Alsace, d'autres dans les Pyrénées. À Espezel dans l'Aude, Marie Julie Belvis et Grégoire Yunaï ont créé en 2011 « La Sève cathare ». Depuis 5 ans, ils récoltent la sève de bouleau dans les Pyrénées audoises, dans des endroits très reculés, sur des terres communales, privées ou en accord avec un groupement pastoral. Ils récoltent plusieurs milliers de litres. « *Les bouleaux sont très imposants et larges. Pendant la récolte, on est 9 saisonniers dans les forêts. On conditionne en flacon ou en bag in box la sève dans la matinée pour la vendre aux particuliers (30 %), dans les boutiques (70 %) ou dans les marchés. On fait surtout de la vente en frais et on n'exporte pas* » explique Marie Julie Belvis.


PIERRE LOUIS BERGER

200 LITRES PAR JOUR

Au printemps, le bouleau produit pendant un mois, 200 litres de sève par jour, c'est donc plus de 6 000 litres de sève qui viendront nourrir un seul arbre. La pratique consiste à prélever ce liquide ancestral en perforant l'arbre après l'écorce et l'aubier, soit un trou de 3 centimètres de profondeur pour 8 millimètres de diamètre. Une petite canule guide le liquide au goutte à goutte jusqu'au récipient qui le recueille, et le tour est joué. Le récoltant soutire 5 litres de sève par arbre et par jour pendant une quinzaine, avant de passer à un autre tronc. Soit, pour les statisticiens, environ 2,5 % de la production de l'arbre sur la période concernée. Ce qui ne met pas en danger l'arbre. Le trou est soigneusement refermé par une petite mèche en bois et l'arbre continue à bien se porter. La récolte de sève de bouleau fraîche commence fin février et dure environ 5 semaines. Et cette sève, comment est-elle ? On dirait de l'eau pure, translucide, fraîche et agréable, en bouche, elle révèle une saveur très légèrement sucrée (contient 0.4 % de sucre).

PRATIQUE ANCESTRALE

La sève de bouleau est connue en Europe occidentale depuis le XII[e] siècle. Dans tout le Nord de l'Europe jusqu'aux confins de la Russie, de la Sibérie l'eau de bouleau est l'espoir, le bonheur et la panacée des habitants. On retrouve aussi son utilisation dans les Highlands en Écosse. Dans les années 1980, en France, les premiers récolteurs de sève de bouleau sont apparus notamment dans le Champsaur.

PIERRE LOUIS BERGER

UNE TECHNIQUE SANS SAIGNÉE ET ARTISANALE

Les producteurs de sève de bouleau pratiquent le plus souvent une technique sans saignée de l'arbre en perforant l'arbre de quelques centimètres (3 centimètres maximum) à travers l'écorce. On insère une canule, sorte de petit tube. On pose un bidon sur l'arbre. À la pousse des feuilles, on arrête le prélèvement qui ne doit pas mettre en danger l'arbre. Après la récolte, on referme le trou avec une mèche en bois pour éviter que l'arbre soit exposé à des maladies. Au fils des ans, l'écorce se referme sur les petits trous. La pratique reste artisanale.


PIERRE LOUIS BERGER

APPLICATIONS

Des vertus médicales et thérapeutiques

La sève de bouleau possède des vertus dépuratives et amaigrissantes. Elle est également active dans la normalisation de l'hyper uricémie et de l'hypercholestérolémie. Elle favorise le drainage et l'élimination des déchets acides de l'organisme (acide urique, cholestérol, calculs). Elle stimule le métabolisme et enlève les toxines du corps en douceur (eczéma, acné, dartres, psoriasis, dermites du cuir chevelu). Elle combat la rétention d'eau et améliore l'aspect du tissu (cellulite) et favorise la souplesse des mouvements. On lui prête également la vertu de favoriser l'élimination des parasites intestinaux et de soulager les douleurs liées à l'arthrose. La sève de bouleau n'est pas seulement bonne pour se nettoyer des toxines et comme diurétique, elle est également riche en oligo-éléments et en minéraux. Du magnésium et du lithium, silicium, potassium, du calcium, de la vitamine C. La teneur des oligo-éléments de la sève, dépend de la qualité du sol où l'arbre a poussé. En application externe, nos grands-mères utilisaient la sève de bouleau fraîche sur leurs cheveux afin de les rendre plus souples et brillants. **PLB**


PIERRE LOUIS BERGER